

Ne perdez point de temps !

Une poignée de réflexions nouvelles sur le Concours de Vacances — Une oeuvre qui a déjà beaucoup donné et dont l'on peut attendre bien davantage — Voix d'Acadie

Le temps presse, dans quelques semaines nos écoliers seront en vacances, il ne faut donc pas tarder à repartir de ce Concours de vacances qui est en train de devenir fameux.

Une chose a dû frapper tous ceux qui suivent avec quelque attention la presse française d'outre-Québec: c'est l'extrême intérêt que porte cette presse au Concours nouveau.

La Voix d'Évangéline, de Moncton, avait ces jours derniers là-dessus un article particulièrement significatif.

Elle faisait voir quels avantages, du point de vue historique, par exemple, le Concours pourrait apporter aux Acadadiens.

Combien de souvenirs, combien de témoignages, disait-elle, pourraient être recueillis par les écoliers et qui risquent d'être à jamais perdus! Elle citait le cas des émeutes de Caraquette, qui se rattachent à la question scolaire. Voici quelques années à peine, faisait-elle observer, de nombreux témoins vivaient encore, qui avaient vu ces choses, qui en avaient connu les acteurs. Comme il eût été précieux de recueillir leurs témoignages!

La Voix d'Évangéline cite un autre cas, plus récent, où l'ingéniosité des jeunes pourra s'exercer: celui de la délégation acadienne au Congrès de Québec, en 1880, et de l'influence que cette visite exerça sur les relations entre Acadadiens et Canadiens français. Des témoins existent encore, qu'il faudrait interroger...

* * *

Ce point de vue frappe tous ceux qui s'y arrêtent, ne fût-ce qu'un moment. D'un bout à l'autre du continent, il y a tant de choses, tant de témoignages à recueillir! Et nos amis du Saguenay, pour ne parler que de ce groupe, ont merveilleusement démontré le parti qu'on peut tirer de ces enquêtes par les jeunes.

Mais le Concours, on le sait, porte sur bien d'autres sujets. Il répond à toutes les curiosités, à celles des amateurs de sciences naturelles comme à celles des simples curieux de beaux spectacles.

Grâce à l'admirable travail déjà fait par les Cercles de Jeunes naturalistes, la partie sciences a obtenu l'an passé un succès particulier: mais les résultats acquis dans les autres domaines: enquêtes économiques et sociales, photo-

graphie, etc., ont démontré ce que l'on pouvait espérer là aussi.

L'an passé, on était contraint d'improviser. Cette année, avec l'expérience, on a plus de temps. Vacances '39, la publication spéciale que nous avons déjà signalée (elle est en vente à notre Service de Librairie: 10 sous l'exemplaire, \$1.00 la douzaine, \$8.00 le cent, au comptoir; 13 sous l'unité, \$1.25 la douzaine, \$9.00 le cent, par la poste), donne aux futurs candidats des indications précises et de précieux conseils.

Les résultats de cette année devraient donc de beaucoup dépasser ceux de l'an dernier, si consolants, si surprenants même qu'aient été ces derniers.

* * *

— Mais, si cela continue, nous disait en riant un vieil ami, les vacances seront plus utiles aux écoliers que leurs mois d'études scolaires...

Notre ami plaisantait; mais ce qui est vrai, c'est que, si cela continue, les vacances, au lieu de ruiner en partie, comme il est trop souvent arrivé, le travail de la classe, le compléteront. Elles élargiront les horizons et la pensée des écoliers, elles les soustrairont à maintes tentations: elles leur fourniront même l'occasion de donner à leurs camarades du dehors d'utiles exemples.

Du reste, ces fécondes vacances ne sont possibles qu'à raison de l'impulsion que donnent aux enfants leurs professeurs. Ceux-ci en recueilleront à leur tour le bienfait quand les élèves leur reviendront avec un nouvel acquit, avec un sens plus net des réalités de chez nous, avec un esprit et des regards plus aiguisés...

Le travail de la classe en sera ainsi, et de toute façon, fortifié et rendu capable de résultats qu'on n'osait guère espérer.

* * *

Ainsi, ce Concours de vacances a été déjà, il sera de plus en plus le principe d'un enrichissement, d'un approfondissement de l'enseignement scolaire.

Nous prions que tous ceux qui le peuvent lui apportent leur aide; et nous rappelons que les élèves, garçons et filles, de toutes les écoles, sauf les universitaires, peuvent y participer.

Personne ne le regrettera...

Omer HEROUX

L'arrivée des souverains à Québec ce matin a été d'une émouvante splendeur

Soleil radieux et brise très douce

L'Empress of Australia est arrivé à son quai un peu avant 10 h. 30 — Les vivats

La foule aux aguets — Le sourire de la reine — Spectacle coloré — Le roi portait l'uniforme d'amiral — Emotion visible

QUEBEC, 17 (par Lucien Desbiens) — La ville de Québec a vécu des moments historiques, ce matin, alors que Leurs Majestés le roi Georges VI et la reine Elisabeth sont débarqués de l'Empress of Australia qui s'est amarré à l'Anse-au-Foulon, un peu avant dix heures et demie. L'arrivée des souverains a été d'une émouvante splendeur qu'accroissait encore un soleil radieux et une brise très douce. Dès le point du jour des milliers de gens étaient déjà aux aguets non seulement à l'Anse-au-Foulon et au cap Blanc mais même au parc Montmorency et sur la terrasse Dufferin, qui constituait de véritables loges d'honneur pour la foule anonyme.

On pouvait voir des grappes humaines à travers les anfractuosités des rochers qui surplombent l'Anse-au-Foulon. Au débarcadère, la décoration était élaborée et de bon goût. Deux trônes avaient été disposés au fond d'une estrade recouverte de vert. Des palmiers géants, des corbeilles de roses rouges, des lys et des quatre-saisons jetaient une note exquise dans le décor qui devait bientôt être animé par le sourire de la reine

Elisabeth. Tout près du trône, d'élégants fauteuils tapissés de petit-point attendaient les principaux membres du gouvernement.

A 10 HEURES

A 10 heures, tous les personnages qui devaient être présentés à Leurs Majestés, — sauf le premier ministre qui devait arriver à 10 heures 10, — étaient aux places qu'on leur avait assignées.

En face des trônes, le 22e régiment, en tenue de gala rouge, et, en noir, se tenait au garde-à-vous. Les uniformes rouges de la police fédérale, les habits galonnés de conseillers privés qui portaient les principaux ministres ajoutaient encore de la couleur au spectacle.

L'Empress of Australia a cotoyé Québec avec une lenteur majestueuse de circonstance. Pendant que la nef royale s'approchait de l'Anse-au-Foulon, suivie de ses deux croiseurs d'escorte, le "Southampton" et le "Glasgow", l'écho répétait les vivats qui s'élevaient d'un peu partout.

(suite à la page 3)

L'actualité

Les maires et le roi... autrefois

Le roi arrive! Le roi est arrivé! Nos échevins ont frémi d'une patriotique allégresse ce matin lorsque la radio leur a transmis la nouvelle tant attendue. Surtout des nuages de gloire, telle une divinité de l'Olympe. Songeur, notre maire médite les paroles mémorables qu'il dira et qui seront répétées à jamais dans les fastes concordes.

Car notre roi, le plus puissant souverain de la terre, est plus grand que tous les grands rois dont porte l'histoire, puisque la puissance d'Angleterre s'étend sur toutes les mers et dans tous les continents. Il pourrait adopter le style en honneur au temps des Pharaons. Alexandre Morel, le grand égyptologue, raconte comment les maires du temps s'adressaient au Pharaon:

"Au roi, mon seigneur, mon dieu, mon soleil, roi, mon seigneur, il est dit ceci: 'Moï, Khazanon de la ville... ton serviteur, poussière de tes pieds, et sol que la foule, planche de ton siège, escabeau de tes pieds, sabot de tes chevaux, je me roule sur le ventre et sur le dos sept fois dans la poussière aux pieds du roi, mon seigneur, soleil du ciel... Je suis le serviteur du roi, le chien de sa maison...'

Et loignant le geste à la parole, notre maire pourrait se rouler effectivement sur le trottoir, ce qui serait un spectacle impressionnant et dont on parlerait longtemps dans les familles.

Notre maire pourrait en profiter pour faire réparer une iniquité dont les maires en général ont été victimes au profit des avocats, et qui explique peut-être la suspicion d'un des maires célèbres tels MM. Bonchard et Houde tiennent certains avocats.

Notre maire a la Légion d'honneur, la croix italienne; il est commandeur de l'Empire. Mais comme

dirait feu D.-A. Lafortune: Il n'est pas conseiller du roi. — M. Lafortune parlant d'un adversaire admettait qu'il avait du talent, était mieux instruit, plus intelligent, mieux renseigné, mais qu'il avait une infériorité effroyable: il n'était pas comme le susdit Lafortune, conseiller de Sa Majesté.

Or si l'on en croit Babeau, le titre de conseiller du roi était généralement attribué aux maires.

"L'édit royal de 1706 régla de la manière la plus détaillée les attributions et les fonctions des maires, en énumérant à toutes les villes des prérogatives qui n'existaient que dans un certain nombre d'entre elles. Il les augmentait presque partout afin de leur donner un plus grand nombre d'acquéreurs, et il se gardait bien de leur attribuer des usages et des coutumes qui dans quelques localités pouvaient être plus avantageuses aux maires. Non seulement les maires, les échevins... eurent le titre trop prodigé, mais toujours flateur, de conseillers du roi, ils furent chargés du droit de solliciter qui les rendait responsables de certaines impositions non payées..."

Il fut un temps où, en France, le roi avait rendu les charges de maire sujettes à des ventes en règle. C'était une taxe régulière qui fut établie ou supprimée suivant l'état de la trésorerie royale. Certaines villes jalouses de leurs prérogatives rachetaient le droit d'être leur maire. Mais, dit Babeau, il arriva que le roi encouragea par l'exemple de ces villes finit par les obliger malgré elles à les acheter.

La nomination des maires par le roi n'était pas toujours facile, mais les ministres royaux ne manquaient pas d'imagination. Le roi nommait le maire sur une liste de trois membres, mais il choisissait souvent ailleurs. A Toulouse, raconte Babeau, le roi appela à ces hautes fonctions un conseiller qui n'était pas inscrit sur la liste "pour n'attrister pas, dit-il, les deux qui seraient demeurés en arrière par le choix de l'un des trois".

"Si le candidat est suspect, on

agit sur lui pour le faire renoncer à sa candidature. "Monsieur, écrit en 1732 le ministre Chauvelin à l'intendant de Champagne, le sieur Dufour, marchand à Troyes, paraît avoir des vues pour la place de maire dont l'élection doit se faire le 11 juin prochain. On est informé que c'est un homme de party. Il ne conviendrait point dans cette place. Vous auriez agréable de vous assurer par lui-même s'il y pense, et s'il n'est pas d'avis de se retirer, de l'en détourner sur la considération de son âge avancé et de ses infirmités, ou de lui donner l'exclusion s'il persiste." Le sieur Dufour, en homme versé dans les affaires, ne résista pas.

Au XVIIIe siècle, d'après Babeau, voici comment on élisait le maire et les échevins de Paris: "Les quarteniers et les 32 notables étaient amenés en carrosse à l'hôtel de ville; après avoir entendu la lecture d'une lettre de cachet du roi qui désignait le nouveau maire, ils recevaient un billet où le nom de ce dernier était inscrit, et le déposaient dans un sac de velours cramoisi, après avoir prêté serment de bien fidèlement procéder à l'élection. L'avocat Barbier, qui fut électeur en 1750, trouvait cela très bien "parce que, pendant les temps où il vivait la plus part des notables qu'on appelait mandés auraient pu, selon lui, vendre leurs suffrages s'ils avaient été libres de disposer." Il convient d'ajouter que ce mode électoral ne fut pas général et qu'il ne servait que dans les cas exceptionnels, sauf à Paris et quelques provinces.

MARCELLUS

Bloc-notes

Alliances

On a signalé ici même, il n'y a pas une semaine, la précarité des alliances internationales contemporaines et montré comment par exemple, de 1882 à 1939, l'Italie s'est liée à la Triplice, l'Allemagne, l'Autriche, l'Italie, puis est devenue neutre, après quoi elle s'est alliée pendant la guerre, moyennant promesses d'annexion de territoires, à l'Angleterre et à la France, pour s'en détacher, la paix signée, se heurter à l'Angleterre au temps de la campagne d'Éthiopie, faire des avances à la France, ensuite, et enfin se tourner vers l'Allemagne de Hitler, pour signer ces semaines-ci une alliance militaire avec elle, en attendant sans doute de négocier d'autres traités, quand le temps lui en paraîtra opportun, avec d'autres nations européennes. Le Star de Montréal, hier soir, notait, de son côté, l'évolution des traités, en Europe, depuis quelques temps. "Nous avons jadis vu l'Allemagne et la Russie, à qui tous tournaient le dos, se lier ensemble contre le reste. Nous avons vu les Britanniques, un temps, redouter la France, à cause de sa puissance aérienne. Nous avons vu l'Italie liée à l'Angleterre et à la France contre l'Allemagne. Nous avons vu l'Italie unie à l'Allemagne contre la France et l'Angleterre. Nous avons vu les Britanniques à demi sympathiques à l'Allemagne exposant des griefs contre la France. Nous avons vu des troupes anglaises envahir la Russie, dont Londres recherche

maintenant l'alliance. Nous avons vu l'Angleterre sur le point de se battre, à Tchanak, contre les Turcs, et jubiler maintenant de les compter parmi ses alliés. Aucun maître de danse fantasque du trépidant New-York n'a jamais inventé un pas qui pût égaler en complications abasourdissantes et en rapidité affolante de changement de partenaire la danse fiévreuse de la diplomatie européenne". Tout cela est juste et vrai. Ce qui l'est moins, c'est la théorie selon laquelle le Canada devrait suivre toutes ces évolutions, marcher le nez collé aux basques d'une diplomatie anglaise virevoltante, suivre Londres dans ses tournolements déconcertants, au risque d'avoir aujourd'hui pour alliés, demain pour adversaires, des nations dont les intérêts n'ont jamais eu rien de commun avec les nôtres. Ce serait tellement plus simple de nous occuper de nos affaires, de laisser les virtuoses des alliances européennes danser seuls, leurs effarants ballets, qui peuvent les conduire aux abîmes!

Divorces et natalité

On a souvent dit et écrit que le divorce est l'un des pires ennemis de la société; et surtout de l'enfant, par suite de la dislocation de la famille. Le mariage indissoluble, c'est l'existence de la cellule familiale assurée. Le mariage à l'année, le compagnonnage, c'est le concubinage revêtu d'une apparence de légalité, c'est le ménage volontairement stérile, c'est le ménage qui s'ilôt disjoint, fait de l'enfant, s'il y a eu cet "accident", soit un embarras, soit une source de conflit possible, et donc un grave ennui à éviter à l'avenir. La statistique récente d'un pays européen indique bien comme quoi le divorce est l'adversaire de l'enfant, et l'une des causes de la natalité décroissante. Tel pays d'Europe continentale a compté, l'an dernier, 273,903 mariages, contre 274,122 l'année précédente, donc, moins de mariages; il a eu par contre 24,318 divorces contre, l'année précédente, 23,614, donc plus de divorces contre moins d'unions; et de 1937 à 1938, les naissances y ont tombé de 616,863 à 612,138. A mesure que les divorces montent, les naissances baissent. Cela n'est pas simple coïncidence. Cela est la marche normale, si l'on peut dire, du fleau. Le divorce ronge la famille, le diminue,

Nos armements

Qui croire -- M. King ou M. Ian Mackenzie?

Le programme que préconise M. Mackenzie coûterait \$175 millions en capital, plus \$53 millions par année, au bas mot — Torpilleurs, avions, artillerie, soldats, officiers — La singulière proposition de M. Manion — Les partis s'entendraient sur un comité d'étude

Le programme Mackenzie justifie les appréhensions déjà formulées

(Par Léopold RICHER)

Ottawa, 17. — D'après le ministre de la Défense nationale, M. Ian Mackenzie, le Canada devrait accepter et mener à bien, — dès que nos ressources financières le permettraient — les recommandations présentées au gouvernement par les chefs des services de terre, de mer et de l'air, impliquant, pour fins militaires, une dépense de capital de \$175,000,000 et, lorsqu'il sera complété, un coût d'entretien annuel de \$53,000,000. Ce programme devrait être étudié par un comité composé de représentants de tous les partis, a ajouté le ministre en rappelant que le chef du parti conservateur, M. R.-J. Manion, a déjà suggéré la création d'un tel comité. Le programme serait destiné à assurer la défense adéquate du Canada. A l'heure actuelle les plans préparés par les conseillers du ministère de la Défense nationale ne représentent pas la politique du gouvernement et ils n'engagent pas le gouvernement. Mais le fait que le ministre les approuve et que les crédits militaires augmentent considérablement depuis quelques années, indique bien que notre politique militaire s'inspire du programme préparé par les chefs de services.

Résumons les passages essentiels de la partie de la discussion d'hier à ce sujet. M. Grant MacNeill, député coopératiste de Vancouver-Nord, demande au ministre s'il ne jugerait pas à propos de révéler à la Chambre ce qu'il a en tête, attendu qu'apparemment il s'agit d'un programme d'armement devant se répartir sur un certain nombre d'années. "Je croi", répond M. Ian Mackenzie, que je puis dire à mon honneur que les crédits que le gouvernement ont été faites au ministre; mais je dois dire clairement tout d'abord qu'il ne s'agit pas de la politique du gouvernement; ces représentations n'engagent aucun gouvernement. Les conseillers techniques du ministère ont d'avis qu'il sera nécessaire d'établir, au Canada un programme d'une certaine importance. On a accompli des progrès, dans le cadre de ce programme, au cours des trois dernières années. Je crois qu'il con-

vient de dire ce que les fonctionnaires du ministère recommandent".

Une flotte de guerre

Le but ultime est de doter le Canada d'une flotte de guerre comprenant 18 contre-torpilleurs, 9 sur chaque côte; 8 navires anti-sous-marins, dont 4 sur chaque côte; 16 releveurs de mines, dont 8 sur chaque côte; 8 petits torpilleurs, sur l'Atlantique seulement; 2 navires auxiliaires, l'un pour les contre-torpilleurs sur la côte du Pacifique et l'autre pour les petits torpilleurs sur la côte de l'Atlantique. On ne fixe pas de temps pour l'accomplissement de ce programme; cela dépendrait de nos ressources financières. Le programme a été soumis au ministre "ou au gouvernement", d'après l'expression de M. Ian Mackenzie. On établirait aussi deux bases navales, l'une à Halifax, l'autre à Esquimaut; et deux bases navales auxiliaires, l'une à Sydney et l'autre à Prince-Rupert. Pour les forces navales projetées, la dépense de capital s'éleverait à \$68,800,000; lorsque le programme serait complété, le coût d'entretien annuel serait de \$13,500,000. D'après les conseillers navals du ministère, tel est le nombre de navires de guerre qu'il faudrait avoir pour assurer une défense adéquate du Canada.

La milice

Le ministre passe à la milice. Il tient à dire que, contrairement à certaines critiques qui ont été faites au sujet des crédits destinés à la milice, ces sommes sont destinées, d'après le plan dressé en 1935-1936, à une milice uniquement destinée à la défense du Canada en cas de guerre. Il s'agit des garnisons des forteresses et des hommes nécessaires à l'opération des batteries établies sur les côtes. Il faut aussi une certaine force mobile. L'armée permanente compte actuellement 4,211 hommes; il faudrait en porter le nombre à 7,000; l'armée active non permanente compte actuellement 51,659 hommes. Le plan préparé par les conseillers techniques du ministère — à l'exclusion des sommes votées

cette année — exigerait une dépense de capital de \$79,191,580 et le coût annuel d'entretien serait de \$20,000,000.

Forces aériennes

Le ministre expose ensuite le plan relatif aux forces aériennes. Il s'agit d'escadilles de la force permanente, dont les cadres seraient tout remplis, y compris la réserve, et d'escadilles de la force non permanente qui n'exigeraient que le tiers de leur équipement. Il faudrait y ajouter des écoles d'entraînement. Le plan pourvoit à une force aérienne de 527 avions. La force permanente comprendrait 525 officiers et 4,500 aviateurs; la force non permanente, 220 officiers et 2,914 aviateurs. Cela impliquerait une dépense de capital de \$27,946,000 et le coût annuel d'entretien s'éleverait à \$19,655,000. Le plan total nécessiterait une dépense de capital de \$175,000,000. Les dépenses globales d'entretien se chiffraient par \$53,000,000. Cette dernière somme représenterait le budget militaire annuel, au lieu des \$63,000,000 (à l'exclusion des engagements pris pour l'an prochain, qui portent le budget à \$85,000,000) de cette année.

M. Howard Green, député conservateur de Vancouver-Sud, pose alors au ministre la question suivante: "Le ministre est-il d'avis que ces recommandations sont justifiées en vue d'assurer une défense adéquate du Canada?" — Does the minister agree that these recommendations are justified and necessary in order to put Canada into a position of adequate defence? — Le ministre de la Défense nationale, M. Ian Mackenzie, répond textuellement: "Je pense certainement que, dans la mesure de nos ressources financières, aussitôt que nous pourrions nous permettre de le faire, nous devrions procéder avec ce programme. — I certainly think that, within our financial limitations, as soon as we possibly could afford to do it, we should go ahead on that program." Tout ce programme, ajoute le ministre, devrait être étudié par le comité composé des représentants de tous les partis, tel que suggéré par le chef du parti conservateur, M. R.-J. Manion, il y a quelques jours.

Par un comité non politique

De cet exposé et de ces aveux, nous tirons trois conclusions. La première, c'est que l'on tente de faire accepter ce programme de \$175,000,000, impliquant un coût d'entretien annuel de \$53,000,000, par un comité non politique. On cherche à enlever de la sphère politique, de la bataille électorale, le vaste plan de réarmement préparé de longue main par les fonctionnaires du ministère. Le mouvement ne manque pas d'habileté. On n'ignore pas que les préparatifs d'ordre militaire constituent une question politique fort discutée, pouvant avoir des répercussions électorales. Si un comité non politique acceptait le programme dans son entier ou avec des changements, le parti au pouvoir se trouverait libéré d'un lourd fardeau et d'une grave responsabilité devant l'électeur.

Un aveu

Deuxièmement. Le programme que le ministre a exposé à la Chambre constitue un aveu. Dès 1937, des députés ont demandé au gouvernement si les crédits militaires de cette année-là faisaient partie d'un plan d'avenir et constituaient un engagement. Les porte-paroles du gouvernement ont toujours prétendu qu'un tel plan n'existait pas et que les prévisions budgétaires des années à venir seraient proportionnées aux besoins du moment. Il va sans dire que le gouvernement d'année en année refusait d'accorder au ministère de la Défense nationale une partie des crédits qu'il de-

mandait. Des considérations politiques et financières ont inspiré une certaine prudence aux gouvernants. N'empêche que, pendant ce temps, on préparait soigneusement un plan général, pouvant servir de directives générales et devant assurer, à ce que l'on prétend encore aujourd'hui, la défense adéquate du pays.

Cela donne raison à M. Raymond

Troisièmement. Le programme révélé par le ministre donne entièrement raison à M. Maxime Raymond, député de Beauharnois-Laprairie. Nous avons déjà cité la partie du discours de M. Raymond dans laquelle le député de Beauharnois disait qu'il était difficile — M. Mackenzie King en avait fait lui-même l'aveu — de savoir avec exactitude si les crédits demandés par les chefs des services du ministère de la Défense étaient destinés seulement à la défense du pays. Il n'est pas inutile de placer de nouveau sous les yeux du lec-

(Suite à la page 3)

Le carnet du grincheux

Sur un arc de triomphe, à Outremont, se lit cette inscription: "Outremont souhaite la bienvenue à nos Souverains". Un citoyen puriste de cette coquette ville affirme qu'il faudrait à ses souverains au lieu d'un arc, surtout dans une ville qui se pique d'héberger "Stanislas", le collègue du "bon français".

Est-ce M. Beauchemin ou est-ce M. Pierre Casgrain qui a montré, dans l'incident Pouliot, des dispositions si marquées pour le rôle d'Anasthasie?

Quand le président Roosevelt voudra parler en public, il aura désormais un boeuf sur la langue — le boeuf argentin.

Le Sénat américain croit qu'il est illogique de subventionner d'une main l'agriculture dont l'élevage est l'une des principales industries, et de commander de l'autre le corn beef de la marine en Argentine.

Les journaux publient le menu du déjeuner qui sera offert à nos souverains à la maison Blanche. Les bêtises au beurre y tiennent une place d'honneur. C'est un menu spartiate, vraiment démocratique, mais, s'il est gourmet, le roi trouvera qu'en fait de menu, c'est un peu... menu.

Un ami de l'humanité, c'est le conseiller municipal Alfred O'Connor, de Chicago, qui réclame un caractère plus gros et plus noir dans son indicateur des téléphones. Au moins la moitié de l'humanité est presbyte à cinquante ans et l'annuaire téléphonique est imprimé pour des myopes.

Un "speaker" à la radio parlait tantôt du roi de l'Empire britannique. Cet hurluberlu ignore-t-il que Sa Majesté est ici en sa qualité de roi du Canada?

Evidemment, la censure n'existe pas à Ottawa où l'on a même songé à désavouer la loi de Duplessis contre le communisme — elle n'existe pas, mais, comme disent les Canayens, "elle est bien là, veille".

Le Grincheux

Le "Devoir" ne paraîtra pas

Demain, fête de l'Ascension, le "Devoir" ne paraîtra pas. Bureaux et ateliers resteront fermés toute la journée.

Vive le Roi ! Vive la Reine !

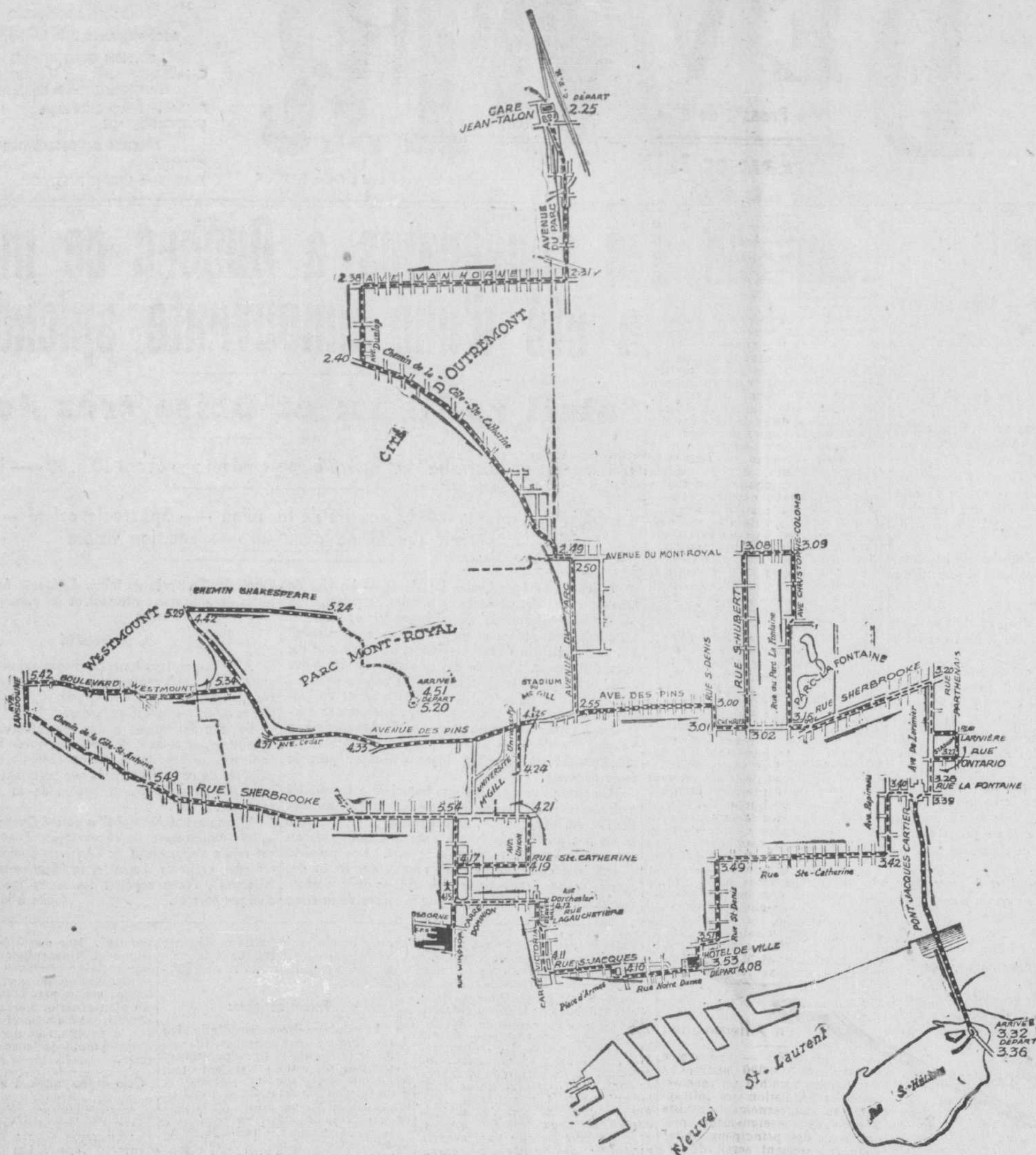
Vive le Roi du Canada ! Vive la Reine, sa très gracieuse compagne !

Puisse leur séjour en terre canadienne ne laisser à Leurs Majestés que d'agréables souvenirs !

Bien les protège, ainsi que les gentilles fillettes dont l'image les accompagne par delà les mers !

Et que l'affection de leurs peuples allège la couronne si lourde aux fronts royaux !

PAR OU PASSERONT NOS SOUVERAINS DEMAIN A MONTREAL



Carte montrant le parcours du défilé royal demain après-midi, avec l'horaire. Leurs Majestés arriveront à la gare Jean-Talon à 2 h. 15.

Les funérailles de Mlle F. Turcotte

Les funérailles de Mlle Françoise Turcotte, dont nous avons annoncé le décès hier, auront lieu le vendredi matin 19 mai. Départ de la demeure de ses parents où la dépouille est exposée, 139, ave. Abbott, Westmount, à 8 h. 30; service à 8 h. 45 à l'église de Saint-Léon de Westmount; inhumation à Drummondville.

La défunte était la fille de M. et Mme Laurent Turcotte; cette dernière née Pigeon (Emilienne).

Avis de décès

McCOMBER. — A Châteauguay, le 16 courant, est décédée à 63 ans Emma Cawthorn, épouse de J.-Edmond McComber, et mère de M. l'abbé R. McComber, curé de Ste-Clothilde, et du R. P. Albert McComber, missionnaire au Basuto-land. Funérailles vendredi le 19 courant, à 10 heures, à l'église de Châteauguay. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Pas de fleurs.

PALARDY. — A Montréal, le 17 mai 1939, chez sa fille Madame J.-R. Poirier, 4948, chemin Côte des Neiges, à l'âge de 86 ans, 1 mois, est décédée Mathilde Hartois, épouse de feu Michel Palardy, à la dernière demeure. Les funérailles auront lieu vendredi, le 19 courant, à Sainte-Madeleine de Saint-Hyacinthe, à 9 heures. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

NÉCROLOGIE

BECHARD. — A Montréal, le 15, à 67 ans, Marie-Anne Paquin, épouse de Gaudioso Bechard.

BELANGER. — A Montréal, le 15, à 77 ans, Pierre-Olivier Bélanger, époux de Philomène Filion.

BLAIR. — A Montréal, le 14, à 72 ans, Napoléon Blair, époux d'Olympe Pelletier.

BRAS. — A Montréal, le 15, à 49 ans, Mme Stanislas Bras, née Marie-Louise Gauthier.

CHATELLOIS. — A Lachine, le 15, à 68 ans, Damien Châtellois, époux d'Alexina Huneault.

DARRACH. — A Verdun, le 14 Gordon Darrach, époux d'Amélie Desrochers.

DESJARDINS. — A Montréal, le 16, à 84 ans, Azélie Oulmet, veuve de Camille Desjardins.

LALONDE. — A Montréal, le 15, à 50 ans, Eugénie Prévost, épouse de Téléphore Lalonde.

LAROCHE. — A Montréal, le 16, à 74 ans, Mme veuve Dominique Larocque, née Marie-Louise Desjardins.

LEPREVIER. — A Montréal, le 15, à 13 ans, Antoine, fils d'Alexandre Leprevier et de Germaine Desrochers.

MALLETTE. — A Montréal, le 15, à 27 ans, Lucienne, fille du capitaine et de Mme A.-L. Mallette.

McCOMBER. — A Châteauguay, le 16, à 63 ans, Emma Cawthorn, épouse de J.-Edmond McComber, mère de l'abbé R. McComber, curé de Ste-Clothilde, et du R. P. Albert McComber, missionnaire au Basuto-land.

PLAMONDON. — A Montréal, le 15, à 46 ans, Georges Plamondon, époux de Berthe Caquerre.

RANGER. — A Montréal, le 15, à 86 ans, Charles-Edmond Ranger, époux d'Alice Valois.

RANGER. — A Rigaud, le 15, à 70 ans, Joseph Ranger, époux de feu Zilda Flon.

Le service des tramways et des autobus demain à Montréal

Communication officielle

Dans un bulletin publié aujourd'hui, la Compagnie des tramways de Montréal donne de nouvelles informations au sujet du service des tramways et des autobus durant la visite royale, ici, demain. La Compagnie demande au public de se familiariser avec ces informations mais elle fait remarquer que des changements faits à la dernière minute, et que la compagnie ne peut ni prévoir ni contrôler, peuvent modifier quelques-uns des projets.

"A la demande de la police, certains districts dans lesquels les tramways circulent ont été déclarés des "sections sans arrêts", ce qui signifie que les tramways ne pourront pas arrêter pour prendre ou pour laisser descendre des voyageurs entre deux points spécifiés qui sont les suivants:

Avenue du Parc, entre les rues Ogilvy et Van Horne;
Rue Van Horne, entre les rues Outremont et Harland;
Chemin de la Côte Sainte-Catherine, entre le chemin Bellingham et la rue Laurier, (un arrêt à la rue Stuart);

Avenue du Parc, entre la rue Mont-Royal et l'avenue des Pins;
Avenue du Parc LaFontaine, des rues Delarochette et Rachel à la rue Sherbrooke;

Rue Delarochette, de la rue Sherbrooke au sud de la rue LaFontaine;

Rue Papineau, entre les rues LaFontaine et Dorchester;
Rue Sainte-Catherine, entre les rues Papineau et Saint-Denis, (un arrêt à la rue Amherst);

Rue Saint-Jacques, de la Place d'Armes à la rue McGill;
Côte du Beaver Hall, entre les rues Saint-Jacques et Dorchester;

Rue Dorchester, entre la côte du Beaver Hall et la rue Windsor;
Rue Sainte-Catherine, entre les rues Windsor et Aylmer;

Chemin de la Côte-des-Neiges, entre le boulevard Westmount et le chemin Shakespeare;

Rue Sherbrooke, de l'avenue Metcalfe à la rue Atwater et de l'avenue Metcalfe à l'angle des rues Greene et Western.

Dans ces sections de rues aucun arrêt ne se fera dans les deux directions.

"Aucun tramway ne circulera sur les rues Windsor et Dorchester de 5 h. 30 de l'après-midi jusqu'au départ du roi de l'hôtel Windsor, à la suite du banquet. "Où le cortège royal traverse un circuit de tramways, les tramways pourront probablement circuler jusqu'à une quinzaine de minutes avant le passage du roi.

"Quand le cortège royal suivra une rue sur laquelle circulent les tramways en temps ordinaire, les

service sera probablement interrompu au moins 20 minutes avant le temps où le roi est attendu et ne reprendra qu'environ 5 minutes après le passage du groupe royal.

"Il y aura certains changements d'itinéraires définis qui sont les suivants:

ROUTE 80 — BLEURY. — Tournera vers l'est rue Jean-Talon jusqu'à Saint-Denis à partir de 1 h. de l'après-midi. Plus tard, quand la foule deviendra plus dense, ils tourneront vers l'est, rue Bernard, jusqu'à Saint-Laurent.

ROUTE 80 — VAN HORNE. — Durant le temps que le cortège royal défilera rue Van Horne, ces tramways seront envoyés vers l'est rue Bernard, jusqu'à la rue St-Laurent.

ROUTES 24-25-68-72 — SUR LA RUE ST-DENIS. — Durant le passage du cortège royal rue Ste-Catherine, de la rue Papineau jusqu'à la rue St-Denis et, ensuite, jusqu'à la rue Craig, les tramways de la rue St-Denis se rendront au terminus de la rue Craig par les rues Ontario et St-Laurent.

ROUTE 22 — NOTRE-DAME EST. — Le service sur la rue Notre-Dame est sera suspendu de 2 h. de l'après-midi jusqu'à 4 h. 15. Les tramways Notre-Dame seront envoyés à la rue Craig par la rue Delorimier.

RUE DORCHESTER. — Les tramways ne circuleront pas côté du Beaver Hall et sur les rues Dorchester et Peel après 3 h. 45 et jusqu'à ce que le cortège ait dépassé l'angle des rues Ste-Catherine et Union.

ROUTE 5 — ONTARIO. — Les tramways de la rue Ontario n'iront pas au square Victoria à partir de 3 h. 30 de l'après-midi mais se rendront au terminus de la rue Craig jusqu'à ce que la côte du Beaver Hall soit libre.

ROUTE 9 — RACHEL-WINDSOR. — Les tramways Rachel-Windsor se rendront au terminus de la rue Craig par la rue St-Laurent à partir de 3 h. 45 de l'après-midi. Plus tard, ils se rendront à la rue Windsor par la rue St-Jacques et reviendront via St-Antoine, le square Victoria, la rue du Beaver Hall et la rue Ste-Catherine, et ils suivront cette route durant toute la soirée.

ROUTES 14-35 et WINDSOR 70-83. — De 3 h. 50 à 5 h. de l'après-midi, ces tramways passeront par les rues Guy, Dorchester, Windsor et Saint-Jacques pour se rendre à la Place d'Armes. Après 5 h. 30, ces tramways passeront par les rues Sainte-Catherine et Université pour se rendre à la Place d'Armes via la côte du Beaver Hall.

CHEMIN DE LA CÔTE DES NEIGES. — On croit que les tramways pourront circuler les deux directions sur Côte des Neiges jusqu'à ce qu'ils soient arrêtés à l'avenue des

Cèdres et au chemin Shakespeare, vers 4 h. 15 de l'après-midi.

Pendant que les visiteurs royaux seront sur la montagne, le service sera repris pour une courte période puis arrêtera de nouveau au chemin Shakespeare et au sud du boulevard Westmount vers 5 h. 10 de l'après-midi.

BOULEVARD WESTMOUNT ET RUE SHERBROOKE OUEST. — Les tramways et les autobus ne circuleront pas sur le boulevard Westmount à partir de 2 h. de l'après-midi jusqu'à environ 15 minutes après le passage du cortège royal, et sur la rue Sherbrooke, entre les rues Atwater et Victoria, après 4 h. et jusqu'à ce que le cortège ait passé la rue Atwater.

"Tous les arrangements mentionnés ici sont à l'état de projet et dépendront de la possibilité pour les autorités de la circulation de maintenir les rues ouvertes."

Nos éphémérides

17 mai 1774

L'adoption de l'Acte de Québec

L'Acte de Québec, qui confirmait certains droits accordés aux Canadiens français, fut adopté à la Chambre des lords sans discussion, le 17 mai 1774. C'est après son adoption qu'il suscita des débats. Lord Chatham, effrayé d'une loi qui établissait sur tout un continent la liberté de la religion catholique, se rendit — malade — à la Chambre pour protester. Il décrivit cette loi comme cruelle, oppressive, odieuse, destructrice de la liberté, comme une violation de la religion protestante, comme un attentat à la Réforme, à la révolution de 1688, et au serment prêté par le souverain à son couronnement. Il demanda aux évêques protestants de combattre une loi qui établissait la religion catholique sur tout un continent. Il affirma que le parlement n'avait pas plus le droit de changer le serment de suprématie que de révoquer la Grande Charte. On pourrait croire que ces protestations furent écartées, mais elles furent, au contraire, le point de départ d'une loi qui, le 17 mai 1774, fut adoptée par le parlement britannique.

Une tannerie au Mississipi

En 1702, c'est le projet que caressait le lieutenant-général de Montréal, le sieur Juchereau, lorsqu'il laissa son poste et obtint le privilège de faire le commerce des peaux de bœufs sauvages. Des échantillons de ces

peaux avaient été envoyés en France.

Après les avoir tannées, on s'apercevait qu'elles ressemblaient fort à du chamois malgré leur force. Les Indiens en faisaient des boucliers que les balles ne perçaient pas aisément. Le 18 mai 1702, Juchereau partit pour la rivière Ouabache. Il emprunta 40,000 livres et engagea des hommes pour l'aider dans l'établissement de son industrie. Mais on pouvait croire que l'idée d'aller établir une tannerie dans le sud de l'Amérique pouvait paraître fantaisiste à cette date. Seulement, Juchereau devait avoir son idée derrière la tête, car on entendit répéter peu de temps après qu'il n'hésitait pas à se livrer à la traite des pelleteries. Il revint trois ans plus tard à Montréal, laissant ses peaux de bison et sa tannerie. L'entreprise n'avait pas rapporté beaucoup.

Après les avoir tannées, on s'apercevait qu'elles ressemblaient fort à du chamois malgré leur force. Les Indiens en faisaient des boucliers que les balles ne perçaient pas aisément. Le 18 mai 1702, Juchereau partit pour la rivière Ouabache. Il emprunta 40,000 livres et engagea des hommes pour l'aider dans l'établissement de son industrie. Mais on pouvait croire que l'idée d'aller établir une tannerie dans le sud de l'Amérique pouvait paraître fantaisiste à cette date. Seulement, Juchereau devait avoir son idée derrière la tête, car on entendit répéter peu de temps après qu'il n'hésitait pas à se livrer à la traite des pelleteries. Il revint trois ans plus tard à Montréal, laissant ses peaux de bison et sa tannerie. L'entreprise n'avait pas rapporté beaucoup.

Après les avoir tannées, on s'apercevait qu'elles ressemblaient fort à du chamois malgré leur force. Les Indiens en faisaient des boucliers que les balles ne perçaient pas aisément. Le 18 mai 1702, Juchereau partit pour la rivière Ouabache. Il emprunta 40,000 livres et engagea des hommes pour l'aider dans l'établissement de son industrie. Mais on pouvait croire que l'idée d'aller établir une tannerie dans le sud de l'Amérique pouvait paraître fantaisiste à cette date. Seulement, Juchereau devait avoir son idée derrière la tête, car on entendit répéter peu de temps après qu'il n'hésitait pas à se livrer à la traite des pelleteries. Il revint trois ans plus tard à Montréal, laissant ses peaux de bison et sa tannerie. L'entreprise n'avait pas rapporté beaucoup.

Après les avoir tannées, on s'apercevait qu'elles ressemblaient fort à du chamois malgré leur force. Les Indiens en faisaient des boucliers que les balles ne perçaient pas aisément. Le 18 mai 1702, Juchereau partit pour la rivière Ouabache. Il emprunta 40,000 livres et engagea des hommes pour l'aider dans l'établissement de son industrie. Mais on pouvait croire que l'idée d'aller établir une tannerie dans le sud de l'Amérique pouvait paraître fantaisiste à cette date. Seulement, Juchereau devait avoir son idée derrière la tête, car on entendit répéter peu de temps après qu'il n'hésitait pas à se livrer à la traite des pelleteries. Il revint trois ans plus tard à Montréal, laissant ses peaux de bison et sa tannerie. L'entreprise n'avait pas rapporté beaucoup.

Mussolini à Turin

Turin, Italie, 17 (C.P.-Havas) — Le premier ministre Mussolini a traversé aujourd'hui la ville de Turin aux acclamations de la foule pour entreprendre la dernière étape de sa tournée d'inspection à travers le Piedmont. Il doit visiter aujourd'hui Alessandria et autres localités non loin de la frontière française.

Disparu !

LACROIX. — Léopold Lacroix, 5 pieds 3 1/2 pouces. Pesant: 120 livres. Epoux de Jeanne Leroux, n'a pas donné de ses nouvelles depuis son départ de Montréal, en 1932. Demeurant rue Fabre avant sa disparition et passant l'été à Rosemere, il était petit-fils des Limoges, propriétaires de fours à chaux de Montréal. Toute personne pouvant donner quelques renseignements à son sujet est priée de communiquer avec Mme Léopold Lacroix, son épouse. Tél.: Bélair 1648.

Quelle date?

Voyez ici :

1939	MAI	1939
Dim.	Lun.	Mar.
1	2	3
4	5	6
7	8	9
10	11	12
13	14	15
16	17	18
19	20	21
22	23	24
25	26	27
28	29	30
31		

EAU des CARMES BOYER

FACILITE LA DIGESTION
APaise LES NERFS
DSSIE TOUS MALAISES
RECONFORTE

• Toutes pharmacies

Mort de Mgr Lemaître

Tunis, 17 (C.P.-Havas) — S. Exc. Mgr Alexis Lemaître, archevêque de Carthage et primat d'Afrique, est décédé subitement aujourd'hui à l'âge de 75 ans. Il appartenait à la Congrégation des Pères Blancs et il avait célébré en juin dernier le cinquantième anniversaire de son ordination sacerdotale. Il était né à Onlay dans le diocèse de Nevers.



VERS L'OUEST!
SUIVONS LA ROUTE DE JASPER

Train Direct pour Winnipeg-Saskatoon
Edmonton-Jasper
Vancouver

CANADIEN NATIONAL

NOTRE FAVORI NATIONAL

Gin MELCHERS

CROIX D'OR

10 oz. 90¢
26 oz. 2.00 40 oz. 2.80

LA BOISSON LA PLUS SAINE
Plus Forte - Plus Savoureuse

LONDON CLUB
London Dry Gin

THREE CASTLES
Liqueur Whisky

PRODUITS DE MELCHERS DISTILLERIES LIMITED, Montréal et Beauport

BIENVENUE A LEURS MAJESTES

Carrière & Senécal Ltée

OPTOMETRISTES-OPTICIENS A L'HOTEL-DIEU

271 est, rue Ste-Catherine.

LA. 2211



Bienvenue à LEURS MAJESTES

Nous nous unissons aux autres loyaux sujets pour souhaiter la bienvenue à Leurs Majestés à l'occasion de leur gracieuse visite. Avec une sincérité qui transcende toute pompe nous les assurons de nouveau de notre ferme dévotion.

LECHASSEUR LIMITÉE

974 OUEST, STE-CATHERINE 375 ST-JACQUES 281 EST, STE-CATHERINE

Voyagez par train
Tarifs avantageux
Renseignements des agents
ou appelez M.A. 5301

LE DEVOIR

Le DEVOIR est membre de la "Canadian Press", de l'"A.B.C." et de la "C.D.N.A."

MERCREDI, 17 MAI 1939

BEAU ET PLUS FRAIS

MAXIMUM ET MINIMUM
Aujourd'hui maximum 64.
Minimum 48.
Même date l'an dernier 62.
Minimum 46.
Même date l'an dernier 42.
BAROMETRE: 19 h. a.m. 29.75. 11 h. a.m. 29.70.

Chiffres fournis par
Mme L.-P. de Masi, 7631 rue Saint-Denis,
Montréal.

La presse parisienne et la visite royale

Paris, 17. (P.C.-Havas). — La presse parisienne se fait longuement l'écho de la visite des souverains britanniques au Canada. La plupart des journaux consacrent une large place au voyage royal, soit qu'ils soulignent l'importance sentimentale et politique de la tournée du chef de l'Empire britannique dans le grand Dominion américain, soit qu'ils prennent prétexte de la visite pour entretenir leurs lecteurs du Canada et surtout du Canada français.

Rappelant que la visite du roi d'Angleterre est la première visite que rend un souverain britannique au Dominion, Gabriel Hanotaux, de l'Académie française, président du Comité France-Amérique, écrit notamment dans *Le Journal*: "Le voyage du roi et de la reine d'Angleterre au Canada est un événement que l'on peut qualifier d'historique. La France et l'Angleterre donnent en même temps au mot 'Empire colonial' toute sa valeur, son autorité impériale."

Rappelant les différences entre le système politique colonial français et le système anglais, il ajoute à propos de ce dernier: "Le système qui est celui de l'une des plus belles possessions anglaises, le Canada, nous intéresse en particulier, puisque le Canada, ayant été sous l'ancien régime une colonie française, a conservé une nombreuse population parlant notre langue et ayant nos mœurs traditionnelles. L'Amérique du Nord est la fille des deux grandes nations européennes."

Le Danemark accepte prudemment de négocier un pacte de non-agression avec l'Allemagne

Les autres Etats scandinaves déclinent poliment l'offre du chancelier Hitler

Berlin, 17 (A.P.). — Le Danemark a prudemment accepté aujourd'hui de négocier un pacte de non-agression avec l'Allemagne, tandis que les autres Etats scandinaves — la Suède, la Norvège et la Finlande — déclinent poliment l'offre du chancelier Hitler. Le secrétaire d'Etat du ministère allemand des Affaires étrangères, le baron Ernst von Weizsäcker, a reçu séparément les ambassadeurs des quatre pays scandinaves.

La Suède, la Norvège et la Finlande ont déclaré qu'elles ne voyaient pas la nécessité d'un pacte de non-agression avec l'Allemagne. Le Danemark, qui est le seul des Etats scandinaves à posséder une frontière commune avec l'Allemagne, est

Le "Times" de Londres et les Canadiens français

Londres, 17 (C.P.). — Le *Times* de Londres souligne aujourd'hui le fait que c'est à une population de race, de langue et de tradition françaises qu'il est dévolu l'honneur d'accueillir le roi et la reine sur le sol canadien dans un article consacré aux liens qui unissent le Canada à la Couronne d'Angleterre.

"Les Canadiens français, dit le journal londonien, doivent cet honneur en quelque sorte à un accident géographique, mais aucune province du Dominion ne pouvait invo-

L'arrivée des souverains à Québec...

(Suite de la première page)

Acclamations

A 10 heures précises, leurs Majestés ont apparues aux invités qui avaient pu attendre le débarcadère. Ce fut alors une acclamation spontanée à laquelle le protocole n'avait rien à faire.

Chose étrange, personne ne songeait ou n'osait crier: "Vive le roi, vive la reine!" C'était plutôt un immense "aïe", qui n'avait certes rien de la solennité britannique.

En uniforme d'amiral

Le roi portait l'uniforme d'amiral alors que la reine était vêtue d'un ensemble gris perle rehaussé de fourrures de même ton qui lui allait à ravir.

Vient de paraître

"Le Canada d'aujourd'hui"

(Traduction française du livre "Canada Today", du professeur F. R. Scott, de McGill)

L'automne dernier parut un ouvrage extrêmement intéressant, "Canada Today", par le professeur F. R. Scott, professeur de droit civil à l'Université McGill. On a écrit de cet ouvrage que "c'est l'expression de nombreux points de vue différents sur le Canada, résumés de façon impartiale; le résultat d'ensemble est excellent" (Free Press de Winnipeg).

Le professeur Scott exprime sur la question de la défense du Canada, sur la part qu'on veut lui faire prendre aux guerres de l'Angleterre, un point de vue de très grande actualité pour les Canadiens, tant de langue française que de langue anglaise.

Cet ouvrage vient de paraître en français, aux éditions du "Devoir". Un volume grand format, beau papier, de plus de 200 pages, avec tableaux et index analytique, \$1. franco.

Adressez les commandes au plus tôt, au "Devoir" même, à Montréal. Remise aux libraires, pour commandes à la douzaine.

La réponse du Roi à M. King

Québec, 17 (C.P.). — Voici le texte de la réponse de Sa Majesté le Roi à l'adresse de bienvenue du premier ministre du Canada, M. Mackenzie King.

Monsieur le premier ministre, Je suis profondément ému des paroles de bienvenue que vous nous avez adressées, à la reine et à moi, au nom du peuple canadien.

Je me rends compte que nous vivons une heure historique. C'est la première fois qu'un roi anglais traverse l'Atlantique. Je foule aujourd'hui le sol de l'Amérique du Nord. C'est ici au cours des deux derniers siècles, par les revers et par les succès, que s'est en grande partie forgé le Commonwealth britannique des nations tel que nous le connaissons aujourd'hui.

C'est aussi la première visite du souverain à l'un de ses Domaines d'outre-mer. Il convenait de visiter d'abord le plus ancien des Domaines de la Couronne. Je suis particulièrement heureux d'avoir le plaisir de rencontrer, dès le jour de mon arrivée, non seulement mes ministres, mais tous les membres de mon Conseil privé au Canada.

Vous du Canada, vous avez déjà en partie réalisé la première partie de la promesse biblique en étendant votre domination d'un océan à l'autre. Et vous travaillez à accomplir l'autre partie en consolidant votre gouvernement du fleuve jusqu'aux confins de la terre, du Saint-Laurent jusqu'aux neiges de l'Arctique.

La reine et moi, nous désirons d'un vif désir connaître tout ce qu'il sera possible de connaître de votre vaste pays. Nous nous réjouissons particulièrement de cette occasion qui nous est donnée de saluer les hommes et les femmes qui en font la force, de prendre contact avec la jeune génération qui sera appelée si prochainement à en assurer l'avenir.

A Koulangsou

Tokyo, 17 (C.P.-Havas). — L'Agence Domei annonce aujourd'hui que le corps de débarquement japonais qui a occupé la concession internationale de Koulangsou à Amoy a été réduit à un strict minimum. La plupart des fusiliers marins auraient été retirés après que la police ait arrêté ceux qu'elle soupçonne d'organiser le terrorisme contre les Japonais.

Tokyo, 17 (A.P.). — L'Agence Domei rapporte que des fusiliers marins de Grande-Bretagne et des Etats-Unis sont débarqués aujourd'hui sur l'île de Koulangsou, la concession internationale d'Amoy. Il se trouve actuellement quatre navires de guerre anglais et deux navires de guerre américains à Koulangsou.

Le grand mufti exclu de Palestine

Londres, 17. (A.P.). — Le ministre des colonies, M. Malcolm MacDonald, a révélé aujourd'hui que le gouvernement britannique avait décidé d'exclure de la Palestine pour une période indéfinie le grand mufti de Jérusalem, Haj Amin Effendi al Hussein. Il a déclaré aux Communes que le groupe du grand mufti est responsable d'une campagne de terrorisme et d'assassinats menés non seulement contre les Anglais et les Juifs mais contre un bon nombre d'Arabes.

est dix heures et demie. Leurs Majestés descendent seules, sans la moindre escorte. La foule acclame et applaudit avec une évidente timidité pendant que Leurs Majestés s'avancent en souriant et en saluant vers l'estrade d'honneur.

Les présentations

Suit immédiatement l'impressionnante cérémonie des présentations avec révérences, poignées de main, etc.

C'est M. Coleman, sous-secrétaire d'Etat, qui fait, à voix haute, les présentations.

Le 22e

Le roi passe ensuite en revue le 22e régiment qui a une tenue magnétique et qui fait même l'admiration d'un journaliste de Londres qui nous assure, en français, qu'on ne fait pas mieux à Buckingham. La fanfare joue le *God save the King* pendant que le régiment présente les armes à Sa Majesté.

La reine est alors conduite aux côtés du roi par M. King, à 10 h. 45. Leurs Majestés montent dans l'automobile découverte et surmontée d'un étendard qu'on leur a ménagé. La foule se précipite et la police fédérale a fort à faire pour la retenir en dehors des câbles.

Des enfants agitent des drapeaux

Les acclamations reprennent, égayées par des centaines de voix claires d'enfants qui agitent des drapeaux. Le cortège se dirige rapidement vers la haute ville pour la réception officielle du gouvernement de la province, dans la salle du Conseil législatif. Dans l'immeuble du débarcadère, décoré avec profusion en prévision d'une pluie possible, plusieurs centaines de journalistes s'affairent sur leurs bicyclettes pendant que le canon achève son salut royal et que la foule se disperse avec regret en regardant dans le lointain la gracieuse silhouette de la reine qui commence en souriant sa dure tournée à travers son royaume.

Le Barreau et la visite du roi

Le conseil de l'Ordre adopte une résolution de bienvenue aux souverains — Nominations

Le conseil du Barreau de Montréal, à une séance récente, a adopté une résolution de bienvenue à Leurs Majestés le roi et la reine, dans laquelle il réitére ses sentiments de loyauté envers le roi Georges VI, roi-empereur et roi du Canada. La raison de ce geste c'est que les avocats prêtent, outre leur serment d'office un serment d'allégeance à la Couronne. Le conseil signale dans la résolution que le roi est la source de la justice qu'administrent les juges.

Le conseil a nommé les examinateurs du Barreau, qui le sont pour trois ans; chaque section délègue un certain nombre d'examineurs. A Montréal le Barreau en choisit cinq, dont deux représentent chacune des deux universités, M. Antonio Perrault a été désigné comme représentant de l'Université de Montréal, et M. O.-S. Tyndale, comme représentant de l'Université McGill. Les trois autres sont MM. Walter Merrill, Armand Cloutier et Liguori Hébert.

Les délégués nommés au Conseil général du Barreau de la province de Québec sont MM. A.-W.-P. Buchanan, bâtonnier, délégué ex-officio; Paul Lacoste, ancien bâtonnier; Charles Cordeur, syndicat; Emilien Gadohis, trésorier; W.-C. Nicholson, Canille L. de Martigny, de Saint-Jérôme, Philippe Lamarre et Edouard Archambault.

M. Charles-M. Holt a été nommé président du comité de la bibliothèque, et M. Guy Vanier, secrétaire. On a nommé au bureau des examinateurs des sténographes officiels M. Emile Cadotte, comme président; M. Gaston Lacroix, secrétaire du Barreau qui est secrétaire ex-officio du bureau.

Le comité des fêtes on a réélu M. W.-B. Scott, comme président; M. Armand Cloutier a été nommé vice-président; les secrétaires conjoints sont MM. Gaston Lacroix, qui est l'ex-officio comme secrétaire du Barreau, et M. Allan Macnaughton, ancien secrétaire.

Recensement en Allemagne

Berlin, 17 (A.P.). — Une armée volontaire de 70,000 hommes a commencé aujourd'hui un recensement de la population qui doit apporter au gouvernement nazi une foule de renseignements précieux. L'un des principaux objectifs du recensement serait de déterminer quels sont les métiers ou les professions qui sont encombrés ou insuffisamment pourvus.

A Horta

Horta, Açores, 17 (A.P.). — L'hydravion français *Lieutenant de vaisseau Paris* a amerré aujourd'hui à Horta, après avoir franchi en dix heures environ la distance qui sépare Lisbonne, capitale portugaise, des Açores. L'hydravion français, qui doit assurer le service des passagers, est en train d'effectuer une envolée d'essai France-Etats-Unis.

Clémence d'un juge à l'occasion de la visite royale

Fred Brown, 3526 rue Saint-Dominique, trouvé coupable d'avoir fait une connexion illégale, a bénéficié ce matin de la clémence du tribunal en raison de la visite royale. Brown en était à une deuxième offense du genre. Il n'a toutefois été condamné qu'à une amende de \$104, les frais ou huit jours, soit l'amende imposée pour une première offense. En voilà un qui aura directement ressenti les bienfaits de la visite de nos Souverains.

Chevrier Lazure, 3414 rue Workman, a aussi été condamné à \$104, les frais ou huit jours, pour une offense similaire.

Alcide Gareau, 3966 rue Drolet, trouvé coupable d'avoir falsifié du sirop d'érable, a été condamné ce matin à \$25 et les frais ou à défaut à un mois de prison.

Ces sentences ont été prononcées par M. le juge Maurice Tétreau.

Fievre à l'hôtel de ville

L'hôtel de ville est enfiévré par l'expectative de la visite royale. On ne parle que de cela. Les échevins sont allés dans le bureau du maire où un récepteur de radio avait été installé, pour suivre les cérémonies qui se déroulaient à Québec.

Les ouvriers ont commencé à monter les draperies dans la grande salle, en même temps que les fleurs arrivaient à pleins wagons des serres municipales. Vers midi, les échevins du Plateau ont défilé par la rue Notre-Dame avec leurs corps de clairons, et sont descendus par la rue Gosford.

Les fonctionnaires sont sur les dents et le moindre de leurs soucis n'est pas d'écarter les suggestions bicornues. Un groupe est même allé jusqu'à réclamer qu'on peigne la base du monument de la reine Victoria et d'autres monuments, ainsi que la croix du Mont-Royal.

Un peu partout on rencontre des gens qui demandent des cartes pour assister au défilé et qui n'en trouvent pas.

Un seul ministre à Ottawa

OTTAWA, 17 (D. N. C.). — M. Gardiner, ministre de l'Agriculture, est le seul membre du cabinet fédéral à la Chambre des Communes, aujourd'hui. Tous ses collègues sont à Québec pour assister aux cérémonies de l'arrivée du roi. M. Gardiner constitue donc tout le gouvernement. La Chambre des Communes étudiera bills et crédits de l'agriculture.

Pour enrayer la fuite des capitaux anglais

LONDRES, 17 (A.P.). — Afin d'enrayer la fuite des capitaux anglais à l'étranger, notamment aux Etats-Unis, les courtiers de Londres viennent de s'entendre pour ne pas fournir de cotations sur les valeurs des Etats-Unis jusqu'à nouvel ordre.

Beau et frais

Les météorologistes annoncent un temps beau et frais pour demain dans la région de Montréal.

Qui croire...

(Suite de la première page)
Leur la déclaration de M. Raymond: "Nous sommes informés que les chefs des services du ministère de la Défense nationale (la milice, l'aviation, le service naval) ont demandé au gouvernement des sommes beaucoup plus considérables que celles qui figurent dans les crédits proposés, prétendant que ces crédits ne répondent aucunement aux besoins dans les circonstances actuelles; que le cabinet n'avait aucun moyen de décider si les requêtes des membres du conseil de la défense étaient aussi nécessaires qu'on les représentait, si ce n'est d'accepter entièrement les déclarations des différents chefs de départements quant à leurs besoins. Et ces informations nous ont été fournies ici même, par le premier ministre, le 14 mars dernier, en ces termes:

"Je me demande s'il (le chef de l'opposition, M. R.-J. Manion) a bien compris à quel point il est difficile, non seulement pour le ministre mais pour l'ensemble du cabinet, de décider si les requêtes émanant du ministère de la Défense sont bien aussi nécessaires qu'on les représente. A mon titre de membre du gouvernement j'ai eu l'occasion, ces deux dernières années, avec certains de mes collègues, de rencontrer des membres du conseil de la défense pour étudier les requêtes qu'ils adressaient au gouvernement sous forme de demandes de crédits. Nous examinâmes ces crédits dans le but de découvrir si les demandes étaient absolument nécessaires ou outrepassaient les besoins réels. En ces occasions, j'ai constaté, de même que mes collègues, qu'à moins de pouvoir compter sur un organisme indépendant auquel nous pourrions soumettre ces requêtes afin de déterminer si elles étaient bien nécessaires, il n'y avait aucun moyen d'obtenir ces renseignements si ce n'est d'accepter entièrement les déclarations des différents chefs de département quant à leurs besoins."

"Prenez le cas de la milice, de l'aviation et du service naval, par exemple. Tous ces services du ministère de la Défense nationale ont demandé au gouvernement des sommes beaucoup plus considérables que celles qui figurent dans les crédits présentés à la Chambre. Ils prétendent que les crédits demandés à la Chambre ne répondent aucunement aux besoins dans les circonstances actuelles, à leur avis. Il nous faut les interroger bien minutieusement, et étudier la question avec le plus grand soin avant de déposer les crédits. Mon honorable collègue sait que les crédits sont examinés dans des réunions plénières du cabinet, mais les crédits de la défense ont été étudiés en outre par un sous-comité du cabinet avec les membres du conseil de la défense. Je puis dire à l'honorable député que mon expérience sur ce comité du cabinet, qui a discuté ces questions avec les chefs des services du ministère de la Défense, m'a démontré qu'il est absolument nécessaire d'instituer un conseil qui sera tout à fait indépendant des chefs des services du ministère de la Défense. Ce conseil serait en mesure d'aider le gouvernement à décider jusqu'à quel point ces demandes sont absolument nécessaires dans les circonstances."

M. Maxime Raymond pouvait ajouter en toute justice: "Dans les circonstances, comment les membres de cette Chambre peuvent-ils décider, en connaissance de cause, que nos préparatifs sont exclusivement destinés à la défense du Canada? Quel est réellement l'objectif de ces chefs de département?"

A remarquer que le premier ministre semblait avoir des doutes sur la nécessité des requêtes des services du ministère de la Défense nationale; il préconisait la création d'un conseil d'achat pour contrôler les demandes de ces chefs de service et pour aviser le gouvernement en conséquence. Mais alors que le premier ministre n'est pas prêt à accepter tout ronds les projets des chefs de la marine, de la milice et de l'aviation, le ministre de la Défense nationale est d'avis que des nos ressources nous le permettront, nous devrions procéder à l'accomplissement du programme préparé par les conseillers techniques de son département.

Dans les circonstances, lequel devons-nous croire: le premier ministre ou le ministre de la Défense nationale?

Léopold RICHER

Le programme des souverains

A Montréal demain et à Québec aujourd'hui

Nos souverains partiront de Québec demain matin par le convoi royal à 10 h. 30 (d'été); ils arriveront aux Trois-Rivières à 11 h. 45 et en repartiront à midi; ils arriveront à Montréal, gare Jean-Talon, à 2 h. 15, pour en repartir par la gare Windsor, pour Ottawa, à 11 h. du soir. (Voir dans une autre page le parcours du défilé royal demain à Montréal, avec l'horaire).

A Québec, le programme d'aujourd'hui comporte: à 10 h. 30, arrivée; à 11 h. 25, réception au Parlement; à 12 h. 30, déjeuner au Château Frontenac; à 2 h. 35, visite de la ville de Québec; à 5 h. 30, thé à Spencerwood; à 8 h. 10, banquet au Château Frontenac.

L'anniversaire de la fondation de Montréal

La cérémonie au monument Maisonneuve ce matin

Les représentants de la ville et des sociétés nationales ont pris part ce matin, entre onze heures et midi, à la cérémonie du 297e anniversaire de Montréal.

Quelques minutes avant onze heures, le corps de cadets du Plateau, sous la direction du commandant Louis Dorval, a encadré le monument Maisonneuve, à la Place d'Armes. Le groupe d'honneur a pris place en dedans du cordon formé par les cadets, au pied du monument.

Le président de la Société d'archéologie et de numismatique de Montréal, M. Victor Morin, a présidé la cérémonie, à laquelle le maire de Montréal, M. Houde, assistait. Quatre couronnes de fleurs, déposées au pied du fondateur de Montréal, portent les inscriptions suivantes: Ville de Montréal, Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal et Ligue du progrès civique.

Me Victor Morin se réjouit que Leurs Majestés vont saluer demain le fondateur de Ville-Marie. Aujourd'hui, c'est l'hommage de la population de Montréal, dit-il, demain, ce sera celui de nos souverains. La maîtrise de Notre-Dame, en blanc autour d'un harmonium, chante sous la direction de M. Guillaume Dupuis O. Canada.

Le maire Houde cite les vers de Fréchette, *Jadis la France, s'r nos bords...* et demande de nous rappeler toujours ces paroles. Il est vrai, dit-il, que plus tard un pouvoir étranger courba nos fronts, mais l'orage est passé, et le temps est revenu de relever le front. Souvenons-nous cependant que *Jadis la France sur nos bords, jeta sa semence immortelle*.

M. Napoléon Brisebois parle au nom de la Société historique de Montréal. Il apostrophe le fondateur de Ville-Marie et dit que du haut de son monument, il peut voir la réalisation de la prophétie du Père Vimont, à propos du grain de sève qui deviendra un grand arbre. Il montre que la part qui revient au fondateur dans le développement de Montréal est considérable.

M. J. A. Bernier dépose officiellement la couronne au nom de la Société St-Jean-Baptiste.

M. Taggart Smythe dit quelques mots au nom de la ligue du progrès civique.

La maîtrise présente plusieurs pièces françaises et termine par le *Maple Leaf for ever*.

On remarque, dans le groupe d'honneur, outre les personnes nommées: Mgr. Olivier, M. Maunault, recteur de l'Université de Montréal; M. le curé L. Bouthier, Albert Ferland, Léon Trépanier, Paul Ostiguy, l'abbé Etienne Blanchard, W. H. Atherton, Antoine Monette, Alphonse de la Rochelle, Aimé Parent, Ubalde Baudry et autres.

Protestation en Pologne

Varsovie, 17. (A.P.). — Le journal socialiste "Robotnik" proteste aujourd'hui contre les méthodes aux-quelles on recourt en Allemagne en faisant le recensement pour démontrer que la minorité polonaise serait négligeable. On n'accepterait comme Polonais que les citoyens de la Pologne et les gens qui parlent le polonais classique en ne tenant pas compte des autres personnes qui sont de race polonaise.

C'est aussi de cette vieille partie du Canada que partent de nombreux pionniers pour l'Ouest et le Nord-Ouest, où ils se joignent aux fils des Iles britanniques et des nations de l'Europe continentale pour faire du Canada un pays d'hommes libres.

"C'est l'Union de l'ancien et du nouveau qui fait une cité ou une nation puissantes. L'accord et l'union harmonieuse des éléments variés qui forment le Canada furent le rêve idéal des Pères de la Confédération. Je ne puis souhaiter pour vous qui m'entendez un destin plus fortuné que la réalisation fructueuse et heureuse de ce noble rêve."

Cleveland, (P.A.). — Les directeurs du Chesapeake and Ohio Railway ont déclaré aujourd'hui un dividende de 50 cents par action ordinaire et \$1 par action de première priorité. Les deux dividendes sont payables le 1er juillet aux actionnaires inscrits le 8 juin.

Un art de vivre

par André MAUROIS, de l'Académie française

Etant donné l'époque actuelle, instable, sans orientation, et d'un avenir si incertain, aucun moment ne pouvait être plus favorable pour publier un *Art de vivre*, car le simple fait de vivre est bien devenu un art et un art difficile. André Maurois, le nouvel académicien, a mis avec bonheur ses préceptes en pratique et nous pouvons suivre ses conseils sur l'art de penser — l'art d'aimer — l'art de travailler — l'art de commander — l'art de vieillir et, en conclusion, l'art de vivre.

Volume de 240 pages. Au comptoir ou par la poste \$75. Service de Librairie du Devoir.

Le Roi répond en français à M. Duplessis

Traduction du texte de l'allocation de Sa Majesté

Québec, 17. (C.P.). — Le Canada français a souhaité officiellement aujourd'hui la bienvenue au Roi et à la Reine, alors que dans l'édifice du Parlement, M. Maurice Duplessis, premier ministre de la province de Québec, leur a exprimé les sentiments de "joie, de respect, de loyauté et d'affection" de la population canadienne-française.

La cérémonie s'est déroulée dans la salle du Conseil législatif. M. Duplessis a parlé en français et Sa Majesté a répondu également en français. Sa Majesté a dit que l'esprit de tolérance, et la mentalité qui caractérisent la façon dont les deux grandes races vivent côte à côte dans cette province sont "un exemple" pour le monde entier, et que "cette harmonie assure bien pour l'avenir du Canada".

Pendant cette cérémonie, Leurs Majestés étaient assises sur deux trônes semblables sous un dais rouge. Le premier ministre du Canada et les ministres fédéraux qui avaient reçu Leurs Majestés, à leur arrivée, se tenaient à la droite du trône. Le premier ministre Duplessis se trouvait en face du trône.

Quelques pieds plus loin, sur la première rangée, étaient S. E. le cardinal Villeneuve, et M. le chanoine Paul Bernier, chancelier de l'archevêché de Québec. Sa Majesté a fait l'éloge de la loyauté du peuple canadien-français. Voici le texte de son allocution:

La réponse du roi

"Je vous remercie très cordialement pour les loyaux sentiments exprimés dans l'adresse de bienvenue qui m'a été présentée ce matin dans cette ancienne et historique capitale, et je tiens à déclarer que la Reine et moi-même avons été profondément touchés de cette réception."

"L'allusion que vous avez faite au souvenir de mon père et de ma mère vénérés me touche aussi profondément. Je tiens à vous assurer que le feu roi avait une grande affection pour le peuple de la province de Québec et que la Reine-Mère aime aussi le peuple de Québec."

"L'esprit de tolérance dans lequel les deux grandes races vivent côte à côte dans cette province, est un exemple pour le monde entier. Cette harmonie assure bien pour l'avenir du Canada. Les Canadiens d'origine française sont fiers, et avec raison, de leurs traditions, de leurs coutumes et de leur langue."

"Associés avec leurs compatriotes d'origines différentes, ils sont unis dans leur amour pour le Canada, dans leur loyauté à la Couronne et leur dévouement aux idéaux de démocratie et de liberté si chers à tous ceux qui vivent sous le drapeau britannique."

"La Reine et moi-même sommes enchantés d'être au Canada et nous vous assurons que nous garderons un souvenir ému de cette visite à votre cité historique. Nous vous remercions de nouveau pour vos bons souhaits et nous vous transmettons les sincères remerciements des princesses Elisabeth et Margaret-Rose pour les bonnes pensées et les bons sentiments que vous avez pour elles."

"En exprimant nos sentiments d'affection pour le peuple de cette province, la Reine et moi-même prions la Providence qu'elle continue à vous conduire en sécurité vers l'avenir."

La réponse du Roi à M. Dandurand

Québec, 17 (C. P.). — Sa Majesté a répondu en français à l'allocation de M. le sénateur Dandurand au déjeuner du Château Frontenac. Voici la traduction de cette réponse:

"Je veux, Monsieur le sénateur Dandurand, saluer l'ancienne province de Québec et cette belle et ancienne cité, dans la langue des pionniers qui apportèrent la civilisation sur les rives du fleuve Saint-Laurent. C'est ici que s'ouvrit pour la première fois la porte du Canada, et que naquit la nation canadienne."

"C'est ici que de grands exploits furent accomplis, laissant des témoignages qui resteront à jamais glorieux pour la France et la Grande-Bretagne. C'est ici aujourd'hui que deux grandes races vivent ensemble et heureuses. L'esprit de Québec est un heureux mélange d'esprit vigoureux et fièrement maintenu."

"C'est aussi de cette vieille partie du Canada que partent de nombreux pionniers pour l'Ouest et le Nord-Ouest, où ils se joignent aux fils des Iles britanniques et des nations de l'Europe continentale pour faire du Canada un pays d'hommes libres."

"C'est l'Union de l'ancien et du nouveau qui fait une cité ou une nation puissantes. L'accord et l'union harmonieuse des éléments variés qui forment le Canada furent le rêve idéal des Pères de la Confédération. Je ne puis souhaiter pour vous qui m'entendez un destin plus fortuné que la réalisation fructueuse et heureuse de ce noble rêve."

Chesapeake and Ohio

NOS SOUVERAINS A QUEBEC

Nous avons parmi nous, dans la personne de Votre Majesté, non seulement le symbole, mais la présence réelle du chef de tout l'Empire (M. King)

La race des découvreurs et des pionniers du Canada vous est d'autant moins inconnue que vous vous réclamez, sire, et non sans fierté, d'une commune bien que lointaine parenté (M. Dandurand).

QUEBEC, 17. — Voici les textes des allocutions prononcées à midi, au Château Frontenac, au déjeuner offert à nos souverains par le gouvernement canadien, par M. Mackenzie King, premier ministre, et M. Raoul Dandurand, ministre, et leader du gouvernement King au Sénat:

M. King

Qu'il plaise à Votre Majesté, au nom de la population du Canada, je souhaite respectueusement à Votre Majesté et à Sa Majesté la Reine une royale bienvenue dans votre Dominion du Canada.

Nous sommes pleinement conscients de l'honneur insigne qui nous échoit d'être la première, parmi les nations d'outre-mer du Commonwealth, à recevoir la visite du souverain régnant et à jouir du rare privilège de souhaiter la bienvenue à notre Roi et à notre Reine. Nous éprouvons une véritable fierté à la pensée que nous avons parmi nous, dans la personne de Votre Majesté, non seulement le symbole, mais la présence réelle du chef de tout l'Empire.

Il y a plus de trois siècles, de petits navires, ignorés, sans bruit, se sont fêlés à leur arrivée, traversant les mers alors inexploitées, puis remontaient le Saint-Laurent jusqu'à l'endroit où, ce matin, Votre Majesté débarquait sur le sol canadien. Ici même, ces explorateurs aventureux élevaient la fleur de lys de France et plantaient la croix du Christisme. Ce jour-là le Canada naquit. Depuis, ces hauteurs ont vu se dérouler d'autres scènes héroïques et historiques.

Cet après-midi, Votre Majesté contempera les plaines où, il y a près de deux siècles, le sol de la vieille France dans le nouveau monde passait à la Couronne britannique. La transition établit solidement les possessions britanniques au-delà des mers. Votre Majesté verra aussi le monument qui commémore, en une commune inscription, les vertus des valeureux chefs des deux grandes races alors aux prises, et qui symbolise la chevalerie la plus pure, mais, davantage encore, l'unité nationale.

Ici, en 1864, à la suite d'une conférence préliminaire tenue à Charlottetown, les pères de la Confédération rédigèrent les résolutions qui servirent de base à l'Acte de l'Amérique britannique du Nord. Par l'effet de cet acte, les provinces du Canada, de la Nouvelle-Ecosse et du Nouveau-Brunswick s'unirent fédérativement sous l'autorité de la Couronne en un seul Dominion.

Le 1er juillet, 1867, dotées d'une constitution semblable en principe à celle du Royaume-Uni, les colonies britanniques ainsi réunies devinrent le Dominion du Canada.

Afin d'aider et de conseiller le souverain dans l'administration du pays, la nouvelle constitution pourvoyait à la création d'un conseil qui devait porter le nom de Conseil privé de la Reine au Canada.

Aujourd'hui, tous les conseillers privés du Canada ont été invités à se faire présenter à Votre Majesté, qu'ils soient membres du cabinet actuel ou des gouvernements antérieurs. C'est la première fois depuis

la Confédération, si l'on excepte les réunions du premier cabinet, que tous les membres du Conseil privé du Roi au Canada se trouvent réunis.

Jamais encore dans l'histoire du Canada, les ministres de la Couronne et, même, tous les membres du Conseil privé de Votre Majesté ne s'étaient réunis en présence de leur Roi.

Aujourd'hui, comme jamais auparavant, le trône devient le centre de notre vie nationale. L'ombre de l'imposant rocher de Québec ont passé, au cours des années, des générations d'hommes et de femmes, qui cherchaient et qui trouvent de nouveaux foyers et de nouveaux horizons en cette terre si favorisée. Nous nous reposons à la pensée que notre Roi et notre Reine suivront pendant quelques jours les sentiers tracés par ces aventureux pionniers. Vos Majestés découvriront non seulement, comme c'est déjà fait, des forêts, des prairies et des montagnes, mais, des villes et des villages florissants, tous désireux de les accueillir chaleureusement. Nous espérons que Vos Majestés auront aussi l'occasion de voir et d'apprécier, en une certaine mesure au moins, la beauté naturelle des innombrables lacs et rivières du Canada, de ses vastes espaces, de son ciel pur et de ses jours ensoleillés, de ses campagnes paisibles et de ses foyers serènes.

Nous reconnaissons les sacrifices que comportent vos longs et ardues voyages par terre et par mer, aussi bien que la séparation temporaire de vos enfants, ces enfants chéris de l'Empire, les princesses Elisabeth et Margaret-Rose. Puissent la sincérité et la chaleur de notre bienvenue vous rendre plus légère cette séparation. Vos Majestés trouveront en notre pays d'autres enfants désireux de se presser autour d'elles, des enfants qui à leur tour transmettront à la génération qui les suivra le souvenir de ce grand jour de leur vie.

Ici également, vous trouverez une famille qui est la vôtre, famille d'origines, de races et de pensées diverses, qui, en une libre association avec les autres membres du Commonwealth, mais également à sa manière, façonne son destin national.

Nous voudrions que Vos Majestés, en quittant l'ancien monde pour le nouveau, eussent le sentiment qu'elles ont tout simplement quitté un foyer pour en visiter un autre, et que nous appartenions tous à la même famille. Les institutions libres et l'idéal démocratique sont aussi chers au cœur de votre peuple du Canada qu'à celui des peuples de toute autre partie de l'Empire. Nous considérons que la conservation de ces institutions et de cet idéal sont au premier rang de nos devoirs.

Je voudrais assurer Vos Majestés que la chaleur de la bienvenue qu'elles recevront partout à sa

source dans l'admiration que ressentent tous les Canadiens pour leur personnalité, pour les qualités de cœur et d'esprit qu'elles possèdent. Dans votre existence quotidienne, nous voyons, agissant les vertus que nous apprécions par-dessus tout, la foi en Dieu, le souci du bien-être de l'humanité, le dévouement au service public, le contentement que procure la vie de famille et les joies simples du foyer. Au-dessus du sentiment que nous avons de la splendeur de votre fonction se place notre affection pour deux êtres jeunes qui portent, avec une si belle vaillance, une responsabilité sans égale au monde.

M. Raoul Dandurand

Qu'il plaise à Votre Majesté. Pour vous souhaiter la bienvenue dans la capitale de la Nouvelle-France, fondée en 1608, par Champlain et ses héroïques compagnons dont vous suivez les traces jusqu'aux contreforts des montagnes Rocheuses, la voix de leurs descendants s'impose, comme aussi pour solliciter la faveur de déposer aux pieds de votre charmante compagnie le respectueux hommage de votre population. La race des découvreurs et des pionniers du Canada vous est d'autant moins inconnue que vous vous réclamez, sire, et non sans fierté, d'une commune bien que lointaine parenté.

En effet, ils sont directement issus de ce grand-duché de Normandie, qui donna à son chef, Guillaume, cinquante mille hommes pour vaincre à Hastings et y établir sa domination sur l'Angleterre. C'est la progéniture de ces Anglo-Normands qui sont venue rejoindre ici même, en 1760, ses cousins francs-normands.

Is ne parlaient plus tout à fait la même langue, car dans votre île, la langue avait sensiblement évolué, au cours des siècles. Aussi éprouveront-ils, dès l'abord, quelque difficulté à se comprendre, bien que des milliers de vocables français eussent conservé leur forme. En particulier deux mots avaient gardé leur aspect original et leur plein sens, deux mots qui restaient profondément gravés dans leur mémoire normande et qu'ils ne devaient jamais oublier, deux mots qu'ils retrouveront dans votre écusson royal: Dieu et Mon Droit.

C'est la fidélité indéfectible à ces deux principes essentiels de vie, Dieu et Mon Droit, qui a assuré leur survie.

Sous l'égide de cette devise, ils ont pu clamer, en changeant d'allégeance, à l'instar des chevaliers du moyen âge: le Roi est mort, Vive le Roi!

Aussi aujourd'hui, répètent-ils à l'adresse de Votre Majesté, sans aucune réticence et de plein cœur: Vive le Roi!

Avez-vous besoin de bons livres? Adressez-vous au Service de Librairie du "DEVOIR", 430 rue Notre-Dame (est), Montréal.

L'horaire des spectacles

CINEMA DE PARIS — "Le Schpountz" à 11 h. 15, 4. 60, 9.10.
CAPITOL — "Angels with Dirty Faces" à 11 h. 05, 1.50, 4.50, 7.15, 9.55.
LOEW'S — "Sixty Glorious Years" à 11 h. 10, 1.50, 4.50, 7.10, 9.50.
ORPHEUM — "Wuthering Heights" à 10 h. 12, 2.45, 5.05, 7.30, 9.55.
PALACE — "Dark Victory" à 11 h. 05, 1.45, 4.20, 6.55, 9.35.
PRINCESS — "I'm From Missouri" à 10 h. 05, 12.45, 3.20, 6.15, 8.55.
NEVER SAY DIE à 11 h. 25, 2.10, 4.55, 7.35, 10.20.
ST-DENIS — "Alerte en Méditerranée" à 12 h. 30, 3 h. 35, 6 h. 20, 9 h. 15.
LES VILLES DE FEMMES à 2 h. 10, 5 h. 15, 8 h. 20.

Ciné-Guide

Quelques indications sur les films à l'affiche aujourd'hui

(Titres et textes enregistrés — Tous droits réservés. Ottawa 1937)

Premières

"Cinéma de Paris"
 LE SCHPOUNTZ — Comédie. Auteur et réalisateur: Marcel Pagnol. Interprètes: Orane Demazis, Fernandel, Charpin, Béatrice, Production Pagnol 1938. Pour tous.
 LES DEUX NOUVEAUX RICHES — Comédie. Védettes: Raimu, Betty Stockfield, Michel Simon. Pour tous.
"Rialto"
 HONOLULU — Voir Amherst.
 DARK JOURNEY — Comédie. Védettes: Conrad Veidt. Pour tous.
"Rivoli"
 ONE THIRD OF A NATION — Comédie. Védettes: Sylvia Sydney et Liff Egan. Pour tous.
 UP THE RIVER — Voir Savoy.
"Rosemont"
 TOPPER TAKES A TRIP — Voir Mont-Royal.
 DRAME SOCIAL — Védettes: Shirley Ross, Lloyd Nolan. Pour tous.
"Savoy"
 UP THE RIVER — Comédie. Védettes: Preston Foster, Phyllis Brooks, Tony Martin. Pour tous.
"OFF THE RECORD" — Comédie qui se déroule dans les milieux journalistiques. Védettes: Pat O'Brien, John Blondell. Pour tous.
"Saville"
 Même programme que le Monklund.
"Snowdon"
 STABLEMATES — Comédie. Védettes: Mickey Rooney. Pour tous.
 PARIS HONEYMOON — Comédie musicale. Védettes: Bing Crosby. Pour tous.
"Stella"
 PRISON SANS BARREAUX — Comédie musicale. Védettes: Corinne Luchaire. Pour public averti.
 LES DEUX COMBINAISONS — Vaudeville. Réalisateur: Jacques Hérold. Interprètes: Jules Berry, Milton, J. Gail, Mary Berry, Charpin. Pour public averti.
"Strand"
 Même programme que le Papineau.
"Westmont"
 CAFE SOCIETY — Comédie. Védettes: Madeleine Carroll, Fred MacMurray, Shirley Ross. Pour public averti.
 ONE THIRD OF A NATION — Voir Savoy.
"York"
 HONOLULU — Voir Amherst.
 HOTEL IMPERIAL — Voir Français.

"Mount-Royal"

THEY MADE ME A CRIMINAL — Comédie. Védettes: John Garfield, Gloria Dickson, Ann Sheridan. Pour tous.
 TOPPER TAKES A TRIP — Comédie. Védettes: Constance Bennett, Roland Young. Pour tous.
"Outremont"
 MADE FOR EACH OTHER — Comédie sentimentale. Védettes: Carole Lombard, James Stewart. Pour tous.
 SECRETS OF A NURSE — Comédie. Védettes: Edmund Lowe, Helen Mack, Dick Foran. Pour tous.
"Papineau"
 IDIOTS DELIGHT — Comédie. Védettes: Clark Gable, Norma Shearer. Pour tous.
 BURN 'EM UP O'CONNOR — Comédie. Védettes: Dennis O'Keefe, Cecilia Parker. Pour tous.
"Regent"
 THE GIRL DOWNSTAIRS — Comédie. Védettes: Franchot Tone, Walter Connolly, Reginald Owen, Reginald Gardiner. Pour tous.
 STAND UP AND FIGHT — Comédie d'aventures. Védettes: Florence Rice, Wallace Beery, Robert Taylor. Pour tous.

"Rivoli"

ADRIENNE LECOMTEUR — Biographie filmée. Réalisateur: Maurice Charlot. Védettes: Yvonne Printemps. Pour public averti.
 LES NOUVEAUX RICHES — Comédie. Védettes: Raimu, Betty Stockfield, Michel Simon. Pour tous.

"Rivoli"

HONOLULU — Voir Amherst.
 DARK JOURNEY — Comédie. Védettes: Conrad Veidt. Pour tous.

"Rivoli"

ONE THIRD OF A NATION — Comédie. Védettes: Sylvia Sydney et Liff Egan. Pour tous.
 UP THE RIVER — Voir Savoy.
"Rosemont"
 TOPPER TAKES A TRIP — Voir Mont-Royal.
 DRAME SOCIAL — Védettes: Shirley Ross, Lloyd Nolan. Pour tous.

"Savoy"

UP THE RIVER — Comédie. Védettes: Preston Foster, Phyllis Brooks, Tony Martin. Pour tous.
"OFF THE RECORD" — Comédie qui se déroule dans les milieux journalistiques. Védettes: Pat O'Brien, John Blondell. Pour tous.

"Saville"

Même programme que le Monklund.
"Snowdon"
 STABLEMATES — Comédie. Védettes: Mickey Rooney. Pour tous.
 PARIS HONEYMOON — Comédie musicale. Védettes: Bing Crosby. Pour tous.

"Stella"

PRISON SANS BARREAUX — Comédie musicale. Védettes: Corinne Luchaire. Pour public averti.
 LES DEUX COMBINAISONS — Vaudeville. Réalisateur: Jacques Hérold. Interprètes: Jules Berry, Milton, J. Gail, Mary Berry, Charpin. Pour public averti.

"Strand"

Même programme que le Papineau.
"Westmont"
 CAFE SOCIETY — Comédie. Védettes: Madeleine Carroll, Fred MacMurray, Shirley Ross. Pour public averti.
 ONE THIRD OF A NATION — Voir Savoy.

"York"

HONOLULU — Voir Amherst.
 HOTEL IMPERIAL — Voir Français.

France-Film et le défilé royal

Afin de permettre au personnel des cinémas de France-Film situés sur le parcours royal, de voir Nos Souverains, la direction de cette compagnie vient de prendre les dispositions suivantes: jeudi, 18 mai, les cinémas Saint-Denis, Arcs et National ouvriront leurs portes à 3 h. 30.
 Le Cinéma de Paris ouvrira les siennes une heure plus tard, soit à 4 h. 30.
 Les habitués de ces salles sont priés de prendre note de ces dispositions afin de ne pas risquer d'attendre inutilement aux portes.

Adoration nocturne de Montréal

Les adorateurs nocturnes sont convoqués pour deux réunions: 10-Dimanche le 21 courant, à Saint-Antoine, 5391 Snowdon, pour 8 h. p.m.
 20-Mardi, le 23 mai suivant, à Saint-Antoine de Longueuil, P.Q., l'autobus du pont se rend juste à l'église, à 8 h. p.m.

De progrès en progrès

Vers la perfection et le progrès! C'est vraiment un sujet de satisfaction de constater les transformations et les améliorations que subissent depuis quelques années, nos maisons de commerce dans la partie Est de Montréal.

ST-DENIS

PIERRE FRESNAY

ALGERIE-MEDITERRANEE

HUGUETTE DUFLOS

LEMONNIER

VISAGES DE FEMMES

CINEMA PARIS

FERNANDEL

SCHPOUNTZ

DEUXIEME SEMAINE

Règlements à la GARE WINDSOR

le 18 mai relatifs à la visite royale

Pacifique Canadien

Cette ère de progrès est la même dans le domaine professionnel et c'est ainsi que la distinguée clientèle de Carrière & Sénécal, optométristes-opticiens, apprendra avec plaisir qu'ils viennent d'ouvrir leurs nouveaux salons d'optique à 277, rue Sainte-Catherine est, porte voisine à l'est de leur ancien établissement.

Leur nouvelle installation, ultra-moderne, présente, dans son cadre élégant, le dernier mot de la science et de l'art.



CITE DE MONTREAL

Enlèvement des vidanges "marchés et pesées publics"

Avis est par les présentes donné que le JEUDI, 18 MAI 1939, les vidanges ne seront pas enlevées. Les citoyens sont priés de ne déposer aucun réceptacle à vidanges sur les rues ou ruelles ce jour-là et d'attendre au LUNDI suivant pour leur enlèvement.

Avis est également donné que les marchés et les pesées publics de la cité seront fermés ce jour-là et qu'il ne sera pas permis aux cultivateurs de stationner sur ces marchés.

J.-ETIENNE GAUTHIER, Greffier de la Cité

Cartes Professionnelles et Cartes d'Affaires

ARPENTEURS & INGENIEURS
 H. LABRECQUE
 M. CAILLIOL
 G. J. PAPIHEAU
 ARPENTEURS-GEOMETRES

INGENIEURS-CONSEILS
 LES INGENIEURS ASSOCIES LIMITE
 1001, RUE ST-JACQUES - MONTREAL
 PLATEAU 3451-3452 - EDIFICE THEM

COMPTABLES
 Léon-A. Hurtubise
 C.P.A.
 Comptable public licencié
 60, St-Jacques O. - Montréal
 Téléphone: Harbord 1553

LaRUE & TRUDEL
 Comptables Agrés-Charters - Accountants
 J.-Arthur LaRue, C.A. Maurice Charlot, C.A.
 A.-Emile Beauvais, C.A. Jean-Paul Gauthier, C.A.
 Maurice Roulinier, C.A. Jacques LaRue, C.A.
 Lionel Roussin, C.A. Lucien C. Billa, C.A.
 Dollard Huot, C.A. Paul-L. Brunet, C.A.
 R.-A. Boudreau, C.A. René Barrette, C.A.
 Montréal - Québec

CLAVIGRAPHES
 Machines à additionner
 — TOUTES MARQUES —
 Neufs et reconstruits. Aux personnes hors de la ville, nous enverrons, sur demande notre liste de prix gratis.

Typewriter & Appliance Co.
 750, RUE ST-PIERRE LA. 9237
 (Entre les rues Craig et St-Jacques)

ENCADREURS
 ESTAMPES, EAUX-FORTES, AQUARELLES, ETC.
 Nous sollicitons votre visite car notre magnifique collection vous intéressera et vous y trouverez des offres très avantageuses.

MORENCY FRERES Ltée
 458, rue Ste-Catherine est
 Tél. LA. 6894 Montréal

Wisintainer & Fils
 908 BOUL. ST-LAURENT
 LES ENCADREURS MANUFACTURIERS
 Moulures - Cadres - Miroirs
 Réparations de cadres et miroirs
 Lanc. 2264

IMPORTATEURS
 J.-A. BERNIER - Fondée en 1892
 C.-X. Tranchemontagne
 IMPORTATEURS
 Tissus et toiles pour communautés religieuses
 459, St-Sulpice - Tél. LA. 1344

OPTOMETRISTES-OPTICIENS
 Spécialistes: HARBOR 5544
 EXAMEN DE LA VUE, AJUSTEMENT DE VERRES
 A. PHANEUF-A. MESSIER
 OPTOMETRISTES-OPTICIENS
 1767 St-Denis - Montréal

RELIEURS
 Maurice Béland
 RELIEUR
 Spécialité: Reliures de Bibliothèque
 350 est, rue Notre-Dame
 Chambre 3 Plateau 5540

REMBOURSEURS-MATELASSIERS
 REMBOURSEURS-MATELASSIERS
 BOYER Limitée
 Spécialité: meubles et matelas sur commande ainsi que réparations.
 Estimés gratuits sur demande.
 3886 Henri-Julien - Tél. BE. 1700

Si vous voyagez...
 adressez-vous au SERVICE DES VOYAGES, LE "DEVOIR". Billets émis pour tous les pays au tarif des compagnies de paquebots, chemins de fer, autobus, aussi hôtels, assurances bagages et accidents, chèques de voyages, passeports etc. Téléphones: Belair 3361

Compagnie d'Assurance sur la Vie
 la Saubegarde
 MONTREAL
 NARCISSE DUCHARME PRESIDENT

Anderson & Valiquette
 Comptables-Vérificateurs
 J.-Charles Anderson, L.L.C.
 Jean Valiquette, L.S.C., C.A., L.L.C.
 Roméo Carle, L.S.C., C.A.
 A. Dagenais, L.S.C., C.A.
 Aurèle Choquette, C.A.
 84, Notre-Dame ouest - LA. 2412

Caron et Caron
 Comptables agréés - Chartered Accountants
 Edmond Caron, B.A., L.S.C., C.A.
 Henri Caron, B.A., L.L.L., L.S.C., C.A.
 99, rue St-Jacques
 HARBOR 3635 MONTREAL
 159, rue Alexandre, TROIS-RIVIERES

P.-A. Gagnon
 Comptable Agréé
 Chartered Accountant
 Immeuble des Tramways
 159 OUEST, RUE CRAIG
 Tél. HARBOR 5990

Compagnie d'Assurance sur la Vie
 la Saubegarde
 MONTREAL
 NARCISSE DUCHARME PRESIDENT

Compagnie d'Assurance sur la Vie
 la Saubegarde
 MONTREAL
 NARCISSE DUCHARME PRESIDENT

Compagnie d'Assurance sur la Vie
 la Saubegarde
 MONTREAL
 NARCISSE DUCHARME PRESIDENT

Compagnie d'Assurance sur la Vie
 la Saubegarde
 MONTREAL
 NARCISSE DUCHARME PRESIDENT

Compagnie d'Assurance sur la Vie
 la Saubegarde
 MONTREAL
 NARCISSE DUCHARME PRESIDENT

Compagnie d'Assurance sur la Vie
 la Saubegarde
 MONTREAL
 NARCISSE DUCHARME PRESIDENT

Compagnie d'Assurance sur la Vie
 la Saubegarde
 MONTREAL
 NARCISSE DUCHARME PRESIDENT



Il entre de l'argent dans la poche de Jules

Jules Morin, aiguilleur à Ville-Joie, attendit le passage du convoi rapide à marchandise, avec son bruit de tonnerre. Puis il alla rejoindre à la maison sa femme et ses quatre enfants, en faisant sonner son argent dans sa poche. "Le No 7 était lourd, ce soir. Les affaires doivent être en train de reprendre". Cela le rendait heureux, car meilleures affaires signifient travail plus constant. Il secoua le fourneau de sa pipe et se mit au lit.

Jules ne savait pas ce qu'il y avait dans ces wagons. Si leurs parois avaient été de verre, il aurait vu que plusieurs d'entre eux étaient chargés de produits du tabac. Il ne lui était jamais venu à la pensée que vous, qui fumez, aidez à mettre de l'argent dans sa poche.

L'industrie du tabac, en effet, accroît le trafic des marchandises de plus de \$1,000,000 par année. Elle aide ainsi à donner du travail et des gages à des milliers de gens comme Jules, leur permettant d'acheter, en retour, les objets de nécessité et de luxe de la vie... L'argent circule constamment... et ainsi tout le monde en profite.

IMPERIAL TOBACCO COMPANY OF CANADA, LIMITED



Directrice: Germaine BERNIER

Aux désespérées...

Lorsque l'épreuve nous frappe, ce n'est pas l'hilarité d'un Fernand ou d'un Raimu qui déride le visage, réchauffe le cœur et vivifie l'esprit... Une image de la Vierge très pure, celle d'un pasteur multipliant à la porte de notre demeure intérieure des tocs tocs à la fois doux et foris, surtout la vue du Christ en croix produisent souvent un effet plus salutaire que le rire... si frais soit-il... des acteurs!

La vie des saints — ô charmante naïveté! — est aussi à suggérer. Entre autres, celle d'Angèle de Foligno, grande mystique du XIIIe siècle, qui fut auparavant grande pécheresse. «Mieux vaut la fin d'une chose que le commencement», dit l'Écclésiaste.

Mariée très jeune, Angèle oublie fréquemment son époux et se livre aux excès et aux désordres du monde. On signale dans cette première partie de sa vie jusqu'à des danses lascives et une conduite couronnée de richesses mal acquises.

Aiguillonnée par la grâce, Angèle décide un jour de mettre fin à ses dissolutions par une sincère confession; mais, une fois agenouillée au divin tribunal de la miséricorde, elle ressent soudain, au terrible spectacle de ses fautes, une honte si profonde, qu'elle dissimule les pires et s'approche de la sainte table en cet horrible état.

Le remords la tenaille davantage. Elle supplie le ciel de placer sur sa route un confesseur éclairé en qui elle puisse mettre toute sa confiance. Dieu l'exauce car «si la miséricorde de l'homme s'exerce envers son prochain, la miséricorde de Dieu s'étend à toute chair». Il reprend, il corrige, il instruit et ramène au bercail, comme le berger son troupeau. En sanglotant, Angèle avoue tous ses péchés...

Devenue libre par la mort de son mari, cette nouvelle Madeleine entre dans le Tiers-Ordre de saint François d'Assise.

Vous pensez qu'elle courait alors dans la voie de la perfection sans rencontrer d'obstacles? Les saints possédant un corps humain d'une nature particulière selon certains bons chrétiens...

Non. Angèle paie d'abord ses écarts de jeunesse par deux longues années de maladies qui la crucifient dans tous ses membres. Tandis que plusieurs souffrent en murmurant, Angèle au contraire en murmure. Elle se dit que le Seigneur ne se retourne plus, c'est vrai; mais dans le domaine de la foi, on regagne le temps perdu en faisant plus que l'on n'est rigoureusement tenu de faire. Sainte Madeleine, dans un acte d'amour, racheta tout son passé.

Sainte Angèle de Foligno, priez pour nous!

Lucie DESHAIES

Avez-vous besoin de bons livres?

Adressez-vous au Service de Librairie du "DEVOIR" 430 rue Notre-Dame (est), Montréal.

Le ciel intérieur

Mon cœur est comme un grand paradis de délices
Qu'un ange au glaive d'or contre le mal défend;
Et l'habite mon cœur, pareil à quelque enfant
Chasseur de papillons, seul, parmi les calices.

Gardé des chagrins fous et des mortels supplices.
En l'asile fleuri du jardin triomphant.
Pour me désaltérer, dans le jour étouffant,
J'ai ton eau, frais ruisseau du rêve bleu, qui glisses!

Je ne sortirai plus jamais du cher enclos
Où, dans l'ombre paisible, avec les lys éclos,
Par ses parfums secrets je respire la vie.

Car la nature a mis en moi l'essentiel
Des plaisirs que je puis goûter et que j'envie;
C'est en moi que je sens mon bonheur et mon ciel!

Albert LOZEAU

Le Denier national ou la Journée des Roses

C'est ainsi que l'on nomme ce jour de quête publique annuelle au profit de la maison d'œuvres de la Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste.

«La Journée des Roses», ce nom, donné par la présidente générale, Mme Alfred Thibaut, ne pouvait être mieux choisi puisque ce sont de ravissantes petites roses qui seront offertes au public à qui, en retour, nous demanderons le sou ou le denier national.

L'organisation de cette journée de quête est confiée à Mme Tancred Jodoin, dont la renommée d'organisatrice compétente et dévouée n'est plus à faire, mais il est évident qu'il lui faut le concours d'un grand nombre d'auxiliaires dévouées qui travailleront généreusement. Et parmi ces collaboratrices, nul ne devrait être plus intéressé que les membres de diverses associations qui composent la Fédération nationale.

Est-ce que l'on songe parfois à tout ce que l'on doit à la Fédération? Nous devrions être fières d'avoir une maison essentiellement canadienne-française, une maison spacieuse, accueillante, et qui a le rare privilège de posséder un oratoire où jour et nuit le Bon Maître veille sur elle et la protège, où nous pouvons à chaque instant dire à Jésus-Hostie nos joies, nos inquiétudes, nos angoisses; une maison dont les salons sont toujours ouverts pour nous accueillir et où nous recevons la nourriture de l'intelligence par les belles conférences qui y sont données; une maison dont les vastes salles nous permettent de suivre les nombreux cours qui nous font tant de bien et de nous réunir afin de nous récréer quand le cœur nous le dit.

Mais cette maison, c'est à nous, membres des différentes associations, à la maintenir, et nous le ferons généreusement. Nous répondrons avec empressement à Mme Jodoin qui nous demande de l'aider dans cette quête. Même si c'est un sacrifice, un dérangement, nous le ferons volontiers pour remplir un devoir de justice et de gratitude. Nous irons joyeuses, samedi, 20 mai, vendre les jolies roses.

(Communiqué)

Camp "Le Grillon"

Dirigé par les dames de l'Aide aux Enfants Infirmes

Les parents désirant que leur enfant infirme, garçon ou fille, fasse un séjour au camp Le Grillon, cet été, sont priés de s'adresser dès à présent pour admission à 4555 chemin de la Reine-Marie, (Tramways Côte-des-Neiges ou Cartierville, premier arrêt après l'Oratoire St-Joseph). Téléphone: WA. 2880. Le bureau est ouvert tous les matins de la semaine, de 9 h. à 12 h. a.m., l'après-midi, lundi, mercredi, vendredi, de 1 h. 30 à 5 h. p.m.

Le camp Le Grillon, fondé et dirigé par les dames de l'Aide aux Enfants Infirmes, est situé dans l'île St-Bernard, à Châteauguay. Il existe depuis neuf ans en faveur des enfants infirmes nécessiteux. Régie

—Non, certes, Madame! et j'imagine quel était le bonheur... de celui qui recevait, au loin, ces chers feuillets dont il ne devait pas perdre une ligne, un mot, qu'il lisait, relisait, relisant ces douces scènes... s'inquiétant des bobos aux genoux de ses enfants sans oublier les oeillets panachés qui venaient mal... Heureux était-il!

Il avait parlé inconsciemment... ému... les yeux au loin... et le regard de sa femme attaché à son visage fatigué, mais le général dit aussitôt, à ton paisible:

—Tu as raison. C'était bien cela, parce qu'il le méritait... Gislaine tressaillait. Madame Le Gallec se détournait tandis que Charadon, en apparence tranquille, acquiesçait:

—Bien entendu; une femme délicate ne devrait jamais avoir un mari... inopiné! En ce cas, s'empêchant uniquement le parti adopté par le chénapan de la vallée de Bethmale: la délivrance de son indésirable société...

Le général conclut avec un demi-sourire:

Le ménage pratique

Pour les boiseries peintes, on conseille de les laver à l'aide d'une forte infusion de thé refroidie. Essuyer ensuite avec un linge bien sec.

Pour le nettoyage du marbre, le moyen le plus simple est de frotter avec un tampon imbibé d'alcool. Toutefois si le marbre est très sale, mieux vaut employer une pâte composée de benzine et de blanc d'Espagne en poudre, mélangés. Il y en a qui préfèrent utiliser le procédé suivant: un chiffon étant imbibé de vinaigre, vous le trempez dans du sel fin, puis vous frottez le marbre, énergiquement; on rince pour finir, à l'eau claire. Il est recommandé, quand le marbre est bien net, de le faire briller avec de l'encastique.

Les objets d'ivoire resteront d'un beau blanc si vous les trempez, de temps à autre, dans une solution d'eau et de chlorure de chaux. Pour enlever des taches de piano la fâcheuse teinte jaune, lavez-les à l'alcool à 90 degrés, ou à l'eau oxygénée, ou bien encore avec du lait.

—Il est probable qu'il a subi plutôt que choisi le sort qui lui est échu.

—Sans doute. Mais d'autres peuvent faire ce choix...

Et une expression d'intense lassitude crispa davantage les traits altérés de celui dont la voix s'éteignait comme s'il était, vraiment, à bout de forces.

Spontanément, Gislaine s'écria: —Albert, vous êtes souffrant!

—Je vous en prie! supplia-t-il, excédé. Je demande instamment qu'on ne s'occupe pas de moi.

Madame Le Gallec et son fils animèrent la conversation, mais la jeune femme, étrangement silencieuse, la suivait distraitement et Yves, irrité, la voyait sans cesse lever les yeux sur son mari où, d'instant en instant, une sorte de désolation farouche marquait de plus en plus la physionomie.

Le général, manieur d'hommes, avait scruté trop de visages humains pour ne point s'apercevoir de l'expression qui s'inscrivait sur celui-ci. L'idée que l'industriel pourrait accueillir un projet de

Les objets d'étaux seront entretenus avec du pétrole versé sur un chiffon de laine. Si ce nettoyage ne suffisait pas, vous pourriez les faire bouillir dans de l'eau contenant de la cendre et des cristaux de soude.

Jeunesse et missions

Revue nouvelle illustrée

Sommaire du numéro de mai: Intention missionnaire: Que le nombre des missionnaires croisse parmi les catholiques d'Angleterre — Jeanne Bizard — A deux doigts du martyre — Grandes ondes — Un éléphant, un hippo et un train de marchandises — La Vallée de la mort — La Vierge aux cent visages — Les fils de la Vierge — La sorcière de Tambour-Fleuri — Coups de filets — Olka, fils de Dieu, roman.

Pour abonnements au Canada, s'adresser au Frère Léon-André, Itherville, P.Q.

Assemblée et exposition à la S.O.C.

La S.O.C. tiendra sa réunion mensuelle dimanche, le 21 mai. En même temps aura lieu l'exposition missionnaire organisée par le comité des missions de la S.O.C. Mgr Martin Lajeunesse, O.M.I., vicaire apostolique du Kewatin, assistera à cette réunion. Il y aura salut et bénédiction du S. Sacrement; un très beau prix de présence sera tiré. Toutes les personnes qui ont des billets pour la rafle qui devait avoir lieu en mai sont priées de noter que ce tirage a dû forcément être remis au mois de septembre.

Opinions en peu de mots

L'agrément de la conversation est un mélange délicat de politesse et de fausseté.

* * * SWIFT

Rien ne ressemble à un sol mis avec goût comme un mauvais livre bien relié.

* * * Aurélien SCHOLL

On discute trop avec les hommes; on ne cause pas assez avec les enfants.

* * * A. DUMAS, Fils

La contradiction est le sel de la pensée.

* * * O. GERARD

La plus belle chose du monde

ROMAN, PAR MICHELLE LE NORMAND

«Voilà un récit comme les aime Katherine Mansfield; un décor nuancé; des personnages sans prétention; de jeunes existences jaillissant en flots clairs et chantants, sous un ciel lumineux que traverse parfois un nuage sombre».

Honoré Parent,

(Le Devoir).

«Madame Le Normand a réussi une oeuvre pleine de vraie vie, de sourire, d'émotion tranquille comme une âme bonne, résignée, souriante, toujours sympathique. Elle a vécu son oeuvre, avant de l'écrire, et c'est le plus sûr moyen de sincérité et de succès».

Jeanne l'Archevêque-Duguay, (Le Bien Public).

«Le livre de Michelle Le Normand, oeuvre pure, simple et bonne, récit sage et pacifique. Chaque page est l'image d'un intérêt qui s'élève et s'agrandit comme un tableau. Lisez-le et vous sentirez une brusque bouffée de souvenirs et d'évocations de votre vie. Votre cœur se détendra, votre esprit s'allègera devant cet hommage à la jeunesse et à l'amitié que vous offre l'auteur. Sans déclamation et sans mots pédants, elle nous donne une leçon: d'accepter notre vie telle qu'elle est et de garder toujours en nous-mêmes, en dépit de nos tristesses et de nos deuils, une réserve de joie».

Aimée Gingras-Boucher,

(Le Canada).

«Ces portraits de femmes si délicatement et si heureusement présentés par Michelle Le Normand, et qui se détachent sur un fond de réalité et de rêve à la fois, me font penser aux visages féminins idéalisés des peintures de Charles de Belle, avec, naturellement, une clarté plus précise, des traits et des contours plus en lumière et mieux définis, mais répandant autant de douceur, de vie, de charme».

Prisca,

(Le Devoir).



EATON

Le magasin ferme toute la journée demain en l'honneur de la visite historique de LEURS MAJESTES LE ROI ET LA REINE

T. EATON CO. LIMITED DE MONTREAL

Aux anciennes de Sainte-Croix

La réunion annuelle des anciennes élèves de la maison-mère des Soeurs de Sainte-Croix, (Saint-Laurent) aura lieu le samedi 27 mai, à 2h. 30 (heure avancée). Toutes les élèves qui sont passées par la maison depuis sa fondation jusqu'à nos jours sont priées de considérer cette invitation comme personnelle.

Faits et glanes

Créologie

Savez-vous reconnaître les différents morceaux de viande des boucheries?

Si oui, lorsque vous choisissez à l'étalage de votre fournisseur une pièce de bœuf pour le pot-au-feu, une partie de la culotte, voire encore un gigot de pré-salé, vous faites de la «créologie».

C'est pourquoi la municipalité de Lisieux vient de créer, à l'usage des jeunes filles du collège Guizot, un cours de «créologie».

Et, désormais, le postulant au mariage pourra exiger de sa future épouse des connaissances très approfondies sur la «créologie».

L'esprit de Degos

On parle de la «gent irritante» des poètes; celle des peintres ne l'est pas moins. L'un d'eux, Edgar Degas, à qui l'Orangerie a consacré naguère une de ses expositions, avait des «mots» féroces. C'est lui qui disait d'un peintre prétendant dédaigner les succès: «C'est un de ces érudits qui connaissent l'heure des trains».

Et de Gustave Moreau: «Il peint des lions, mais il leur met des chaînes de montre».

Un concours de Fémina

Sous les auspices du programme de radio Fémina, un concours s'est ouvert samedi dernier et dont voici le titre: «Nos grand-mères étaient-elles plus heureuses que nous?» Les auditrices de Fémina et leurs amies sont invitées à répondre à cette question. Ce genre d'émission se poursuivra quelque temps et des prix pour un valeur de \$100 seront distribués pour les différents concours. Cette fois-ci un prix de \$5 sera décerné à l'auteur du meilleur manuscrit.

Mme H.-J. Saint-Jacques (Fadette, du Devoir), est la présidente du jury qui se compose encore de Mmes Janine Guérin et Adèle Labrèche.

Le résultat de ce concours sera donné au programme Fémina samedi soir prochain, à 7 h., au poste CBF.

Si vous voyagez...

adressez-vous au SERVICE DES VOYAGES, LE "DEVOIR". Billets émis pour tous les pays au tarif des compagnies de paquebots, chemins de fer, autobus, aussi hôtels, assurances bagages et accidents, chèques de voyages, passeports etc. Téléphones: BELair 3361

LA CREMAILLÈRE RESTAURANT

Anciennement situé au 50 West 59th Street, New-York City, est maintenant au 24 East 62nd Street.

Le menu accueilli est réservé à nos amis Canadiens et la cuisine y est toujours fameuse. Air climatisé.

POUR COMPOSER DE

Délicieux dîners

JEUNES HOMARDS FRAIS BOUILLIS

GROS HOMARDS FRAIS BOUILLIS

FLETAN SAUMON TRUITE DE LAC

Doré Poisson blanc Achigan rayé

Filets de sole Gold Eyes Moules Achigan de mer

Pétoncles Butterfish et hareng boucané spécial

SERVEZ AVEC LEGUMES FRAIS, SUCCULENTS DE GATEHOUSE

ET SAUCE TARTARE OU HOLLANDAISE.

Frais tués: poulets à rôti, poulets à griller, pigeonneaux, canetons du lac Brome, dindes à rôti, gibier importé.

MAGASIN FERME TOUTE LA JOURNÉE JEUDI

Service des commandes ouvert jusqu'à 7 h. 30 mercredi soir. Veuillez téléphoner votre commande aujourd'hui pour livraison de bonne heure vendredi.

Téléphonez Plateau 3121

Gatehouse

Feuilleton du "Devoir"

LE MOT QUE RIEN N'EFFACE

Roman inédit par VICTOR FELI

34. (Suite)

On entrain dans la serre. Gislaine, toujours muette, suivait distraitement Madame Le Gallec et son mari qui admirait, courtois et sincère, les belles collections présentées par la vieille dame, charmante de bonne grâce.

—Ah! mes fleurs! disait-elle. Elles ont fait partie des éléments de consolation que j'appellais à moi pendant les longues absences de mon cher mari, surtout lorsque mes enfants n'étaient que des bébés. Je tenais un petit memento des menus faits quotidiens que re-

cevait ensuite mon mari à chaque courrier, et plus tard nous avons été très amusés, lui et moi, un jour où nous relisions ensemble ces innombrables feuillets, d'y trouver une grande place accordée à mes fleurs. «Le rosier blanc à cinq boutons... les oeillets rouges sont splendides, les panachés en retard...» Cela, jeté entre les détails journaliers: une écorchure au genou de Jacques ou d'Yves, un triomphe d'Armelle qui se tenait enfin debout, etc., mes fleurs avaient leur place! peut-être trouvez-vous cela puéril, Monsieur?

—Non, certes, Madame! et j'imagine quel était le bonheur... de celui qui recevait, au loin, ces chers feuillets dont il ne devait pas perdre une ligne, un mot, qu'il lisait, relisait, relisant ces douces scènes... s'inquiétant des bobos aux genoux de ses enfants sans oublier les oeillets panachés qui venaient mal... Heureux était-il!

Il avait parlé inconsciemment... ému... les yeux au loin... et le regard de sa femme attaché à son visage fatigué, mais le général dit aussitôt, à ton paisible:

—Tu as raison. C'était bien cela, parce qu'il le méritait... Gislaine tressaillait. Madame Le Gallec se détournait tandis que Charadon, en apparence tranquille, acquiesçait:

—Bien entendu; une femme délicate ne devrait jamais avoir un mari... inopiné! En ce cas, s'empêchant uniquement le parti adopté par le chénapan de la vallée de Bethmale: la délivrance de son indésirable société...

Le général conclut avec un demi-sourire:

—Il est probable qu'il a subi plutôt que choisi le sort qui lui est échu.

—Sans doute. Mais d'autres peuvent faire ce choix...

Et une expression d'intense lassitude crispa davantage les traits altérés de celui dont la voix s'éteignait comme s'il était, vraiment, à bout de forces.

Spontanément, Gislaine s'écria: —Albert, vous êtes souffrant!

—Je vous en prie! supplia-t-il, excédé. Je demande instamment qu'on ne s'occupe pas de moi.

Madame Le Gallec et son fils animèrent la conversation, mais la jeune femme, étrangement silencieuse, la suivait distraitement et Yves, irrité, la voyait sans cesse lever les yeux sur son mari où, d'instant en instant, une sorte de désolation farouche marquait de plus en plus la physionomie.

Le général, manieur d'hommes, avait scruté trop de visages humains pour ne point s'apercevoir de l'expression qui s'inscrivait sur celui-ci. L'idée que l'industriel pourrait accueillir un projet de

suicide se présentait naturellement à sa pensée, mas Charadon était un croyant, que ses idées religieuses sauveraient.

Et, d'une volonté implacable, il décida de poursuivre le combat sans merci.

En quittant les serres, Madame Le Gallec s'immobilisa tout à coup et dit à son fils:

—N'est-ce pas Hermine, là-bas, à cheval?

Et elle désignait un point sur la route aboutissant à l'allée du manoir.

—Mais si, dit joyeusement le général. J'espère qu'elle est là pour nous. Je vais à son devant.

Il se hâta à la rencontre de l'amazone et bientôt, le cheval laissé aux mains d'un domestique, elle s'approcha avec Le Gallec. La vieille dame l'embrassa affectueusement et présenta mutuellement ses hôtes et Mademoiselle de Penhoël, jeune fille, grande, blonde, fine, très mince et pâle. Une extrême réserve

marquait ses manières et au bout de peu de minutes elle annonça qu'elle devait rentrer à Penhoël.

—C'est bien court cette entrevue, mon enfant, dit Madame Le Gallec, mais je ne l'en suis pas moins reconnaissante car je sais combien tu es débordée d'occupations.

Avec une galeté douce, Mademoiselle de Penhoël répliqua:

—C'est si vrai, Madame, que si j'avais prévu la présence d'Yves, j'en prendrais de vous et celle de vos amis, je ne serais pas venue aujourd'hui...

—Mais si j'avais été seule, tu m'aurais donné généreusement une partie de ton après-midi.

—Oui, acquiesça la jeune fille en souriant.

—C'est mal, Hermine, protesta le général, tout pour ma mère. Rien pour nous!

Involontairement elle leva les yeux sur lui dans un émoi de tendresse si rapide, que seuls la mère et le fils le recueillirent, et sans surprise, car ils connaissaient le rêve d'Hermine de Penhoël, à propos d'Yves Le Gallec... mais on amenait le cheval. Le général mit en selle l'amazone et la fine silhouette disparut rapidement au delà de l'avenue.

Madame Le Gallec disait: —Cette chère enfant est pour moi la plus attentive des amies. Et quelle existence de merveilleuse charité mène-t-elle auprès de tous les pauvres et les malades du pays. Orpheline, sa vie s'écoule ainsi, consacrée à des oeuvres de dévouement.

Quoique plus jeune que mes enfants, ils ont été, autrefois, ses camarades.

—Elle est charmante, dit Gislaine.

—La pauvre petite paraît froide, tandis qu'elle est tendre et bonne au possible, affirma Madame Le Gallec, mais sa vie est si austère qu'elle devient plus pâle, plus frêle, me semble-t-il, alors qu'elle serait fort jolie avec des traits si purs. Et elle n'a que trente et un ans.

Albert Charadon remarqua, aimable et gai:

(A suivre)

Ce journal est imprimé au no 630 rue Notre-Dame est, à Montréal, par l'Imprimerie Populaire (à responsabilité limitée) éditrice-propriétaire — Georges Pelletier, directeur-gérant.

A Ottawa

Contre la course aux armements et toute participation aux guerres extérieures

Le discours de M. Pierre Gauthier, député libéral de Portneuf

Ottawa, 16. (D.N.C.) — Au cours du débat sur les crédits militaires, M. le Dr Pierre Gauthier, député libéral de Portneuf, s'est prononcé contre la course aux armements et contre toute participation aux guerres extérieures. M. Gauthier a prononcé le discours suivant:

M. le président, je ne désire pas prolonger trop longtemps les débats de la Chambre. Vous me permettrez cependant de faire certaines déclarations et de relever certaines opinions qui semblent prendre pied, dans cette Chambre et au dehors. On laisse entendre que les députés qui s'opposent aux crédits militaires paraissent manquer de confiance ou douter de la sincérité de leurs chefs. Nous avons reconnu la sincérité de nos chefs lors des premiers discours sur cette question des crédits militaires. Dans un discours que je prononçai en 1937, dans cette Chambre, je déclarai que la Canada est gouverné aujourd'hui par des hommes sincères. Evidemment, M. le président, même si on cherchait dans les dictionnaires, dans les grammaires ou les traités de lexicologie on ne pourrait me prouver que je suis dans l'erreur; au contraire, on établirait que ceux qui laissent entendre que nous doutons de la sincérité de nos chefs sont dans l'erreur. Différer d'opinion avec un homme et douter de sa sincérité, il existe entre les deux une marge considérable.

M. Pouliot. — Très bien. M. Gauthier. — Je proteste afin que ces insinuations cessent et que nous ayons le droit, que nous soyons du Québec ou d'ailleurs, de différer d'opinion sans passer pour des députés qui doutent de la sincérité de leurs chefs. Lorsque des députés de l'Ouest donnent un vote contre le budget ou contre une loi présentée par le gouvernement, nous ne disons pas qu'ils doutent de la sincérité de leurs chefs, mais tout simplement qu'ils diffèrent d'opinion avec eux. Nous devrions avoir droit au même privilège, même si la discussion porte sur les crédits militaires.

M. Crête. Très bien. M. Gauthier. Il me semble que c'est assez clair pour être compris. Maintenant, on nous dit et on nous répète que le plus grand danger, à cause du perfectionnement de la science, — surtout de l'aviation, — c'est le bombardement de nos villes et de nos côtes par les bombardiers de l'air. J'ai cherché dans les crédits militaires et je n'ai trouvé nulle part qu'il était fait mention d'un endroit où on avait construit des abris pour protéger la population civile contre les bombardements aériens. Tous ceux qui ont suivi les événements de la guerre d'Espagne savent que Madrid est restée debout grâce aux abris aériens construits pour protéger sa population civile, lors des bombardements par les forces aériennes de Franco, afin de permettre à cette population de se mettre à l'abri et d'attendre la fin du bombardement. Je n'ai vu nulle part d'abris construits pour protéger notre population. C'est donc que ce danger de bombardements aériens, s'il est réel, n'est pas aussi grave qu'on veut le faire croire. Et lorsqu'on nous parle d'une base dans la baie d'Hudson et que l'on dit dans cette Chambre qu'une partie de nos défenses doit être portée à la baie d'Hudson, vous me permettrez de mettre en doute cette assertion, sans cependant mettre en doute la sincérité de son auteur.

Monsieur le président, au cours d'une guerre ou même en temps de paix, surtout à l'approche ou en prévision d'une guerre, nous entendons souvent des appels aux Can-

adiens français leur demandant de constater et de considérer toutes les libertés obtenues de l'Angleterre. Mon intention n'est pas de tout de m'élever contre la Couronne britannique, mais je crois que, surtout en dehors des guerres, ces appels devraient cesser afin que nous ne soyons pas toujours obligés de combattre, si modestement quelquefois, pour quelques avantages que nous réclamons pour nos électeurs. Je ne désire absolument rien insinuer contre aucun chef de ministère, mais je parlais plus longuement de ce sujet s'il était dans les cadres de la discussion. Si les Canadiens français ont eu des libertés, ils ont combattu pour les avoir et, lorsqu'ils les ont obtenues, ils ont payé immédiatement pour ce qu'ils avaient obtenu. Nous n'avons qu'à nous rappeler 1775, 1812 et 1837 et nos yeux s'ouvriront au fait que, lorsque les Canadiens français ont obtenu des avantages et des libertés de la Couronne britannique, ils ont payé pour ces avantages.

On nous reprochera peut-être, on nous dira que nos vues ne sont pas larges lorsque nous nous opposons aux crédits militaires, — ou plutôt, à l'augmentation de ces crédits militaires. En effet, il y a une différence que l'on n'essaie pas de voir, car c'est à l'augmentation des crédits militaires que nous nous opposons. Cela ne veut pas dire que nous nous opposons à toute défense nationale, — la preuve, c'est que j'ai mentionné tout à l'heure la construction d'abris pour la protection de nos populations contre les bombardements aériens. Je suis certain, au moins, que ces abris-là ne pourront être transportés pour servir dans une guerre extérieure. Nous pouvons peut-être paraître étroits et manquer de largeur de vues, mais je me souviens une phrase d'un homme que je considère comme un grand patriote, — même si j'ai été accusé de douter de sa sincérité, — le très honorable ministre de la Justice (M. Lapointe). Il a dit dans cette Chambre que le Canadien français n'avait pas l'impression, lorsqu'il s'en allait ailleurs, de retourner chez lui. Je fais mienne cette phrase.

Lorsqu'un député du parti libéral, ou un député de tout autre parti, s'élève contre l'augmentation, qu'il trouve exagérée, des crédits militaires, ce n'est pas parce que ses vues sont trop étroites; au contraire, on proclame assez souvent que notre pays est immense et que ceux qui violent jusqu'aux frontières naturelles du Canada devraient passer pour avoir des vues assez larges.

Monsieur le président, on nous dit que certaines gens sont avides des applaudissements de la foule parce qu'ils font des déclarations de patriotisme, — on emploie même le mot "patriotards". Lorsque nous faisons du patriotisme à notre mode, si vous le voulez, comme nous le comprenons, comme nous l'entendons, je ne vois pas qu'il soit plus facile dans ce cas d'avoir des applaudissements qu'en faisant des déclarations de bravoure, surtout lorsque l'ennemi est encore éloigné et que l'on ne peut pas aller demander aux Canadiens français, aux jeunes Canadiens, qu'ils soient français ou anglais, — car je sais pertinemment que beaucoup de jeunes Canadiens anglais s'opposent à la participation aux guerres extérieures, — on peut peut-être nous demander si nous ne voulons pas prêter notre aide à l'Angleterre ou à l'Empire britannique. Nous le voulons bien, mais nous pensons que le meilleur moyen de le faire, c'est de conserver notre sang et nos forces pour la défense de notre pays seulement, et sur son territoire.

M. Crête. Très bien. M. Gauthier. Voilà mon opinion, et je crois qu'elle est partagée par plusieurs. Est-ce bien un péché ou un crime que de demander à nos jeunes gens de ne pas aller se battre de l'autre côté? Lors des accords de Munich, les appels pour sauver la démocratie ont commencé à se faire entendre, comme ils se sont fait entendre au cours de la guerre de 1914-1918. Et cependant nous aurions été nous battre, si nous avions pris part à cette guerre en Europe, pourquoi?

Pour la Tchécoslovaquie, pour sauver la Tchécoslovaquie, pays édifié sur la trahison de Masaryk envers les Slovaques, et trahison continuée par Benès, le président. On verra ce que Benès déclarait, lors de la conférence de Versailles. Il était facile, en cette occasion, de ne pas former un pays composé d'un fouillis de microbes de discorde. Cependant, ce pays fut construit avec toutes sortes de nationalités. Et si, aujourd'hui, on nous demande d'aller nous battre afin de conserver à la Pologne la ville allemande de Dantzig, peut-on nous reprocher de douter de l'opportunité de notre intervention? Nous ne doutons pas de la sincérité des autres, mais nous ne voulons pas que l'on doute de la nôtre.

Nous réclamons le privilège d'exprimer notre pensée librement; nous sommes libéraux et nous restons libéraux, parce que le parti libéral ne connaît pas d'esclavage et que nous avons le droit de dire toute notre pensée, même si elle diffère de celle des autres.

M. Benès disait, lors de la conférence de Versailles:

(Traduction) Voyez cette délégation slovaque; elle est composée surtout de prêtres catholiques romains. Ils ont été envoyés ici par le Vatican et les Habsbourg.

Comme c'est édifiant! L'hon. M. Michaud: De qui est cette citation?

M. Gauthier: Elle est tirée d'un livre intitulé *Reminiscences of Professor Francis Jchlicka*, un Slovaque.

(Texte) Pouvons-nous reprocher à nos jeunes Canadiens de ne pas être pressés d'aller se battre pour sauver une nation qui a été formée de cette manière?

Je crois l'avoir déjà dit et je le répète: Moi-même et ceux qui partagent mon opinion n'avons aucune raison de rougir de honte parce que nous nous opposons à ce qu'un seul soldat canadien participe à une guerre extérieure. Je me souviens de la lutte électorale que je faisais en 1935 aux côtés de l'hon. Lucien Cannon, — qui a laissé dans la Chambre le souvenir d'un homme qui avait un assez bon raisonnement, — alors qu'il déclarait sur les tréteaux populaires du comté de Portneuf: "Not a man, not a cent". Je n'ai aucun motif de changer d'idée aujourd'hui. C'est pourquoi j'enregistre mon opinion; et même si on veut douter de ma sincérité et croire que je fais cette déclaration afin d'obtenir des applaudissements faciles ou un succès électoral prochain, peu m'importe. L'homme est composé d'un esprit et d'un cœur. Je me sers de mon esprit et je laisse, autant que possible, parler mon cœur, ne croyant pas que je sois dans le mauvais chemin.

L'adresse du maire de Montréal à nos souverains

Texte que M. Camillien Houde présentera à la réception de demain après-midi à l'hôtel de ville

Voici le texte de l'adresse que le maire de Montréal, M. Camillien Houde, présentera demain à leurs Majestés, à la réception à l'hôtel de ville:

Augustes Majestés,

A maintes reprises déjà, il nous a été donné de rendre hommage à des princes glorieux qui touchaient de très près au trône de nos rois et qui devaient même s'y asseoir un jour. Toutes ces visites ont laissé dans les cœurs canadiens un vivant souvenir, mais combien plus digne encore de mémoire restera celle dont nous sommes en ce moment même honorés. Dans vos augustes personnes, en effet, Majestés, c'est la Royauté même, et non plus seulement son reflet, qui resplendit à nos yeux dans un incomparable éclat. Pour la première fois depuis bientôt deux cents ans que l'étendard britannique flotte sur cette vaste contrée, des souverains régnants font à leurs sujets canadiens l'honneur de les venir visiter; pour la première fois, la nation canadienne, dont un grand poète a dit de façon si heureuse que, "filie dans la maison de son père, elle est maîtresse dans la sienne", éprouve la très grande joie de recevoir dans son propre foyer comme des hôtes, et plus véritablement comme des parents vénérés, leurs Gracieuses Majestés leur Roi et leur Reine. Une semblable rencontre, après une attente si longue, n'est pas seulement éminemment solennelle, elle est surtout éminemment émouvante.

Les nécessités géographiques ont

voulu que Vos Majestés, en pénétrant dans leur immense royaume d'Amérique, posent le pied sur un sol qui fut d'abord français et dont les habitants n'ont jamais cessé de l'être. Et Vous êtes encore aujourd'hui dans cette métropole canadienne qui, à la distinction d'être une des grandes villes de l'Amérique, joint celle d'être la deuxième ville de langue française du monde. Ces acclamations enthousiastes, dont, particulièrement dans nos murs, une foule innombrable a salué votre passage ont assez dit, croyons-nous, comment une population au cœur franc et loyal peut être fière de ses rois d'aujourd'hui sans avoir pour cela besoin de renier ceux d'autrefois. Nous osons croire que nulle part ailleurs, sur la route encore longue qui vous reste à parcourir, Vos Majestés ne pourront rencontrer un accueil plus chaleureux, ni surtout un accueil plus sincère. Nulle part ailleurs Elles ne sentiront battre avec un plus complet accord les cœurs de deux races pourtant différentes en face de leurs communs souverains. Nulle part enfin on n'aura été plus profondément touché du témoignage d'affection vraiment rare que Vos Majestés ont bien voulu donner à leurs sujets d'outre-mer en bravant quand même pour les venir visiter les nuages de jour et, jour plus inquiétants qui assombrissent l'horizon du monde. C'est que la majorité française de cette ville de Montréal ne s'appuie pas uniquement sur sa fidélité loyale-ment jurée pour s'associer avec ses concitoyens d'origine britannique dans un même hommage à Vos Augustes Majestés; elle obéit en

quelque façon à une affinité qui, pour être lointaine, n'est pas moins réelle; dans ses veines en effet, coule ce même sang des Normands qui, après s'être mêlé à celui déjà riche de Saxons, a fait du peuple anglais l'un des plus grands de l'histoire.

Au nom de tous les citoyens de Montréal indistinctement, nous Vous prions donc, Augustes Majestés, d'agréer, avec l'assurance de notre indéfectible loyauté, l'expression de notre profonde reconnaissance pour votre trop court passage au milieu de nous. Montréal s'enorgueillira toujours d'avoir pu retenir dans ses murs, ne fût-ce qu'un jour, un Roi à qui il ne suffit pas d'incarner l'autorité souveraine dans le plus puissant des empires, mais qui ajoute encore à cet immense prestige par tant de qualités personnelles et, particulièrement, par l'admirable dignité de sa vie. Montréal comptera également parmi ses plus beaux souvenirs d'avoir vu ses rues et ses places comme illuminées au passage par le gracieux sourire de sa Reine vénérée, une Reine qui honore la couronne qu'Elle ceint encore plus que celle-ci ne l'honore. Nos vœux, Augustes Majestés, Vous accompagneront dans le voyage que Vous avez encore à accomplir de l'un à l'autre de nos deux océans, mais croyez qu'ils ne cesseront de Vous suivre lorsque, après avoir traversé les mers, Vous rentrerez dans votre ville impériale pour y poursuivre votre tâche à la fois si haute et si lourde. Puissiez-Vous, après y avoir affermi la paix, ce bien souverain après lequel l'univers entier n'a jamais autant soupiré, régner longtemps encore toutes les deux pour la plus grande gloire de l'Empire et pour le plus grand bonheur de vos loyaux sujets canadiens.

LE MAIRE DE MONTREAL

Le R. P. Hébert, O.P.

Saint-Hyacinthe, 17 (D.N.C.) — Le R. P. Raymond-Marie Hébert, O.P., vient d'être nommé directeur de la maison des Retraites fermées des Dominicains, à Saint-

Hyacinthe, en remplacement du R. P. Thomas-Marie Landry, O.P., nommé curé à Saint-Dominique de Québec. Le Père Hébert est âgé de 32 ans. Il est né à Valleyfield, le 7 février 1907, fils d'Israël Hébert et d'Amanda Boyer. Après ses études classiques au Séminaire de Joliette et au Séminaire de Philosophie, à Montréal, il fit deux ans de théologie au Grand Séminaire de Montréal, puis entra chez les Dominicains à Saint-Hyacinthe, en 1929. Il poursuivit ses études à Ottawa, de 1930 à 1936, et fut ordonné dans la même ville, le 23 décembre 1935, par S. E. Mgr Guillaume Forbes, archevêque d'Ottawa. Après 1936, il fut assigné d'abord à Québec, puis à Saint-Hyacinthe, où il était depuis deux ans assistant du R. P. Landry, à l'oeuvre des Retraites fermées.

M. Louis Gillet à Radio-Canada

M. Louis Gillet, de l'Académie Française, à qui *Paris-Soir* et la *Revue des Deux-Mondes* ont confié un grand reportage sur la visite du roi Georges VI et de la reine Elisabeth, donnera une causerie à Radio-Canada. Le jour et l'heure en seront annoncés dans quelques jours ainsi que le sujet de la causerie.

S. S. Pie XII

par Paul LESOURE

Brochure de 64 pages, plusieurs illustrations. Au comptoir ou par la poste .20s.

Service de Librairie du Devoir, 430, rue Notre-Dame est, Montréal

LES QUOTIDIENS, Facteurs Essentiels AU SUCCÈS DE VENTE DU PNEU DUNLOP 'FORT'



"En tant que pionniers de l'industrie du pneu DUNLOP, nous avons ardemment préconisé, depuis 40 ans, toute publicité par la voie des quotidiens. Ces longues années d'expérience nous ont convaincus que le quotidien est indispensable puisqu'il a contribué, dans une très large mesure, à la popularité constante et quasi-universelle des pneus DUNLOP ainsi que des autres produits de fabrication DUNLOP."

DUNLOP TIRE AND RUBBER GOODS CO., LIMITED

"Le quotidien rend à des millions de lecteurs un service signalé; il constitue pour l'annonceur un médium souple, permettant d'atteindre effectivement un ou plusieurs marchés canadiens, à volonté. Ces avantages en font la base même de toute campagne publicitaire destinée au consommateur."

VICKERS and BENSON LTD., Agents de publicité

TOUT PRODUIT EST MATIÈRE À NOUVELLES... le sont également les services qu'il rend, son usage et sa qualité. Le quotidien n'est-il pas l'intermédiaire tout indiqué pour transmettre ces nouvelles au grand public? Partout au Canada, d'un océan à l'autre, les industriels en ont adopté le principe. Aussi, voient-ils leurs affaires se décupler, leurs marchés s'étendre et atteindre des millions de consommateurs par l'intermédiaire de leurs quotidiens favoris.

Canadian Daily Newspapers

Ce bulletin est le premier d'une série illustrant les avantages inestimables qu'offre la publicité de presse au développement des affaires.

EXCURSION
du
Pacifique Canadien
pour la VISITE ROYALE
\$2.75
aller et retour de
Montréal à
OTTAWA

ALLER	RETOUR
au choix	jusqu'au
jeudi 18 mai	20 mai
vendredi 19 "	22 "
samedi 20 "	22 "
dimanche 21 "	22 "

IMPORTANT
Des billets de longue validité à \$3.35 seront aussi en vente du 16 au 19 mai. Retour jusqu'au 22 mai.
Voitures ordinaires seulement.
Renseignements des agents.

Le français tel qu'on le parle au Canada

De quoi se compose notre langue? — Quelle langue parlaient nos ancêtres? — Quelles déformations y avons-nous fait subir? — De quelle manière l'avons-nous enrichie? Quelles sont nos fautes de syntaxe les plus courantes? — A quoi tient l'invasion des mots anglais?

LE RAMAGE DE MON PAYS

par Victor BARBEAU

répond à toutes ces questions et à bien d'autres encore — Mieux qu'un manuel de corrigé, c'est l'étude la plus complète qui ait été publiée sur le français du Canada en même temps que la première grammaire de nos fautes.

Un ouvrage nouveau, pratique, indispensable.
En vente à la librairie du "Devoir". Un dollar franco.

Le Canada se prépare à répéter l'aventure de 1914

Discours de M. J.-A. Crête aux Communes — La défense des principes vitaux et essentiels — Conscription et gouvernement d'union — On nous dit maintenant que le Canada n'est pas pays souverain et qu'il ne saurait être neutre dans une guerre de l'Angleterre

Ottawa, 17. — Voici le texte du discours prononcé aux Communes par M. J.-A. Crête, député libéral de Saint-Maurice-Lafleche, sur les crédits militaires:

M. J.-A. Crête (Saint-Maurice-Lafleche). — Monsieur le président, je ne désire ajouter que quelques considérations à celles que j'ai faites il y a deux ans et l'an dernier, lorsque le Parlement a été appelé à voter des millions pour une défense nationale. Je me suis alors opposé à une augmentation considérable de notre budget militaire, parce que je soupçonnais que ces armements serviraient, à la première occasion, dans une guerre extraterritoriale.

L'an dernier, en particulier, j'ai averti le gouvernement qu'au long temps qu'on n'insérerait pas de précisions au sujet de nos frontières dans l'acte de la milice canadienne, je me refusais à croire que ces millions destinés aux armements ne pourraient servir qu'à la défense du Canada, et je serais enclin à penser qu'ils serviraient plutôt à équiper une armée expéditionnaire pour toute guerre dans laquelle l'Angleterre serait engagée en vue de la défense de ses intérêts, intérêts financiers et industriels étendus à presque tout l'univers.

Avec la presque totalité de mes collègues de la province de Québec et maints représentants des autres provinces, je me déclarais alors carrément opposé à la participation du Canada aux guerres extérieures.

Les déclarations ont suivi les déclarations dans cette Chambre et en dehors de cette Chambre, à l'effet que les millions destinés au Canada pour les armements ne serviraient que pour la défense du Canada et de ses citoyens. Et voici que cette année, en même temps que le parlement nous propose un budget militaire plus élevé que jamais dans notre histoire, des hommes

d'Etat nous font savoir que le Canada n'est pas un pays souverain, et que le Canada ne saurait être neutre, — "cannot be neutral", — dans une guerre où l'Angleterre serait engagée.

Mias, monsieur le président, si le Canada ne peut être neutre dans une guerre où l'Angleterre serait engagée, c'est donc, en toute logique, qu'il y aurait participation; et s'il y a participation serait-ce par l'envoi de contingents? Ces contingents quitteraient-ils les pays en civil et sans armes? Il s'ensuit qu'à répéter l'aventure de 1914, avec la seule différence qu'il aura, cette fois, dépensé quelques centaines de millions d'avance.

Continuons à déduire, aussi logiquement que possible, les conséquences de cette première étape de notre participation. Si des contingents de volontaires sont envoyés outre-mer pour la défense de l'Angleterre, de ses intérêts, de ses libertés, etc., nos soldats, dont la bravoure est reconnue, serviront de cible à l'ennemi, comme en 1915 dans les Flandres. Les moyens de destruction des guerres modernes auront vite fait d'éclaircir les rangs de nos braves. C'est alors qu'il faudra des renforts. C'est alors aussi que l'enrôlement volontaire ne suffira plus. Puis, comme le disait si justement l'honorable député de Portneuf (M. Gauthier) dans cette Chambre, il y a quelques semaines, les circonstances dépasseront les hommes, les événements seront plus forts que leur volonté et la conscription sera inévitablement établie, comme en 1917, au cri impérialiste connu: "Pour sauver l'Empire, nous enrôlons notre dernier homme, notre dernière pièce et notre dernier rail de chemin de fer."

Monsieur le président, je répète ce que je disais l'an dernier: Le Canada, notre seule patrie, n'est pas plus en danger d'être occupé par une nation d'outre-mer cette année qu'il ne l'était l'an dernier et il y a dix ou vingt ans. L'honorable ministre de la Défense nationale (M. Mackenzie King) dit le 26 avril dernier, que nous n'avions pas à nous préparer contre une attaque d'importance majeure ni contre une tentative d'invasion. Si nous entrons en guerre, a-t-il dit en substance, ce sera aux côtés d'autres puissances, pour la défense de ce qu'il a appelé des principes vitaux et essentiels. Il est à craindre que ces principes ne soient vitaux et essentiels que pour la métropole, et non pour le Canada.

Ah! je sais bien, comme l'a déclaré le très honorable premier ministre (M. Mackenzie King) dans cette Chambre, que le Canada ne participera jamais à une guerre extérieure sans que son Parlement l'ait décidé, et que la conscription des hommes ne sera jamais imposée aux Canadiens par le gouvernement actuel. Mais il reste toujours la possibilité, voire la probabilité d'un gouvernement d'union. C'est justement en prévision de cet enchaînement qui nous a valu l'expérience de 1917 que je m'oppose, dès maintenant, à toute organisation militaire qui pourrait entraîner le Canada à une participation, d'abord, et à la conscription, ensuite.

"Où sont situées les frontières du Canada?" se demandait la Gazette, de Montréal, le 10 avril dernier, dans un éditorial dont je traduis le dernier paragraphe: "Où sont les frontières du Canada? L'opinion publique canadienne devrait les établir où sont situées les frontières de la Grande-Bretagne. Des hommes politiques canadiens ont-ils les établir ailleurs, dans certaines limites plus étroites et plus mesquines? — "in some lower and some meaner place", — les yeux fixés, non sur les idéals sacrés de la vie nationale et internationale, mais sur les prochaines élections générales?"

Que les intérêts sacrés de la Gazette de M. John Bassett ne connaissent pas de frontières canadiennes,

tout le monde l'admet, mais que l'opinion publique canadienne doit subir leur dictée et oublier pour eux le Canada, voilà qui est beaucoup moins admissible. Que M. Bassett se donne donc la peine de faire une petite enquête sur l'opinion de notre jeunesse étudiante, de langue anglaise et de langue française, qu'il interroge même les abonnés à son journal et ses concitoyens montréalais de toutes conditions, et il perdra beaucoup de son audace. Il constatera aussi que les hommes politiques qui situent les frontières du Canada à ses limites géographiques ont beaucoup plus de partisans qu'il ne veut le reconnaître, et qu'ils en ont, de toute façon, sûrement assez pour détruire, quand il sera l'heure, ses échafaudages impérialistes.

Les vrais Canadiens, ceux qui ont le bon sens de reconnaître comme leur seule patrie le pays qui les nourrit, ne méprisent d'ailleurs pas la démocratie. Ils ne méprisent pas non plus les idéals sacrés de la vie nationale et internationale. Dédire le contraire du fait qu'ils ne veulent pas fixer les frontières de leurs pays à des milliers de milles de son territoire réel est une interprétation purement fantaisiste. Ces Canadiens ne conçoivent pas que les limites géographiques du Canada soient trop étroites et trop mesquines pour eux. Mais ce qu'ils conçoivent parfaitement, et ce qu'ils sont peut-être à la veille de souligner sincèrement, c'est que les gens de l'espèce de M. Bassett traversent immédiatement ces frontières, puisque notre Canada, nos immenses richesses et notre système démocratique ne leur conviennent et ne leur suffisent pas.

Pour ma part, M. le président, je n'ai aucune hésitation à déclarer dans cette Chambre que le Canada est le seul pays pour la défense duquel je permettrais à mes enfants de donner leur vie.

La visite royale

Pour aller au festin

Les illustres convives du banquet royal devront-ils prendre le tramway ou aller à pied? — La beauté des règlements de circulation — L'industrie des estrades

Les invités au grand banquet offert par Concordia à leurs Majestés, sont plongés dans une profonde perturbation. Car on a fait tant et de si beaux règlements de circulation que les nobles invités n'ont désormais qu'une alternative: prendre le tram ou aller simplement à pied. Ce serait d'ailleurs éminemment démocratique, et le bon peuple prendrait grand plaisir à voir défiler sur les trottoirs de la rue Ste-Catherine, ces messieurs-dames vêtus comme au jour des noces.

Mais la situation est particulièrement pathétique à Westmount. Cette ville, pour assurer un ordre parfait, a interdit la circulation automobile pendant certaines heures et elle a conseillé aux nombreux invités au festin — car la moitié des grands de la terre montréalaise élus par Concordia pour aller au banquet vivent à Westmount — de s'en aller chacun dans sa propre automobile. Les policiers de Westmount, sur production de la carte d'invitation, laisseront circuler les augustes personnalités. Jusque-là tout va très bien, sauf que le comité de réception du festin ne veut pas que les invités viennent dans leur propre voiture, par suite de l'encombrement prévu au stationnement. Le comité prie les invités de venir en taxi.

Sans doute les policiers westmountais laisseront passer les taxis porteurs d'un auguste invité, mais le diable sera pour le chauffeur d'entrer dans Westmount et de circuler tant qu'il n'aura pas son invité-paragraphe à bord. Autrement dit, le chauffeur aura droit de véhicule le monsieur, mais non celui d'aller le chercher.

Il paraît que les autorités municipales et protocolaires doivent se réunir pour régler cet embarras.

Les estrades

Concordia va se replumer légèrement de ses dépenses qui dépassent les cent mille dollars, à ce qu'on affirme, grâce aux estrades que les citoyens élèvent un peu partout sur le parcours royal. A date, la ville a accordé 140 permis de construction d'estrades. On loue les places à prix divers qui varient de \$1.00 à \$3.00. Il ne faut pas croire que l'industrie en soit pas payante. On estime qu'il en coûte un dollar par siège à l'entrepreneur. Il lui faut d'abord payer un permis de construction, plus les frais d'inspection municipale. Il lui faut de bon bois, et payer toutes les pièces qui seront sectionnées, et louer les madriers.

D'aucuns sont inquiets car ils trouvent malaisément preneurs, surtout à partir de 83 le siège. Par contre les propriétaires font fortune avec leurs balcons qui se louent à ravir.

Privilege accordé aux jockistes demain

Les membres de la J. O. C. et de la J. O. C. F. auront le privilège de places de choix sur le parcours du défilé royal, dans l'après-midi du jeudi, 18 courant.

Les premières rangées, en deux endroits différents, leur seront réservées. Ils seront d'ailleurs au nombre de plusieurs milliers. Les jockistes seront l'objet d'attentions toutes spéciales, aux abords de l'hôtel de ville et au pont Jacques-Cartier.

Les fédérations du Sud, du Nord-Ouest et de l'Ouest devront se rallier, à une heure précise, avenue Viger, près de St-Denis, tandis que les fédérations de l'Est, du Centre, du Nord et du Sud-Est, se rallieront, à la même heure, au Pied-du-Courant, angle Craig et Delormier. Les jockistes devront porter la tenue jockiste afin de bénéficier des avantages qui leur sont offerts par l'autorité.

Distribution de médailles. Saint-Hyacinthe, 17 (DNC) — A l'occasion de la visite au Canada des Souverains anglais, des médailles de bronze à l'effigie de Georges VI et de la reine Elisabeth, ont été distribuées aux élèves des écoles de cette ville. Ces médailles sont

La conscription

C'est de la faute aux nationalistes de 1911

Du moins c'est ce que dit M. Roberge, député libéral de Mégantic

Un homme de courte mémoire

Ottawa, 17. — M. Eusèbe Roberge, député libéral de Mégantic-Frontenac, a prononcé, en français, hier après-midi aux Communes, un discours dans lequel il a approuvé les prévisions budgétaires du ministère de la Défense nationale, fait un éloge de tout rompre de ses chefs: M. Mackenzie King et Ernest Lapointe, endossé leur politique canadienne (à ce qu'il a dit) et condamné la campagne que mènent depuis deux ans dans la province de Québec des nationalistes qui cherchent à répéter l'aventure de 1911. M. Eusèbe Roberge, tout en se déclarant fortement contre la conscription et contre la participation du Canada aux guerres extérieures, a dit ceci:

"Je suis partisan de la liberté individuelle. S'il y en a qui aiment à prendre part à une guerre pour aider l'Angleterre, laissons-les aller, à condition que l'Angleterre s'engage à payer elle-même leurs dépenses, leur solde, et se rende responsable des pensions, une fois la guerre finie. A ces conditions, je crois que le Canada devrait laisser libres ceux qui aimeraient s'engager pour l'Angleterre. Plus que cela, je voterai contre tout gouvernement qui voudrait imposer la conscription en ce pays pour combattre à l'étranger et même pour la défense du Canada. Car je sais d'avance que si le Canada était attaqué, les Canadiens seraient prêts à se battre pour défendre leur pays et leurs familles."

Voici le passage le plus amusant du discours de M. Roberge:

"Depuis deux ans, il y a dans la province de Québec un petit groupe de nationalistes qui voudraient répéter ce qui a été fait en 1911. Ils parcourent les principaux centres — ils sont même venus à Thetford-les-Mines, dans mon comté — en dénigant l'attitude des libéraux et des conservateurs d'Ottawa en ce qui regarde la guerre future. Ils prétendent qu'ils sont contre toute participation aux guerres futures à l'étranger. Mais c'est là la politique libérale telle qu'énoncée par le premier ministre (M. Mackenzie King) et par le ministre de la Justice (M. Ernest Lapointe), dans cette Chambre, et par presque tous les députés de la province de Québec. (Note: Il est vrai que tous les députés de la province de Québec se sont prononcés contre la participation aux guerres extérieures; mais M. Roberge oublie que M. Mackenzie King a repris la doctrine libérale: Quand l'Angleterre est en guerre, le Canada est en guerre, et il nous semble bien que M. Ernest Lapointe a tenté de justifier la doctrine de Laurier et de M. King.)

"Nous avons l'expérience de ce que ces faux nationalistes ont fait en 1911. Quand sir Wilfrid Laurier voulait conclure un traité de réciprocité avec les Etats-Unis et acquiescer à une petite marine pour protéger nos navires marchands, ces bons nationalistes ont parcouru la province de Québec en disant que sir Wilfrid Laurier voulait une marine de guerre, que c'était pour enrôler les hommes dans l'intention de les envoyer à la guerre, pour venir en aide à l'Angleterre. C'était leur programme dans la province de Québec durant la campagne électorale. Ils ont tellement effrayé les électeurs en leur parlant de guerre qu'ils ont fait élire vingt-sept députés nationalistes dans la province de Québec. Ce sont ces vingt-sept nationalistes qui ont fait tomber le gouvernement Laurier en 1911. A Ottawa ils se sont tous ralliés au parti conservateur."

"Quand la guerre éclata en 1914, le gouvernement a tout de suite commencé l'enrôlement des jeunes gens pour la guerre. Des vingt-sept députés nationalistes, vingt-six ont appuyé le gouvernement pour l'enrôlement des jeunes. Ce sont eux qui sont en partie responsables de

la mort de 60,000 Canadiens durant la dernière guerre. Ce sont aussi ces nationalistes qui sont responsables, en partie, de la dette de guerre qui a atteint un chiffre de plus de deux milliards."

Si les libéraux avaient été au pouvoir il n'y aurait jamais eu de conscription. Beaucoup moins de Canadiens auraient été à la guerre et beaucoup moins auraient été tués. La dette serait moins élevée qu'elle l'est présentement. La dette étant moins élevée, le gouvernement aurait moins d'obligations et les taxes seraient beaucoup moins élevées.

"Et quand on pense que tout cela est la faute des nationalistes de 1911! A Ottawa ils se sont tous rangés aux côtés des conservateurs. J'espère qu'aux prochaines élections, la province de Québec mettra ces faux nationalistes à l'écart et que, dans son propre intérêt, elle donnera un vote unanime au parti libéral et à son chef actuel."

C'est leur faute!

Si nous avons eu la conscription, c'est la faute aux nationalistes. Si 60,000 Canadiens sont morts sur les champs de bataille de France, c'est encore la faute aux nationalistes. Si nous avons une écrasante dette de guerre, c'est toujours la faute aux nationalistes. M. Eusèbe Roberge oublie que sir Wilfrid Laurier, tout comme sir Robert Borden, fut en faveur de l'enrôlement volontaire en 1914. M. Roberge oublie que sir Wilfrid Laurier, tout comme sir Robert Borden, fut en faveur de la participation du Canada à la grande guerre pour venir en aide à l'Angleterre. M. Roberge oublie enfin que ce ne sont pas les nationalistes qui ont lâché sir Wilfrid Laurier, le vieux chef libéral, sur la question de la conscription, mais toute une phalange de libéraux, et non des moins: M. T. A. Crerar, le présent ministre libéral des Mines et des Ressources; M. R. J. Manion, le chef du parti conservateur; M. Fielding, ancien ministre libéral des Finances. Et combien d'autres!

Voilà, avec les conservateurs, les vrais responsables de la conscription, de la mort de 60,000 Canadiens et de notre colossale dette de guerre.

M. Eusèbe Roberge, député libéral de Mégantic-Frontenac, n'est pas tenu d'avoir de la mémoire. Il n'est même pas tenu de connaître l'histoire politique d'il y a vingt-cinq ans. Si nous attachons quelque importance à son discours d'hier, c'est que nous y devinons — ainsi que dans le discours de M. J.-N. Francoeur, député de Lotbinière, vendredi dernier — la tactique que les libéraux entendent adopter aux prochaines élections contre ceux qui s'opposent à la politique militaire du gouvernement et à ses conséquences. Les députés libéraux qui, comme M. Eusèbe Roberge et M. J.-N. Francoeur, font des déclarations anticonscriptionnistes et antiparticipationnistes, tout en accordant un blanc-seing à leurs chefs en matière de préparatifs militaires, ont tout sujet de s'enorgueillir de leur inconscience. Lorsque, comme l'a fait M. Ernest Lapointe parlant au nom du gouvernement, on nie au Canada le droit de rester neutre dans le cas d'une guerre de l'Angleterre, on ne voit pas à quoi serviraient nos armements, si ce n'est à participer à une guerre de l'Angleterre. Et si le Canada participe à une guerre de l'Angleterre, qui peut affirmer que la conscription ne sera jamais imposée? Les hommes passent mais les doctrines restent. Et les exigences de l'Empire aussi.

Léopold RICHER

Equipe canadienne au Tournoi des Nations

Pour la première fois le Canada aura une équipe dans ce tournoi international d'échecs, qui aura lieu à Buenos-Aires, en juillet

Pour la première fois une équipe du Canada prendra part à un tournoi d'échecs international: au tournoi des Nations, qui commencera le 20 juillet, à Buenos-Aires. L'équipe canadienne sera composée de six joueurs: deux de Montréal, trois de Toronto et un de Winnipeg.

Le capitaine de l'équipe sera Maurice Fox, de Montréal, qui a été champion du Canada plusieurs fois, et a remporté ce titre l'an dernier pour la huitième fois. C'est le premier joueur du Canada. Le second joueur de l'équipe est aussi de Montréal: Boris Blum, qui a été champion du Canada à deux reprises.

Les autres joueurs sont: Harry Belson, de Toronto; J. S. Morrison, de Toronto; Abie Yanofsky, de

Winnipeg, et Mlle Annabelle Lougheed, de Toronto. Yanofsky est un jeune joueur prodige. Il a 15 ans et est un joueur émérite depuis plusieurs années. On a fait place à Mlle Lougheed, à la suite de demandes qu'il y ait une femme dans l'équipe.

Ce tournoi des Nations avait jusqu'ici lieu en Europe seulement, et le manque de fonds avait toujours empêché la Fédération canadienne des échecs d'envoyer une équipe au tournoi. Cette année, le gouvernement de l'Argentine paie les dépenses de l'équipe depuis New-York et pour le retour.

Le champion du monde, Alexandre Alekhine, sera capitaine de l'équipe française, et deux anciens champions du monde prendront aussi part au tournoi: José Capablanca, de Cuba, et Max Euwe, des Pays-Bas. Le trophée Hamilton-Russell, attribué à l'équipe gagnante, appartient actuellement aux Etats-Unis, qui devront défendre leur titre; l'équipe états-unienne est conduite par Samuel Reshevsky et Reuben Fine, deux des bons joueurs du monde.

Chaque Bouteille de WHITE HORSE a son propre numéro

Le vieux Scotch mélangé — "fin comme une liqueur fine". Nous sommes si jaloux de la réputation de ce merveilleux whisky que nous numérotions chaque bouteille séparément afin de pouvoir dire exactement quand son contenu a été mélangé, embouteillé et expédié. Spécifiez toujours WHITE HORSE — "fin comme une liqueur fine".

Distillé et Embouteillé en Ecosse

WHITE HORSE SCOTCH WHISKY



LE "WASHINGTONIAN" Connu

COMME LE TRAIN LE PLUS LUXUEUX POUR

NEW YORK

PHILADELPHIE • WASHINGTON

Voitures ordinaires et wagons-lits climatisés avec chabrettes, compartiments, salons et lits. Le seul train direct de Montréal à Philadelphie, Baltimore et Washington. Correspondance pour Atlantic City.

Départ tous les soirs à 9h. Heure solaire

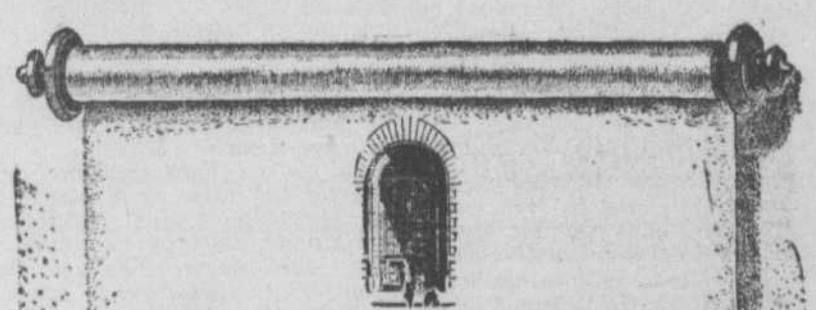
L'EXPOSITION MONDIALE DE NEW YORK

Prix réduits aller et retour. Voitures ordinaires: fin-de-semaine, \$8.85; validité de 30 jours, \$16.50.

De nombreux trains directs et rapides mément de la gare Pennsylvanie à l'Exposition en 10 minutes.

CANADIEN NATIONAL

Billets de chemin de fer et de pullman réservés et vendus aux guichets de la gare Pennsylvanie aux Bureaux du Canadien National, 354, avenue Saint-Jacques, MARQUETTE 3651



La BANQUE ROYALE DU CANADA

Se joint à la population de ce Dominion pour souhaiter sincèrement et loyalement la BIENVENUE à Leurs Majestés LE ROI GEORGE VI et la REINE ELIZABETH

Puisse leur règne se prolonger longtemps



Bienvenue à Nos Souverains!

Dieu fasse qu'ils règnent longtemps et glorieusement sur leurs loyaux sujets du Dominion du Canada!

DESJARDINS

Chas. Desjardins & Co. Limitée

1170, rue SAINT-DENIS

A la Société royale

Liste des mémoires français

La réunion de la semaine prochaine à Montréal

Voici la liste des mémoires français présentés à la Société royale (Académie canadienne), section de la littérature, de l'histoire, de l'archéologie, de la sociologie, de l'économie politique, etc., qui tiendra sa réunion annuelle au début de la semaine prochaine dans les salles du Jardin botanique:

Biographie

1. — *Jean-Marie Ducharme*, Par M. Francis Audet, M.S.R.C.
Dans ce travail biographique et à caractère d'un député à la deuxième législature du Bas-Canada (1796-1800), l'auteur raconte avec beaucoup de détails la vie aventureuse d'un trafiquant de fourrures dans l'Ouest. Natif de Lachine, Ducharme revint dans son village sur ses vieux jours et, à l'âge de soixante-treize ans, il fut élu représentant du comté de Montréal.

Critique

2. — *La vie de l'esprit français au Canada*, 10e étude: Les survivances françaises. Par Mgr Emile Chartier, M.S.R.C.
Cette étude achève la synthèse de l'auteur sur le Canada, depuis dix ans, qu'il a traversés, sa vie, sa culture, ses manifestations intellectuelles de l'élément français au Canada. En guise de conclusion, elle expose la fidélité de cet élément à tout ce qui révèle ses origines: caractères des paysages, mœurs et coutumes, archives et langue.

Economie politique

3. — *Pour une économie nationale*, Par M. Edouard Montpetit, M.S.R.C.
L'observation nous révèle la vie économique. Trois notions fondamentales surgissent de la réalité: biens, services, besoins. La connaissance de ces notions fondamentales orienterait plus sûrement nos efforts vers une économie canadienne-française.

Histoire

4. — *Les origines de Sainte-Rose de Laval*, Par M. l'abbé E.-J. Auclair, M.S.R.C.
Début de colonisation, 1675-1680. — Première paroisse, 1720. — Première chapelle à Sainte-Rose, à quatre milles plus bas que le site actuel, 1741. — Première église, 1746. — Incendie de l'église, avec 1760. — Graves difficultés avec Mgr Briand au sujet du site de l'église. — La vie et les mœurs pendant cette première période, 1740-1768. — Réorganisation de la paroisse, 1787. — Première érection municipale, 1843. — Erection en ville, 1918. — Sainte-Rose, paroisse natale de nombreux hommes qui se sont distingués, dont le curé Labelle.

5. — *Origine et développement de l'enseignement primaire dans la région de Montréal*, Par Mgr Olivier Maupin, M.S.R.C.

L'enseignement primaire a pris naissance à Montréal avec l'arrivée de Marguerite Bourgeoise en 1653 et des Sulpiciens en 1657. Les Dames de la Congrégation de Notre-Dame et les Messieurs de Saint-Sulpice furent longtemps les seuls à faire la classe aux enfants, français ou indiens, de Ville-Marie et du Fort de la Montagne. Les Frères Charon se joignirent à eux à la fin du siècle. L'auteur raconte la curieuse histoire des Frères Charon. Des écoles se fondèrent peu à peu dans les divers faubourgs. Les Frères des Ecoles Chrétiennes, arrivés en 1837, et la Commission scolaire, fondée en 1845, vinrent compléter l'organisation, qui, de nos jours, assure l'instruction primaire à plus de 122 000 enfants catholiques.

6. — *L'Acadie sous le régime français (1600-1710)*, Par M. l'abbé A. Couillard Després, M.S.R.C.

Dans cette étude, l'auteur raconte les difficultés rencontrées par les pionniers de l'Acadie. Il relate les luttes survenues entre de la Tour et d'Aulnay; celles plus désastreuses encore entre les colons anglo-français et les Acadiens, enfin, le rôle admirable, même héroïque, des gouverneurs, commandants de l'Acadie et du petit peuple maritime.

7. — *L'Hôtel-Dieu de Québec*, par M. Pierre-Georges Roy, M.S.R.C.

Dans cette étude, M. Roy raconte la fondation, la vie, les vicissitudes de l'Hôtel-Dieu de Québec. Il parle de Mme d'Aiguillon, de la Mère Catherine de Saint-Augustin, de la Mère Juchereau de Saint-Hélène et de tant d'autres femmes de génie et de mérite qui ont fait une si belle réputation au premier hôpital de l'Amérique du Nord.

8. — *Aux origines d'une paroisse canadienne: Saint-Ignace du Cap Saint-Ignace*, Par M. l'abbé Ivaloe Caron, M.S.R.C.

L'auteur énumère les titres de concession des quatre seigneuries qui forment la paroisse du Cap Saint-Ignace: Vincelotte, Gamache, Gagnier et Saint-Joseph de la Pointe-aux-Foins. Il donne les noms des premiers censeurs de ces seigneuries avec une notice biographique de chacun d'eux. Il raconte ensuite les négociations qui eurent lieu au sujet de la construction de la

première église en 1683, donne la liste des missionnaires qui desservirent la paroisse de 1679 à 1723. Il termine en parlant de l'ouverture du premier chemin royal, de l'état de fortune des premiers colons, de l'étendue de leurs défrichements en 1723.

9. — *La petite histoire du Canada*, Par Mgr Amédée Gosselin, M.S.R.C.

Auberges et cabarets, de 1663 à 1760. Permis et réglementations dans les commencements. Réglements de 1676. Licences et défenses particulières. Anciens règlements renouvelés. Ordonnance de Dupuy en 1726. Une inspection, vérification des poids et mesures. Comment on punissait les ivrognes et les cabaretières ou autres vendeurs qui enfreignaient les règlements.

10. — *Americanisme et Canadiannisme: Influences américaines et réactions québécoises, 1865-1935*, Par M. Gustave Lanctôt, M.S.R.C.

Cette rétrospective débute par un exposé de l'attitude québécoise avant 1867 envers les États-Unis, qui ont les sympathies du parti rouge et de Papineau. Elle étudie ensuite la campagne en faveur d'une union commerciale entre les deux pays avant les élections de 1891 qui en marquèrent la déroute. Elle passe en revue les discussions académiques qui se firent dans la suite autour de l'annexion aux États-Unis et discute la réapparition de la question aux élections de 1911 ainsi que l'état de l'opinion publique sur ce sujet. Une dernière partie examine la pénétration des idées américaines dans la vie politique du Québec et explique en quoi et pourquoi le Québécois reste réfractaire à l'influence de cette forme d'américanisme.

11. — *Les préliminaires diplomatiques de la Guerre de Sept Ans*, Par M. l'abbé Georges Robitaille, M.S.R.C.

Il est bien compris que l'assassinat de Jumonville le 28 mai 1754, l'attaque de Boscowen le 10 juin 1755 et l'expulsion des Acadiens au mois de septembre de la même année, n'étaient pas des événements qui favorisèrent les relations diplomatiques entre la France et l'Angleterre. Mais le fond des difficultés portait sur les limites en Acadie et aussi sur les territoires à délimiter aux environs de ce qui devait être plus tard la ville de Pittsburg (Pennsylvanie). Le traité secret de Westminister (janvier 1756) qui était Frédéric à l'Angleterre, et le traité de Versailles (1er mai 1756) qui détachait Vienne de Londres furent plutôt les conséquences de l'état d'esprit qui existait en 1755 et qui avait fatalement amené entre les deux pays les déclarations de guerre ou leur équivalent dès le début de 1756. C'est le détail de l'ensemble de ces tractations que l'abbé Robitaille nous racontera en mai prochain.

12. — *Documentation sur le costume en la Nouvelle-France, avant 1700*, Par M. E.-Z. Massicotte, M.S.R.C.

Trouvant dans les volumineuses archives notariales et judiciaires, l'auteur énumère méthodiquement les vêtements divers des colons, surtout de Montréal, entre les années 1651 et 1700.

13. — *Echos du nord-ouest d'autrefois*, Par M. le juge L.-A. Prud'homme, M.S.R.C.

Ces quelques mots historiques sur le Nord-Ouest d'autrefois sont divisés en trois sous-titres distincts. Le premier raconte brièvement le drame tragique de "Prairie du Cheval blanc", qui cimenta pour toujours l'alliance des Assiniboïnes avec les Cris. Les deux autres jettent une vive lumière sur la vie et quelques expressions des anciens voyageurs au service des compagnies de traite. Dans son langage pittoresque, S. E. Mgr Langevin appelle ces souvenirs d'autrefois "les miettes de notre histoire". Hélas, nous ne les recueillons plus, car ces miettes ne sont plus oubliées.

Littérature

14. — *L'enseignement de la littérature canadienne-française*, Par M. Marcel Tirol, Présenté par M. Gustave Lanctôt, M.S.R.C.

15. — *Le Voltairianisme de la Gazette Littéraire de Montréal*, Par M. Séraphin Marion, M.S.R.C.
L'auteur s'efforce de démontrer que, en somme, l'hebdomadaire montréalais a desservi la cause de Voltaire dans le Canada français du XVIIIe siècle.

Poésie

16. — *Nouveaux extraits du cycle de Don Juan*, Poème: I. Lettre à Dona Sol de Séville; II. Pardon; III. Journal de Dona Sol.

Par M. Maurice Hébert, M.S.R.C.
17. — *Poèmes*, Par Magnanville, Présentés par M. Séraphin Marion, M.S.R.C.

18. — *Le jardin des délices: Poèmes*, Par M. Jean Charbonneau, M.S.R.C.

Divers

19. — *L'influence des livres sur la formation de l'enfant*, Par M. l'abbé Arthur Lacasse, M.S.R.C.

20. — *Deux cents ans d'orfèvrerie chez nous*, Par M. Marius Barbeau, M.S.R.C.

Bien que l'orfèvrerie destinée aux usages religieux et domestiques, au Canada, ait d'abord été importée de France, des orfèvres pratiquaient, même avant 1700, leur art à Québec et à Montréal. Il y eut plusieurs et d'excellents, pendant la période coloniale française. Mais c'est surtout après la conquête que l'orfèvrerie canadienne prit toute son envergure, avec Ranvoysé, Amiot, Sasseville et leurs disciples, à Québec; et avec Pierre-Huguet Latour, Cruickshank, qui s'appliquèrent surtout à fabriquer l'argenterie pour la traite des fourrures, et beaucoup d'autres habiles orfèvres, à Montréal.

21. — *Certaines singularités du droit pénal anglais d'autrefois au Canada*, Par M. Aegidius Fauteux, M.S.R.C.

La famille royale et la lutte antituberculeuse

A l'occasion de la visite de Leurs Majestés le roi Georges VI et la reine Elisabeth, il peut être intéressant de rappeler que la famille royale a joué un très grand rôle dans le déclenchement des luttes antituberculeuses en Angleterre et au Canada.

Sait-on que c'est Edouard VII, grand-père du roi actuel, qui a provoqué la fondation de l'Association canadienne antituberculeuse? Edouard VII souhaitait le bonheur et la santé de ses sujets. C'est à lui que l'on attribue le mot célèbre, à propos de la tuberculose: "If preventable, why not prevented?" En 1898, alors qu'il était encore que Prince de Galles, il assista à l'Assemblée à laquelle fut fondée l'Association nationale pour la prévention de la tuberculose. Deux ans plus tard il écrivait au gouverneur général du Canada, lord Minto, pour s'informer des conditions sanitaires qui régnaient chez nous. Cette démarche amena l'établissement de l'Association canadienne pour la prévention de la consommation et autres formes de tuberculose. Le nom fut plus tard modifié mais l'Association canadienne antituberculeuse est la même organisation que depuis bientôt quarante ans, travaille à enrayer les progrès de la peste blanche au Canada.

Le roi Georges V était patron honoraire de l'Association nationale pour la prévention de la tuberculose en Angleterre et Sa Majesté Georges VI le remplace. De même chacun des gouverneurs généraux que nous avons eus depuis 1901 a été président honoraire de l'Association canadienne. Lorsque cette dernière a été fondée, notre taux général de mortalité par tuberculose était de 200 par 100 000 de population et nous n'avions que deux lits de sanatorium. En 1938, le taux a été réduit à 55 (pour tout le Canada), le nombre de lits d'hospitalisation est de 8 500 et, chaque année, le nombre de lits rapporte un montant approximatif de \$200 000, qui est appliqué aux œuvres antituberculeuses.

L'Association canadienne antituberculeuse a donc accompli une tâche immense, travaillant, en coopération avec les corps publics et les sociétés de bienfaisance, à réduire le taux de mortalité par tuberculose. C'est à cette association que nous devons la formation dans Québec du comité provincial de dévouement contre la tuberculose, qui suit sa lutte grâce à l'ide généreuse du ministère provincial de la Santé et de l'Association canadienne des assurances-vie.

Le premier président de l'Association canadienne antituberculeuse fut sir James Grant, en 1902; le président actuel est M. John McEachern, de Winnipeg. Dans la liste des anciens présidents, figurent les noms de deux Canadiens français: MM. les docteurs Arthur Rousseau (1925-27) et J.-A. Couillard (1933-35). Sir Robert Borden, sir Lomer Gouin, MM. H.-S. Bédard, Athanas David et le Dr J. Amyot ont été membres de la même organisation.

Actuellement, l'Association canadienne antituberculeuse a pour secrétaire M. le Dr G.-J. Wherrett, d'Ottawa.

Les funérailles de M. Osmond Latreille

Les imposantes funérailles de M. Osmond Latreille ont eu lieu samedi matin à l'église St-Viateur d'Outremont.

La levée du corps fut faite par le R. P. Lavalley, C.S.V., curé de la paroisse, qui, aussi chanté le service, assisté des PP. Irénée Gauthier, C.S.V., comme diacre, et Charles Auger, C.S.V., vicaire de la paroisse, comme sous-diacre. Dans le chœur, on remarquait M. l'abbé Aurèle Bélanger et le P. Michel Cadieux, C.S.V.

La chorale paroissiale, sous la direction de M. Auguste Descares, exécuta la messe de Requiem de Perosi. Mlle Marcelle Martin touchait l'orgue.

Le deuil était conduit par le fils du défunt, M. Raoul Latreille; ses neveux, M. René Latreille, le docteur Gaston Latreille, M. Albert Forget, avocat, ses cousins, MM. Achille et Francis-Léon Bouchard et de nombreux autres parents.

Dans le cortège on remarquait une imposante délégation de membres du Kiwanis, dont le président, M. Donald Turcotte; le recorder Wilfrid Bessette, C.R., d'Outremont, MM. J. C. Leclair, le Dr A. Rivest, Arcade Boissonneault, avocat, les docteurs E. Forget et J. E. Chabot, le docteur Léon Devine, Adolphe Forget, ancien député, le Dr M. Brisebois, Edouard Boité, P. A. Ducrocq, Edouard Drouin, P. C. Beaumier, Jean Dini, D. Couture, T. Vincent, B. White, V. et G. Gignac, E. Larin, R. Duval, P. Lambert, R. Lévesque, P. Poulin, L. G. Gaudreau, C. Boité, E. Desjardins, J. Rousseau, E. Desjardins, Zolé Parent, F. Berger, L. Jones, R. Durocher, W. Bouchard, Raymond Prud'homme, J. A. M. Pesant, René Gaudreau, D. Berthiaume, Charles Berthiaume, Charles Charbonneau, P. S. Leclerc, Armand Bastien, T. Houle, Simon et Marcel Crozier, D. L. Aesch, Raoul Bastien, J. A. Poirard, D. Marchand, P. E. Chabot, Joseph Dagenais, Paul E. Boudin, A. Amyot, O. Fortier, A. Poirier, A. Giguère, P. Deschênes, Paul Lefort, J. E. Racine, C. Gravel, Auguste Baite, Albert Belair, A. H. Levesque, Robert Chabot, E. Quirion, E. Galarneau, Charles Molinari et une foule d'autres.

Après le service, le cortège se reforma pour se rendre au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.

Renseignements économiques

Genève, 16. — Le numéro d'avril du *Bulletin mensuel de statistique* contient, en plus de ses données habituelles sur la situation économique et financière, des tableaux et des graphiques spéciaux sur le commerce mondial, la construction des navires, la production d'or, les réserves mondiales d'or monétaire et les cours des actions industrielles.

La production d'or dans le monde, sans compter l'U.R.S.S., pour laquelle les informations n'ont pas été publiées, est évaluée, pour 1938, à 980 000 kilos, marquant ainsi une augmentation de 60 000 kilos par rapport à 1937. Parmi les grands producteurs, le Canada a produit 15% de plus qu'en 1937, l'Australie 14 p. c., le Japon 7 p. c., l'Union Sud-Africaine 3,5 p. c., les États-Unis d'Amérique 3 p. c. Parmi les producteurs moins importants, les plus fortes augmentations sont celles des Philippines, 20,5 p. c., de la Côte de l'Or 19,5 p. c., de la Colombie 17,5 p. c., et du Mexique 9 p. c.

La production d'or en 1938 (l'U.R.S.S. non comprise) était d'une valeur de 651 millions d'anciens dollars-or, contre 611 millions en 1937.

Le total des réserves visibles d'or détenues par les Banques centrales dans le monde (sans compter l'U.R.S.S. et l'Espagne) était estimé à 14,134 millions d'anciens dollars-or des États-Unis à la fin de mars 1939. Ce chiffre est inférieur de 629 millions à celui de la fin décembre 1938, mais 973 millions de dollars-or ont été transférés de la réserve de la Banque d'Angleterre au Fonds d'égalisation des changes, en janvier dernier. Or ce Fonds n'est pas compris dans les chiffres mentionnés.

Les réserves des États-Unis d'Amérique se sont élevées à 441 millions d'anciens dollars-or dans les trois mois antérieurs au 31 mars dernier, et ce pays possède actuellement les 63,8 p. c. du total des réserves visibles d'or détenues par les Banques centrales dans le monde. Les seules autres augmentations apparaissant au Canada (10 millions), en Suède (6 millions), et en Grèce (1 million). Les réserves enregistrées de tous les autres pays sont demeurées stationnaires, à l'exception de celles des Pays-Bas, de la Belgique et de la Suisse, qui ont connu une diminution de 50, 37 et 35 millions de dollars-or respectivement.

La valeur-or du commerce mondial était, en février 1939, de 8,1 p. c. inférieure à ce qu'elle était en février l'an dernier. Le commerce de janvier avait diminué de 11 p. c. par rapport à janvier de l'année dernière. Comparé à janvier 1939, le commerce de février avait baissé de 2,2 p. c. Cette dernière diminution était presque entièrement due aux importations, et notamment à celles du Royaume-Uni des États-Unis d'Amérique, de l'Argentine, de la Belgique, des Pays-Bas, de l'Union Sud-Africaine et de l'Inde. La France, l'Allemagne, l'Italie et les Indes néerlandaises avaient légèrement accru leurs importations.

De légères diminutions apparaissent en février, par rapport à janvier 1939, dans les exportations du Canada, de l'Allemagne, de la Suède, de l'Argentine, des Indes néerlandaises, du Royaume-Uni, des Pays-Bas, de la Chine et de la Turquie. Par contre, de légères augmentations ont eu lieu aux États-Unis d'Amérique, en Italie, en France, en Australie, dans l'Union sud-Africaine, dans la Côte de l'Or et en Suisse.

Le chiffre mondial du tonnage lancé de la marine marchande a régulièrement baissé depuis le deuxième trimestre de 1938, mais le tonnage total en construction a marqué une légère augmentation (1,3 p. c.) à la fin de mars 1939 par rapport à la fin de décembre dernier.

Parmi les plus importants pays constructeurs de navires, l'activité a été intense, principalement aux États-Unis avec l'augmentation d'environ 41 p. c., en Italie 34 p. c., au Danemark 9 p. c., en France 8 p. c. et en Allemagne 7 p. c. On constate une diminution du tonnage en construction dans le Royaume-Uni 23,5 p. c., en Suède 13 p. c., aux Pays-Bas 2 p. c. et au Japon 1 p. c.

Le problème de l'alimentation

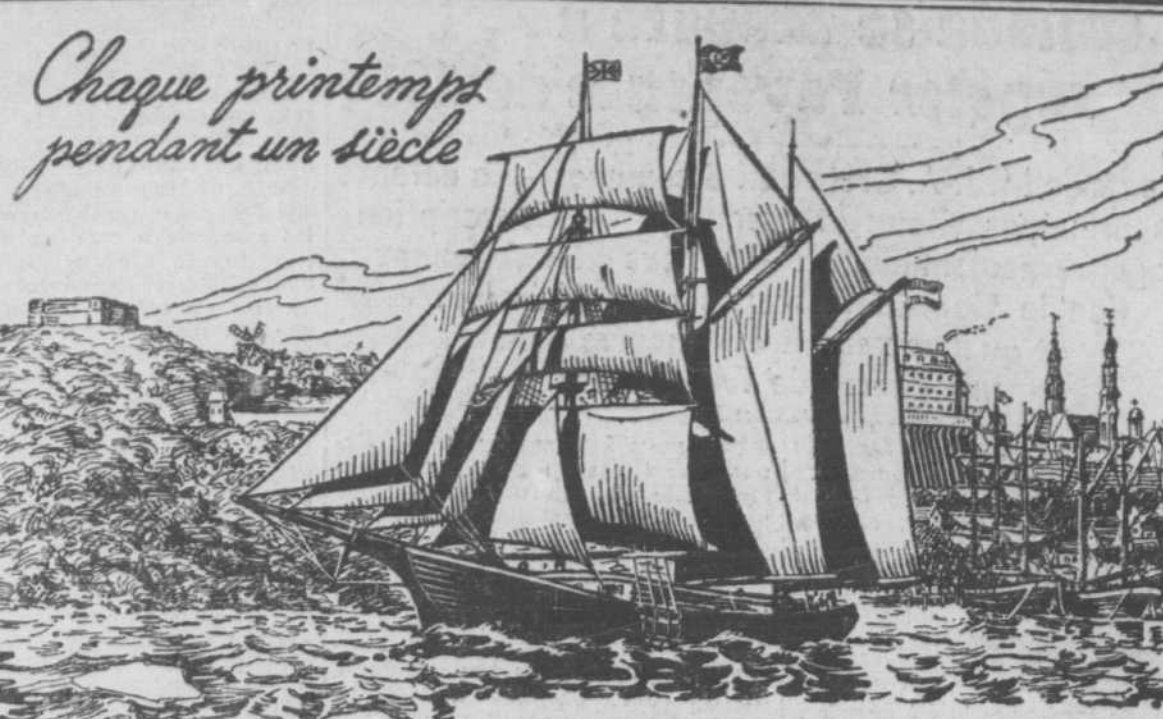
Genève, 16. — L'Organisation d'hygiène de la Société des Nations vient de publier une brochure intitulée "Directives pour les enquêtes sur la nutrition des populations", qui est l'oeuvre du professeur E.-J. Bigwood, de l'Université libre de Bruxelles.

Celui-ci a tenté de mettre au point, sur la consommation alimentaire réelle et sur l'état de nutrition de groupes de population, des méthodes d'enquêtes susceptibles d'application générale. La nécessité d'établir des bases de comparaison a inspiré cette étude précise et approfondie.

Ce manuel est divisé en deux parties: la première traite des enquêtes alimentaires qui peuvent être définies comme les moyens d'examiner la consommation alimentaire d'un groupe déterminé de personnes; la seconde porte sur les enquêtes relatives à l'état de nutrition de populations et sur les méthodes utilisables pour ces enquêtes.

Le professeur Bigwood termine son ouvrage en concluant que les méthodes d'appréciation de l'état de nutrition ne sont jamais simples quand on se propose de caractériser spécifiquement cet état dans ses rapports évidents avec un état de l'alimentation. Il estime qu'il est nécessaire de combiner, le plus souvent possible, des enquêtes alimentaires et des enquêtes sur l'état de nutrition portant simultanément sur les mêmes groupes de population.

Il définit quatre types d'enquêtes, selon qu'elles portent sur un pays entier, sur des groupes déterminés de population, sur des familles, sur des individus. Il traite également des types d'alimentation du point de vue économique et de la valeur statistique à attribuer aux résultats des enquêtes. Il expose la technique de ces enquêtes, en insistant sur les méthodes physiologiques qui permettent de dépister les hypovitaminoses latentes et la carence en fer que ne révèle pas l'examen clinique. On trouve également dans cet ouvrage des exemples de divers



Aussitôt le Saint-Laurent libre de glace, un navire le remontait jusqu'à Montréal; la flamme arborée au grand mât portait une ancre dans un coeur.

C'était le navire de JOHN DE KUYPER & SON qui apportait la provision de leur fameux gin pour l'été.

Une deuxième cargaison arrivait juste avant la fermeture de la navigation.

GIN DE KUYPER

Distillé et embouteillé au Canada sous la surveillance directe de JOHN DE KUYPER & SON, Distillateurs, Rotterdam, Hollande.

MAISON FONDÉE EN 1695

10 onces - 90¢
26 onces \$2.00
40 onces \$2.80

Le vrai goût de Hollande a toujours distingué ce vieux gin bienfaisant et les vrais Canadiens l'ont toujours préféré depuis plus de cent ans!

Le collège Laval à l'Oratoire St-Joseph

Le collège Laval accomplira demain son 26ème pèlerinage annuel à l'Oratoire St-Joseph du Mont-Royal. Les Lavallois quitteront St-Vincent-de-Paul par sept autobus spéciaux à 8h. a.m., heure avancée. A 9h. 30, la fanfare en tête, ils quitteront l'abri des pèlerins pour monter vers le sanctuaire. Il y aura grand'messe à 10h. suivie de la bénédiction du Très Saint-Sacrement. Anciens et amis sont invités à se joindre au cortège. A la suite de cette manifestation, les élèves prendront leur congé du mois de mai.

La retraite fermée des étudiants des écoles spéciales

Grâce à la coopération bienveillante de M. Hector Beaupré, directeur de l'Ecole Technique, et de M. Gabriel Rousseau, directeur des Ecoles d'Arts et Métiers, les étudiants de l'Ecole Technique et des Ecoles d'Arts et Métiers du diocèse de Montréal feront ensemble leur retraite fermée annuelle à St-Jean, du 19 mai au dimanche soir, le 21 courant.

Cette retraite est organisée par les comités locaux de la Jeunesse technique catholique dans ses différentes écoles sous le patronage du comité directeur général.

Le départ aura lieu de l'Ecole Technique de Montréal, 200 ouest, rue Sherbrooke, à 8 hres 30 le matin du vendredi, le 19 mai. Le voyage se fera par automobile, grâce au dévouement des professeurs des écoles spéciales et des amis de la J.T.C.

Le secrétariat général de la Jeunesse technique catholique, Wilbank 3314, sera heureux de fournir de plus amples détails aux anciens élèves et jeunes techniciens qui désireraient se joindre au groupe.

Amicale St-François-Xavier

Résultat du tirage: 1er prix: un billet de \$10 gagné par M. P.-P. Guriépy, 4430, rue Fullum; 2ème prix: un billet de \$5 gagné par M. Ernest Auclair, 4433, rue des Erables.

Le collège Laval à l'Oratoire St-Joseph

Le collège Laval accomplira demain son 26ème pèlerinage annuel à l'Oratoire St-Joseph du Mont-Royal. Les Lavallois quitteront St-Vincent-de-Paul par sept autobus spéciaux à 8h. a.m., heure avancée. A 9h. 30, la fanfare en tête, ils quitteront l'abri des pèlerins pour monter vers le sanctuaire. Il y aura grand'messe à 10h. suivie de la bénédiction du Très Saint-Sacrement. Anciens et amis sont invités à se joindre au cortège. A la suite de cette manifestation, les élèves prendront leur congé du mois de mai.

La poursuite Penverne contre la ville de Montréal

M. Jean J. Penverne a présenté une nouvelle motion dans sa poursuite contre la ville. On se souvient qu'à l'encontre de l'action la ville a plaidé qu'elle avait congédié le

demandeur "pour causes et dans l'intérêt de la bonne administration des affaires de la ville".

Le demandeur a demandé des détails, et la ville en a donné disant qu'elle avait congédié M. Penverne parce qu'il se mêlait de politique, critiquait ses chefs et collègues, ne suivait pas les règlements, était trop indispendieux.

M. Penverne, non satisfait de ces détails, demande par une nouvelle motion des détails supplémentaires. Il veut connaître notamment les raisons données au comité exécutif pour amener son renvoi, et il veut que la défense déclare spécifiquement les motifs de renvoi, qu'elle tentera de prouver à l'enquête. Cette motion sera entendue en Cour de pratique, le 19 mai.

Si vous voyagez...

adressez-vous au SERVICE DES VOYAGES, LE "DEVOIR". Billets amis pour tous les pays au tarif des compagnies de paquebots, chemins de fer, autobus, aussi hôtels, assurances bagages et accidents, chèques de voyages, passeports etc. Téléphones: Bélair 3361

Dieu et mon droit

Cette phrase si française au blason Britannique nous flatte, nous, Canadiens français, et ajoute à notre enthousiasme d'être de loyaux sujets de Sa Majesté.

SOYEZ BIENVENUS AU PAYS DE L'ERABLE

TOUSIGNANT & FRERES

LIMITÉE

10 MARCHES A BEURRE

H. LALONDE & FRERE

Les plus grands spécialistes

TAPIS

4800 Ave. du PARC

Le Président, les Directeurs, les Officiers et le Personnel de la Montreal Trust Company, sont heureux de profiter de cet événement historique pour offrir à Leurs Majestés l'expression de leurs respectueux hommages, de leur loyauté et de leur dévouement, ils leur souhaitent une chaleureuse et sincère bienvenue et les prient d'agréer leurs vœux de santé, bonheur et de long règne.

DIEU SAUVE LE ROI

MONTREAL TRUST COMPANY

RADIO-GAZETTE

Avis important

AU SUJET DES ÉMISSIONS DE LA VISITE ROYALE

Les habitués de la chronique de radio sont priés de prendre note qu'étant donné le retard subi par l'Empress of Australia qui conduit leurs Majestés au Canada, les dates et heures d'émissions radiophoniques fixées pour les diverses étapes de la visite royale seront nécessairement modifiées. On devra donc se tenir à l'écoute pour connaître les changements aux divers postes de radio, changements que nous ne sommes pas encore en mesure d'annoncer.

LE CHRONIQUEUR

Mercredi, 17 mai

Radio-Canada

Chant et piano

Mlle Marguerite Peladeau, soprano, se fera entendre de Radio-Canada, le mercredi, 17 mai, à 5 h. 15 de l'après-midi. Au piano, Mlle de Foy. Programme: Trois valses de Strauss; Je t'aime (des Trois valses); Strauss; Plainte d'Arlene, opus 28, Couquard; Mignon, Guy d'Arleuil.

Sérénade pour cordes

Mlle Caro Lamoureux, soprano, est au programme de Sérénade pour cordes qui diffusera Radio-Canada, le mercredi, 17, à 8 h. du soir. Chef d'orchestre, Jean Deslauriers.

Programme: Finales sur un thème russe, Tchaikovsky; l'orchestre; Sur deux notes, Paul Misraki; Mlle Caro Lamoureux; Berceuse, Jancsó; l'orchestre; Killarney, l'orchestre; L'amour, toujours l'amour, l'orchestre; Mlle Caro Lamoureux; L'heure du crépuscule, Oscar Schall; l'orchestre; My dream tonight, Sadie Batstone; Mlle Caro Lamoureux; Dark Eyes, l'orchestre.

Récital de piano par Mlle Martin

Mlle Gilberte Martin, pianiste, donnera un récital au poste CBF pour l'auditoire de Radio-Canada, le mercredi, 17, à 10 h. du soir. Elle jouera: Scherzo, opus 31, Chopin; Romance, opus 28, Schumann; Variations, opus 1, Schumann.

Lieder

M. Albert Vial, baryton, donnera un concert pour l'auditoire de Radio-Canada, le mercredi, 17 mai, à 10 h. 45 du soir. Il chantera des œuvres de compositeurs français. C'est ainsi qu'on entendra: Le plus doux chemin et Soir, de Gabriel Fauré; Sur le lac où luit le couchant et Celui qui attend, de Gustave Doret; Automne et Arpège, de Gabriel Fauré. Mlle Antoinette Boulay sera au piano.

Jeudi, 18 mai

Radio-Canada

Les chanteurs russes

Les chanteurs russes, sous la direction de Gregory Goriatch, donneront un concert à Radio-Canada, le jeudi, 18 mai, à 7 h. 30 du soir. Ils chanteront les Deux Grenadiers de Schumann et des airs du folklore russe: L'apôtre, le Chasseur et Along the Karan River.

Le quart d'heure de la bonne chanson

Albert Vial, baryton, chantera au quart d'heure de la bonne chanson le jeudi, 18, à 7 h. 45 du soir, émission de Radio-Canada, les airs suivants: Les Filles de la Rochelle; Montez, toujours, d'Albert Lortie; Saint Nicolas; Les Noms canadiens, de Dupaigne; et le Credo du Paysan, de Goublier.

Nos souverains à Ottawa

Par suite du retard de l'Empress of Australia, la Société Radio-Canada a dû modifier l'horaire de ses émissions. Cet horaire reste tel qu'annoncé au programme pour la ville de Québec et la ville de Montréal. Pour Ottawa, il y a des changements, puisque la visite royale sera fixée à six heures à trois jours de la date de quatre. Voici donc le nouvel horaire des émissions à Ottawa.

Le vendredi, 19 — à 11 h. du matin, reportage de l'arrivée de leurs Majestés. C'est la seule émission consacrée à la visite royale ce jour-là.

Le samedi, 20 — à 10 h. 30 du matin, les honneurs aux drapeaux; à 11 h. 35 du matin, pose de la pierre angulaire du nouvel immeuble de la Cour Suprême. Discours de la reine.

Le dimanche, 21 — à 11 h. du matin, dévoilement du monument aux morts de la guerre.

Sommaire

MERCREDI, 17 MAI

CHF — 329.7 mètres — 910 kilocycles

4.00 Les chefs-d'œuvre de la musique

5.00 La chronique parlée sur les programmes de la soirée et l'intermède musical.

5.15 Récital de chant (Montréal).

5.30 Le quart d'heure de...

5.45 La Bourse de Montréal.

6.00 Les plus beaux disques.

6.30 L'heure exacte

6.30 Radio-journal et chronique sur les programmes

6.40 Aujourd'hui dans le domaine des sports

6.45 Wishart Campbell, baryton.

7.00 L'heure exacte

7.00 La "nation" Velder Sketch radiophonique de M. Robert Choquette.

7.15 L'heure exacte

7.30 Invitation à la Valse. Orchestre et solistes.

7.45 À travers les revues.

8.00 Orch. Shield.

8.30 Sérénade pour cordes. Orch. et solistes sous la dir. de Jean Deslauriers.

9.00 L'heure exacte.

9.00 S.V.P.

9.30 Orch. Faith.

10.00 Intermède musical.

10.05 Mlle Gilberte Martin, pianiste.

10.30 Gilbert Darisse et son orch.

10.45 Lieder.

11.00 L'heure exacte

11.00 Radio-journal et chronique sportive

11.15 Résumé de la visite royale.

11.45 Orch. Romanelli.

CBM — 286 mètres — 960 kilocycles

4.00 Stella Dallas, Sketch.

4.15 Baskette Wife Sketch.

4.30 Vic and Sade Sketch.

4.45 Plans for Auctions

4.50 Mlle Madeleine MacLean

5.00 La chronique parlée sur les programmes de la soirée et l'intermède musical.

5.15 Causerie sur les sports, par M. Lloyd Percival, en anglais.

5.30 Quelques airs enregistrés par Lotte Lehman

5.45 Cotes de la Bourse de Montréal.

6.00 L'heure exacte

6.30 Radio-journal en anglais et chronique sportive

6.45 Wishart Campbell, baryton.

7.00 Orch. Romanelli.

7.30 L'heure exacte

7.30 L'invitation à la Valse. Orchestre et solistes.

7.45 Matinée Musical. Causerie de M. Graham Godfrey.

8.00 One Man's Family. Sketch.

8.30 Sérénade pour cordes. Orch. sous la dir. de Jean Deslauriers.

9.00 L'heure exacte

9.00 The School of Education.

9.30 L'orchestre de Percy Faith.

10.00 Appel en faveur de la Croix rouge.

10.05 Gilberte Martin, pianiste.

10.30 Causerie de M. Dan McCowan, en anglais.

10.45 Lieder.

11.00 L'heure exacte

11.00 Radio-journal en anglais

11.15 Résumé de la visite royale.

11.45 Orch. Romanelli.

CKAC — 411 mètres — 730 kilocycles

4.00 Orch. Carroll.

4.15 Time out for dancing.

4.30 Les événements sociaux.

4.45 CKAC ce soir.

5.00 L'heure du théâtre.

5.15 Le monde féminin.

5.30 Les aventures de la prairie

5.45 Madeleine et Pierre.

6.00 Nouvelles.

6.05 Les danses latines.

6.10 Sydney Torrie.

6.15 Le don Juan de la chanson.

CHLP — 266 mètres — 1120 kilocycles

7.55 Sommaire

8.00 Heure — Réveille-matin musical.

8.00 Les propos de votre annonceur.

8.45 Chansons françaises.

10.00 Orch. Bouillon.

10.30 Variétés.

10.45 Musique militaire.

11.15 Chansonnades.

11.30 Salon Irene Bolvin.

11.45 Orch. Sand.

12.00 Heure féminine.

12.15 L'art dans les fleurs.

12.30 Heure féminine.

12.45 Radio-journal.

1.20 Heure féminine.

2.00 Ensemble Hegedus.

2.30 Orch. Gibbons.

2.45 Poèmes symphoniques.

4.00 Baseball: Rochester à Royaux.

6.00 Heure et météo.

6.15 Le reporter de l'air.

6.20 Heure — Chansons françaises.

7.15 Omer de Serres Lée.

7.30 Le courrier de Jeanne.

7.45 Honora Blüchli, pianiste.

8.00 Le fureteur.

8.15 Jimmy et Jack.

8.30 Récital d'artistes.

9.30 Menuhin da Silva, pianiste.

10.00 Fables vos prévisions.

10.30 Studio.

CFCF — 590 mètres — 600 kilocycles

CFCF — 49.98 mètres — 6005 kilocycles

4.00 Matinée-Club. NBC.

4.55 Musette de Cugat.

6.15 Nouvelles-clair.

7.05 Concert-Hall, Dir. Rosario Bourdon.

7.45 Les femmes dans les nouvelles.

8.00 Heures de Roy Shield.

8.30 Montréal. Montréal Service Bureau.

11.00 Dernières nouvelles Molson.

CHLP — 266 mètres — 1120 kilocycles

4.00 Baseball: St. Joe à Royaux.

6.00 L'heure précise et météo.

6.15 Le pot-pourri de l'air.

6.30 L'heure précise.

6.31 Radio-annuaire.

7.30 Le courrier de Jeanne.

7.45 Popular Tilt-Bits.

8.00 Le M.R.T. français.

8.00 Ensemble à cordes de CHLP.

9.30 Menuhin da Silva, pianiste.

10.00 Studio.

10.30 Les aventures de la prairie.

11.00 L'heure — Fin de l'émission.

JEUDI, 18 MAI

CBF — 329.7 mètres — 910 kilocycles

6.00 Chansonnades françaises.

8.20 Vocal Vogue, NBC.

8.30 Radio-Matin.

8.30 Spring Sérénade.

9.00 Intermède musical.

9.05 Happy Jack, chanteur. NBC.

9.15 Seal et son orch. Dorothy Rochelle, chanteuse. NBC.

9.30 Les chansons que vous aimez entendre.

9.45 A la chance?

10.00 Vie de famille.

10.15 Voulez-vous savoir, madame.

10.30 Quelles nouvelles, avec Jovette Bernier.

10.45 Musique symphonique.

12.00 Quatuor vocal.

12.30 Radio-journal.

12.45 Orch. Richman.

1.00 Récital de piano.

1.15 Chansonnades françaises.

1.30 Words and music.

2.00 Le réveil rural. Causerie.

2.15 La rue principale. Sketch.

3.00 Concert sous la dir. de Sanford.

3.30 Musique militaire. BBC.

4.00 Album Red Seal.

4.30 L'heure exacte

4.30 L'heure. Radio-journal et chronique sur les programmes.

6.40 Aujourd'hui dans le domaine des sports.

6.45 Les pianistes Leblanc et Janelle.

7.00 L'heure. La Pension Velder, sketch.

7.45 Orch. Foggy.

7.50 L'heure — Les chanteurs russes.

7.45 Le quart d'heure de la bonne chanson.

8.00 Sévillana. Orch. sous la dir. d'Henri Miro.

8.25 Appel en faveur de la Croix rouge canadienne.

8.30 Petite symphonie, sous la dir. de Wellington.

9.00 Heure — The Melody Weavers, avec Gordon Calder, ténor.

9.30 Orch. de Charlotte.

10.00 Orch. Darisse.

10.30 Orch. Weber.

11.00 L'heure. Radio-journal et chronique sportive.

11.15 Résumé de la visite royale.

CBM — 286 mètres — 1050 kilocycles

8.00 Gene and Glenn, chanteurs. NBC.

8.15 Trio vocal et instrumental. NBC.

8.30 Trio vocal et instrumental. NBC.

9.00 Intermède musical.

9.05 Happy Jack, chanteur. NBC.

9.15 Jerry Sears et son orchestre; Dorothy Rochelle, chanteuse. NBC.

9.30 The Family Man. NBC.

10.00 Central City. Sketch. NBC.

10.15 Sketch.

10.30 Postes symphoniques.

11.00 Le Théâtre lyrique.

11.45 The Road of Life. Sketch.

12.00 Sketch.

12.15 By the Way. Causerie de M. Maurice McDougall.

12.30 Radio-journal, en anglais.

12.35 Orch. Richardson.

1.00 The happy gang.

1.30 Les aventures de la prairie.

1.45 Programme varié.

2.00 Orch. Palmer House.

2.15 Relais de la nuit.

3.30 Musique militaire. BBC.

4.00 Stella Dallas, sketch.

4.15 Récital d'orgue.

4.30 Programme musical.

4.45 Health and the Home. Causerie.

5.00 La chronique parlée sur les programmes de la soirée et l'intermède musical.

5.15 Dave Davies, chanteur.

5.30 Récital de violoncelle.

5.45 Cotes de la Bourse de Montréal.

6.00 Jessie Crawford, organiste.

6.15 Causerie sur les sports par Reginald Grant, en anglais.

6.30 L'heure. Radio-journal et chronique sportive.

6.45 Les pianistes Leblanc et Janelle.

7.00 Orch. Foggy.

7.30 Heure — Chanteurs russes.

7.45 Making School Films. Causerie de M. R. S. Lambert.

8.00 Sévillana. Orch. sous la dir. d'Henri Miro.

8.25 Appel en faveur de la Croix rouge.

8.30 Petite symphonie sous la dir. de Wellington.

9.00 Heure — Maxwell House Presents.

Good news of 1939, avec Frank Morgan, Fanny Brice, orch. sous la dir. de Meredith Willson.

10.00 Kraft Music Hall avec Bing Crosby; Bobby Burns et orch. Trotter.

11.00 L'heure. Radio-journal, en anglais.

11.15 Résumé de la visite royale.

11.45 Orch. de danse.

CKAC — 411 mètres — 730 kilocycles

7.00 Mélodies rythmées.

7.05 CKAC aujourd'hui.

7.15 Pot-pourri matinal.

8.00 La parade du matin.

8.45 Nouvelles.

9.00 Voleurs.

10.00 La famille Gauthier.

10.15 Chanteur indien.

10.30 L'heure récréative.

10.45 Grande sœur.

11.00 Un quart d'heure d'opérette.

11.15 Radio-cinéma revue.

11.30 Big sister.

11.45 Capsules.

12.00 Midi: La boîte à surprise.

12.30 La province en progrès.

1.00 Cours de la Bourse.

1.15 Nouvelles.

1.25 Succès musical.

1.30 Le violon qui chante.

1.45 Capsules mélodiques.

1.55 Le violon qui chante.

2.30 Le violon qui chante.

3.30 Symphonettes.

4.00 Mélodies rythmées.

4.15 Variétés.

4.30 Les événements sociaux.

4.45 CKAC ce soir.

5.00 L'heure du théâtre.

5.15 Le monde féminin.

5.30 Les aventures de la prairie.

5.45 Madeleine et Pierre.

6.00 Nouvelles.

6.05 Les danses latines.

6.10 Sydney Torrie.

6.15 Le don Juan de la chanson.

La tour Eiffel

Cinquantième anniversaire

Paris, 16. — On va célébrer cette année le cinquantième anniversaire de la tour Eiffel, monument connu du monde entier. Le 31 mars 1889 correspond à cette date, mais le programme ne se déroulera qu'à partir du 22 juin et durera jusqu'à 6 juillet. Un message d'amitié, sera radiodiffusé le 4 juillet du haut de la tour à la statue de la Liberté et à l'Exposition internationale de New-York 1939.

Construite par Gustave Eiffel pour l'Exposition de Paris en 1889, elle a été l'objet de critiques les plus acerbes. Charles Garnier, architecte de l'Opéra de Paris, ne la ménaça pas, et François Coppé la critiqua véhémentement en vers. Guy de Maupassant fut également contre l'érection de la fameuse tour. Quant à Charles Gounod, il n'hésita pas à apposer sa signature au bas de la pétition qu'on lui présenta, contre elle.

Pendant les fêtes de ce cinquantième anniversaire, un carnaval parisien aura lieu sous la tour même, dans le carré formé par ses quatre piliers géants. Un dîner de gala, qui rappellera l'atmosphère de 1889, y sera donné. De plus, une exposition rétrospective sera organisée dans le nouveau théâtre du Trocadéro, de l'autre côté de la Seine.

Deux années ont été nécessaires à la construction de cette tour, mais les dépenses furent amorties la première année de son inauguration. Principale attraction de l'Exposition de 1889, elle a été depuis, le centre de presque toutes les expositions qui eurent lieu à Paris. Elle eut, il y a un demi-siècle une vogue considérable. Les *Articles de Paris* la mirent à l'honneur, aussi bien sous forme de billets (porte-montres, presse-papier, broches, etc.), que comme ornement pour les couvertures de livres. Partout on retrouvait sa silhouette. Même encore aujourd'hui, sa reproduction fait partie des souvenirs parisiens vendus aux étrangers et aux touristes.

Dix mille personnes peuvent à la fois visiter la Tour Eiffel. On y trouve, au premier étage, un restaurant. Il fut un temps où un théâtre avait été aménagé. Pendant l'Exposition de 1889, le journal le *Figaro*, installé au premier, imprimait quotidiennement une édition spéciale de la Tour Eiffel. Depuis, la Tour a servi de poste de radio et de télévision, de publicité lumineuse, mais elle restera toujours et avant tout, une curiosité pour les touristes.

8.500 tonnes de fer et plus d'un million de rivets furent nécessaires à sa construction. Elle abrite deux ascenseurs. L'un d'eux conduit les visiteurs aux deux premiers étages, tandis que l'autre les mène directement en haut de la tour. Chaque cabine, pouvant contenir 65 personnes, est suspendue par cinq énormes câbles en acier. Même si quatre de ces câbles venaient à se rompre, le cinquième serait, à lui seul, suffisant pour soutenir la cabine. Certains audacieux ne prennent jamais les ascenseurs. Ils préfèrent escalader les nombreuses marches qui mènent au sommet pour se donner ainsi l'illusion d'une ascension en montagne. On compte 347 marches jusqu'au premier étage, 327, du premier au second, et 1710 pour arriver au troisième et dernier étage.

De construction strictement française, la Tour Eiffel a cependant pris son origine en Amérique. Une tour similaire avait, en effet, été proposée pour l'Exposition universelle de Philadelphie, en 1876, mais pour différentes raisons aucune suite ne fut donnée à ce projet. M. Eiffel prit donc cette idée, l'adaptait pour Paris et la réalisa. Les membres de sa famille prendront part aux manifestations qui vont se dérouler prochainement à l'occasion de ce cinquantième.

Paris vitae se donne au concert spirituel un commentaire littéraire et surtout musical de l'Office du Saint Sacrement. Les principaux textes de cet office y sont traduits par des solistes et le choeur, personnage collectif; puis, transposés dans leur cadre d'origine et historique, qui est la Sainte Ecriture. De telle sorte que l'auditeur assiste à une série de tableaux animés par une musique splendide et qui ne sont rien moins que les épisodes bibliques de l'Ancien et du Nouveau Testament qui se rapportent à la Sainte Eucharistie, soit comme figure, soit comme réalité. D'où le caractère vivant et dramatique de l'oeuvre.

C'est une façon captivante de mettre en relief et à la portée de tous la valeur doctrinale et spirituelle de notre liturgie eucharistique. Quant à la musique, les pièces grégoriennes de l'Antiphonaire fournissent les thèmes et la trame de toute la partition musicale. Souvent d'écriture très moderne, l'oeuvre reste toujours imprégnée du parfum liturgique le plus séduisant. Il y aura matinée pour les élèves des couvents samedi, le 27 mai, à 3 h. p.m.

JEUNESSE-PLEIN AIR

Que ferez-vous de vos vacances?

C'est la question que vous pose l'Action Nationale; elle y répond elle-même par une série de suggestions fort attrayantes formulées dans une magnifique publication illustrée, *Vacances '39*.

Vacances '39 s'adresse particulièrement aux jeunes gens, garçons et filles, surtout à ceux qui préparent le Concours de Vacances — mais tout le monde pourra tirer parti de ses indications. Elle est ornée de belles photos et offre des articles signés par nos meilleurs écrivains.

Vacances '39 déborde de vie et d'entrain. C'est une publication de luxe (40 pages, grand format) et au prix populaire: 10c. l'exemplaire, \$1.00 la douzaine, \$8.00 le cent (port en plus: deux sous l'exemplaire).

On adresse sa commande à 2182, rue Marcell, Notre-Dame de Grâce, Montréal, ou à la librairie du Devoir.

CANADIEN NATIONAL

Une meilleure organisation économique

Genève, 16 — L'activité et les méthodes de travail de l'Organisation économique et financière de la Société des Nations sont décrites dans une brochure d'une centaine de pages, qui vient d'être publiée par la Section d'information de la Société des Nations. Cette brochure est la première des monographies relatives aux problèmes actuels traités par la Société.

Ces monographies sont destinées à fournir aux lecteurs des indications, dans un style aussi peu technique que possible, sur les nombreuses questions à l'étude et à la solution desquelles la Société des Nations s'est attachée.

Dans cette nouvelle brochure, consacrée à l'organisation économique du monde, l'introduction souligne l'interdépendance des hommes dans le monde moderne et montre que la prospérité et la crise ne sont pas limitées à

LA VIE SPORTIVE

Des erreurs coûteuses pour le Montréal

Les joueurs du Montréal ont été généreux pour les Chefs de Syracuse hier après-midi dans la deuxième joute de la série car les protégés de urleigh Grimes ont commis sept erreurs qui ont valu la victoire aux visiteurs par un résultat de 12 à 10.

Les locaux menaient par un résultat de 9 à 3 à la troisième manche et ils paraissaient devoir sortir victorieux mais trois erreurs, un but sur balles et une erreur de Haas, au premier, ont valu trois points non mérités aux Chefs puis de nouvelles erreurs de Haas, Moser, Becker et Wicker ont changé une victoire en une défaite pour les locaux du président Racine.

Les balles des sept lanceurs utilisés au cours de la joute par les deux clubs, ont été frappées libéralement hier car pas moins de vingt-six coups réussis ont été enregistrés dont quatorze pour les Chefs et douze pour les Royals.

Rogers, Rescigno, Nahem et Wicker officieront au monticule pour le Montréal mais c'est le dernier qui a encaissé la défaite, sa deuxième de la saison.

Les Chefs et les Royals seront de nouveau aux prises cet après-midi dans la dernière joute de la série et tout semble indiquer que Billy Crouch sera le lanceur des Royals.

Résultat détaillé de la partie:

SYRACUSE

a.b. p. c.s. r. a.

Kahny, 2b 5 2 2 3 1

Hartig, cd 5 1 1 3 0

Jordan, 1b 5 3 3 10 0

Taylor, cg 4 2 1 0 0

Longacre, cc 4 2 1 3 0

Bottarini, r 5 1 3 5 3

Sankey, ac 4 0 1 2 1

Meyers, 3b 4 1 1 1 7

Gee, 1 1 0 0 0 0

Jones, 1 2 0 0 0 0

Warren, 1 1 0 1 0 0

Benge, 1 1 0 0 0 0

Total 41 12 14 27 12

MONTREAL

Ross, 3b 5 2 4 1 0

Moser, cc-g 5 0 0 2 0

Hartig, r 2 0 1 1 0

Becker, r 2 0 1 4 0

Parks, cd 4 0 2 3 0

Van Robays, cg 2 1 1 0 0

Deal, cc 3 0 2 1 0

Bell, 2b 3 2 0 3 4

Norris, ac 4 1 0 1 4

Haas, 1b 4 2 1 12 0

Rogers, 1 1 1 0 0 2

Rescigno, 1 0 0 0 0 0

Nahem, 1 0 0 0 0 1

Wicker, 1 0 0 0 0 0

Kites 1 0 0 0 0

Total 36 10 12 27 11

x—Frappa pour Jones à la 8e.

x—Frappa pour Wicker à la 9e.

Syracuse 003103032—12

Montréal 153600100—10

Sommaire:—

Erreurs: Maas 3, Gee, Meyers,

Moser, Becker 2, Wicker, Points

produits par Hartig, Ross 5, Parks

2, Bottarini 4, Meyers 2, Taylor 2,

Warren, Kahny, Deux-buts: Taylor

Hartig, Meyers, Ross 2. But volé.

Hartig, Sacrifices: Meyers 2, Bell,

Rescigno, Taylor, Doubles-joux:

Sankey à Kahny à Jordan; Norris

à Bell à Haas; Meyers à Jordan.

Laissés sur les buts: Syracuse 15;

Montréal 8, Buts sur balles de Gee

6; Rogers 5; Jones 1; Rescigno 4;

Wicker 1. Retirés au bâton par Gee

1; Rescigno 1; Jones 1; Wicker 1.

Benge 1. Coups sûrs, sur balles de

Gee, 5 en 2-1-3 manches; Nahem,

2 en 1-3 manches; Jones, 6 en 4

2-3 manches; Wicker, 1 en 1-1-3

manches; Rogers, 8 en 5 manches

(aucun de retiré à la 6e); Benge,

1 en 2 manches; Rescigno, 3 en 2

1-3 manches. Lanceur gagnant:

Benge. Lanceur perdant: Wicker.

Arbitres: Solodare et Kelly. Temps

2:40.

Cincinnati passe hier en deuxième place

Cincinnati, 17. — Grâce à sa victoire sur les Bees de Boston, hier, par un résultat de 4 à 1, le club Cincinnati est passé en deuxième position de la Ligue Nationale, sur un pied d'égalité avec le Boston.

Lee Grissom a mis une deuxième victoire à son crédit lorsqu'il n'accorda que sept coups réussis et sans l'erreur de Myers à la deuxième manche, le lanceur gaucher des

Rouges aurait obtenu un blanchissage. Werber et Lombardi se sont distingués au bâton pour le club vainqueur en obtenant chacun trois coups réussis.

Résultat détaillé de la partie:

BOSTON

AB P CS R A

Warstler, 2b 4 0 0 1 2

Cooney, cc 4 0 1 2 0

Garms, 3b 4 0 1 2 0

Hassett, cd 4 0 1 3 0

Simmons, cg 4 0 0 4 0

Miller, ac 4 0 1 2 2

Fletcher, 1b 2 1 1 7 0

Lopez, r 4 0 1 3 0

Turner, 1 3 0 1 0 3

Total 33 1 7 24 8

CINCINNATI

AB P CS R A

Werber, 3b 4 1 3 2 2

Frey, 2b 4 1 2 3 2

Goodman, cd 4 2 2 2 0

McCormick, 1b 2 0 0 13 2

Lombardi, r 4 0 3 1 0

Craft, cc 4 0 0 2 0

Berger, cg 3 0 0 1 0

Myers, ac 4 0 0 2 3

Grissom, 1 4 0 0 1 2

Total 33 4 10 27 16

Boston 010000000—1

Cincinnati 20000020x—4

Sommaire:—

Erreurs: Lombardi, Myers. Points

produits par Goodman, Lombardi

3. Deux-buts: Garms, Lopez, Wer-

ber, Lombardi 2. Trois-buts: Frey,

Doubles-joux: Warstler à Miller à

Fletcher; Werber à McCormick.

Laissés sur les buts: Boston 7, Cin-

cinnati 8. Buts sur balles de Turner

3, Grissom 2. Retirés au bâton, par

Turner 3. Arbitres: Pinelli,

Goetz et Reardon. Temps 1:38. As-

sistance: 4,392.

Les résultats dans le circuit des majeures

NATIONALE

Saint-Louis 7, New-York 6.

Cincinnati 4, Boston 1.

Brooklyn 12, Chicago 2.

Pittsburgh 8, Philadelphie 5.

AMERICAINE

New-York 7, Saint-Louis 5.

Boston 18, Chicago 4.

Détroit 6, Washington 2.

Cleveland 8, Philadelphie 3.

INTERNATIONALE

Syracuse 12, Montréal 10.

Toronto 8, Baltimore 0.

Rochester 4, Jersey City 1.

Newark à Buffalo, froid.

Où ils jouent aujourd'hui

NATIONALE

Aujourd'hui

New-York à Saint-Louis.

Boston à Cincinnati.

Brooklyn à Chicago.

Philadelphie à Pittsburgh.

Demain

New-York à Saint-Louis.

Boston à Cincinnati.

Brooklyn à Chicago.

Philadelphie à Pittsburgh.

AMERICAINE

Aujourd'hui

Saint-Louis à New-York.

Chicago à Boston.

Cleveland à Philadelphie.

Détroit à Washington.

Demain

Saint-Louis à New-York.

Chicago à Boston.

Cleveland à Philadelphie.

Détroit à Washington.

Seules parties au programme.

Les six-jours de New-York

New-York, 17. — L'équipe ita-

lienne, composée de Georgetti et de

Morrell, est actuellement en tête de

la course de six jours qui se dispute

au Madison Square Garden tandis

que sept équipes sont sur un

pied d'égalité pour la deuxième

place en ce qui concerne la distan-

ce parcourue.

Voici le classement des cyclistes

à 7 h. ce matin:

M. T. Pts

Georgetti-Morrelli 562 2 61

Peden-Peden 562 1 156

Wallhorn-Crossley 562 1 122

Killian-Thomas 562 1 112

Audy-Yates 562 1 104

Debaels-Ottavare 562 1 75

Rodman-Testa 562 1 53

Reboli-Debarco 562 1 46

Wissel-O'Brien 562 0 102

Rodak-Shipman 561 9 96

Bel exploit de Billy Weir

Toronto, 17. — Billy Weir, le

gaucher de 26 ans des Leafs de To-

ronto, a réalisé hier l'ambition de

tous les lanceurs lorsqu'il n'a ac-

cordé aucun coup sûr et aucun

point aux Orioles de Baltimore.

Quatre buts sur balles ont été

une exhibition parfaite, mais aucun

joueur des visiteurs n'a dépassé le

deuxième but et un seul a atteint

ce but.

Les meilleurs frappeurs des grandes ligues

P.A. —

P. Ab. Pts Cs. P.C.

Mazera, Browns 15 53 15 25 472

Kubel, White Sox 17 69 17 28 429

Westally, Indiens 15 58 6 24 414

Galan, Cubs 17 59 12 24 407

Arzovich, Phillies 23 89 12 35 259

Duke 6 32 47 12 14 37 2 306

Rescigno 7 34 37 13 8 2 0 000

Rogers 4 21 31 30 15 8 0 2 000

Paynick 3 6 10 5 1 1 0 0 000

POINTS PRODUITS: — Ligue Américaine: Greenberg, Tigers, 22; Selkirk, Yankees, 22; Walker, White Sox, 21. Ligue Nationale: Goodman, Reds, 22; McCormack, Reds, 21; Arzovich, Phillies, 21.

CIRCUITS: — Ligue Américaine: Greenberg, Tigers, 6; Selkirk, Yankees, 5; Fox, Red Sox, 5. Ligue Nationale: Camilli, Dodgers, 6; Mize, Cardinals, 6; Ott, Giants, 5.

Un changement en mieux

L. O. GROTHE, LIMITÉE, ENTREPRISE CANADIENNE ET INDÉPENDANTE

La cigarette GRADES

Les coups de circuit qui ont aidé les Yankees

New-York, 17. — Grâce à trois coups de circuit frappés par Gordon, Selkirk et Dahlgren, les Yankees de New-York ont pu triompher des Browns de Saint-Louis, hier, par 7 à 5 et compter leur sixième victoire consécutive.

Chaque club a fait huit coups sûrs mais les circuits des Yankees ont donné six des sept points. Joe Gordon a frappé son quatrième de la saison à la 2e manche, alors qu'il n'y avait personne sur les buts. George Selkirk a enregistré son cinquième à la 6e manche avec un joueur sur les buts et Babe Dahlgren a frappé son troisième à la 8e manche avec deux coureurs en avant de lui. L'autre point des Yankees a précédé le circuit de Selkirk à la 6e manche. Il fut enregistré sur un simple, un but sur balles et une erreur.

Les Browns n'ont pas été défaits sans livrer une belle bataille. Après avoir été tenus à trois coups sûrs par Bump Hadley pendant les sept premières manches, ils devinrent menaçants à la 8e jusqu'à ce que John Murphy s'avance pour les arrêter. Mais à la 9e manche ils complètent quatre coups sûrs contre lui ainsi que trois points et ils viennent bien près d'égaliser le résultat lorsque Alley Donald plaça un coureur sur les buts qui laura pu égaliser le résultat. Hadley a eu crédit pour la victoire.

Jack Kramer a une nouvelle recrue, subissant sa première défaite après avoir remporté trois victoires. Il a résisté jusqu'à la 6e manche et donna trois points. George Gill, qui vient de Détroit, a fini la partie.

Résultat détaillé de la partie:

ST-LOUIS

AB P CS R A

Almada, cc 5 2 2 1 3

Hoag, cg 4 0 1 6 0

McQuinn, 1b 4 0 2 8 0

Mazera, cd 5 1 2 0 0

Cliff, 3b 3 0 0 1 1

Glenn, r 2 0 0 4 0

Christman, 2b 0 0 0 0 0

xxxx Kennedy 0 0 0 0 0

Baradino, 2b 2 0 0 0 6

Sullivan, r 1 0 0 0 0

Heffner, ac 3 1 0 1 2

Kramer, 1 2 0 0 0 1

x Thompson 1 0 0 0 0

Gill, 1 0 0 0 0 0

xxx Marcum 1 0 1 0 0

xxx Hughes 0 1 0 0 0

Total 34 5 8 24 10

NEW-YORK

AB P CS R A

Croselli, ac 5 0 1 1 3

Rolfe, 3b 4 1 2 0 3

"Et nous ne cesserons de considérer le Trône comme le rempart de nos institutions démocratiques et de nos libertés constitutionnelles" (M. Duplessis)

"Notre province a toujours été fidèle à la Couronne britannique" — "Québec, berceau de la nation canadienne, le champ de batailles où se sont décidées nos destinées. L'arène où s'est faite la conquête du gouvernement responsable"

Québec, 17 — Voici le texte de l'adresse en français lue ce matin dans la salle du Conseil législatif, par le premier ministre, M. Maurice Duplessis, pour souhaiter la bienvenue à nos souverains, au nom de la province de Québec.

A Sa Très Excellente Majesté le Roi George VI.

Très Gracieux Souverain,

Je suis heureux et fier d'offrir à Votre Majesté et à Sa Majesté, la Reine, en cette matinée inoubliable, les sentiments de joie, de respect, de loyauté et d'affection de la province de Québec tout entière et en particulier du peuple canadien de descendance française.

En maintes circonstances, il nous avait été donné de saluer le passage parmi nous de personnages illustres, même de princes du sang, mais jamais nous n'avions encore eu l'honneur insigne de recevoir la visite de nos augustes souverains, ni l'allégresse de leur offrir de vive voix nos hommages et nos vœux. C'est donc d'un cœur unanime que nous accueillons aujourd'hui la présence de Votre Majesté dans notre ville capitale.

En daignant venir avec Sa Majesté la Reine visiter ses sujets de l'Amérique du Nord, Votre Majesté a voulu leur témoigner le haut intérêt qu'Elle leur porte et cette marque précieuse de bienveillance et d'affection nous émeut autant qu'elle nous honore.

En 1908, votre auguste père venait célébrer avec nous le troisième centenaire de la plus vieille ville du nouveau continent et déjà en 1901, la Reine-Mère, toujours si chère à nos cœurs, nous avait visités. Nous sommes donc fiers et orgueilleux que Votre Majesté ait bien voulu commencer sa visite officielle des provinces du Canada par la ville de Québec, qui a été le berceau de la nation canadienne, le champ de bataille où se sont décidées nos destinées, l'arène où s'est faite la conquête du gouvernement responsable, le siège de la conférence d'où découla l'entente entre Anglo-Canadiens et Franco-Canadiens, pacte que le parlement anglais devait ensuite ratifier en nous donnant la charte fédérative qui nous régit depuis 1867.

Notre province a toujours été fidèle à la Couronne britannique, elle s'est montrée aussi fidèle aux traditions héritées des ancêtres, au pacte fédératif de 1867 comme à la mission que les hommes d'État anglais de 1791 lui avaient donnée: *To remain altogether French*. Ce passé nous tient toujours au cœur et nous ne cesserons de considérer le Trône comme le rempart de nos institutions démocratiques et de nos libertés constitutionnelles. Nous voulons rivaliser d'ardeur avec les autres provinces afin de faire du Canada que nous aimons un pays heureux et puissant qui reste toujours digne des très gracieux et excellents princes qu'il plu à la Providence de nous donner pour souverains.

A l'hommage de ces assurances et de nos plus profonds sentiments, qu'il nous soit permis de joindre celui de nos vœux. Puisse le séjour de Vos Majestés sur la terre canadienne leur être agréable en tout et partout! Daigne le Ciel les conserver longtemps à la respectueuse affection de leurs nombreux et loyaux sujets et bénir les vœux ardents que nous formons de tout cœur pour leur bonheur, ainsi que pour celui de Leurs Altesses Royales, les princesses Elizabeth et Margaret-Rose, dont le charme exquis a depuis longtemps conquis tous les cœurs et à qui nous adressons respectueusement le baiser du Québec. *"God save our gracious King and Queen!"*

L'arrivée de nos souverains à Québec

(D'après les dépêches)

L'Empress of Australia, navire de la marine marchande britannique (Pacifique Canadien), après avoir navigué toute la journée hier en vue de la côte sud du fleuve et avoir permis à Leurs Majestés de distinguer les villages et même de saluer de loin les foules rassemblées sur les quais, comme à Rimouski et autres endroits, a jeté l'ancre un peu avant minuit hier soir, à une douzaine de milles de Québec, près de l'île d'Orléans. Les quatre navires de guerre de son escorte: Southampton et Glasgow, du côté anglais, Saguenay et Skeena, du côté canadien, ont également jeté l'ancre à peu de distance de l'Empress.

Une foule considérable s'était réunie aux environs, sur l'île ou ailleurs, pour saluer l'arrivée de Leurs Majestés. Les automobilistes ont fait corner leurs autos en manière de bienvenue. Nombre d'entre eux ont dormi dans leurs autos pour assister ce matin au départ du navire vers Québec.

L'Empress a levé l'ancre vers neuf heures, ce matin, avec son escorte pour gagner le large du fleuve, passer solennellement devant Québec, puis revenir s'accoster au quai de l'Anse-au-Foulon.

A 10 h. 25, le premier ministre du Canada, M. King, est monté à bord souhaiter la bienvenue à Leurs Majestés. A 10 h. 30, Leurs Majestés sont débarquées et ont été présentées à plusieurs personnages éminents. Un programme chargé commençait à se dérouler: réception à l'Assemblée législative à Québec; déjeuner offert par le gouvernement fédéral au Château Frontenac à 12 h. 30; visite des Champs de bataille et autres endroits historiques de Québec à 2 h. 30; réception à Spencerwood à 5 h. 30; dîner au Château Frontenac à 8 h. 10, offert par le gouvernement provincial.

Les premières acclamations canadiennes que Leurs Majestés ont entendues en territoire canadien ont été des acclamations en français. Les membres de l'équipage du bateau-pilote Citadelle, de la Pointe-au-Père, les premiers Canadiens à communiquer de terre avec les souverains ont crié: "Vive le Roi!" et "Vive la Reine!"

Leur Majestés étaient à déjeuner au moment où le bateau-pilote s'est approché de l'Empress, alors elles sont sorties pour répondre aux vifs de leurs sujets canadiens-français.

Le cabinet fédéral est réuni presque au complet à Québec pour l'arrivée de Leurs Majestés. Il ne manque que deux ministres, MM. Gardiner et Mackenzie, — agriculture et défense. Ceux-ci dirigent les travaux parlementaires à Ottawa. On sait que la session s'ouvrira jusqu'à jeudi soir.

Le roi et la reine passeront leur première nuit au Canada sous le toit de la Citadelle, demeure d'été du gouverneur général. Les chambres qu'ils occuperont sont très simples. Une petite porte percée à travers un mur de cinq pieds et demi d'épaisseur réunit les chambres des souverains dans l'ancienne forteresse. C'est de la citadelle que Leurs Majestés parleront de Québec à leurs fillettes, les princesses Elizabeth et Margaret-Rose, à Londres, au moyen du téléphone.

L'Anse-au-Foulon, l'un des endroits les plus éminemment historiques de Québec, est également l'endroit où Leurs Majestés mettront le pied sur le sol canadien. C'est par cette anse que les troupes anglaises ont escaladé les hauteurs de Québec il y a 180 ans et qu'elles ont réussi à prendre Québec, conquête qui devait entraîner la cession du Canada à l'Angleterre.

Ce matin le roi et la reine se sont

levés tôt pour se préparer à débarquer. Dès 7 h. 30, des exemplaires des journaux de la province étaient remis à Leurs Majestés à bord de l'Empress.

Le roi a conféré hier soir les insignes de "compagnon de l'Ordre royal de Victoria" au capitaine Meikle, commandant du paquebot Empress of Australia. Le roi l'a souvent encouragé pendant la dernière partie du voyage, en raison du retard causé par le brouillard et les icebergs.

Les membres de l'équipage de l'Empress ont fourni chacun deux sous pour acheter un album en cadeau aux princesses Elizabeth et Margaret-Rose, propre à contenir les photos prises par leur auguste père pendant la traversée.

Le commandant du cargo norvégien Lista a déclaré à son arrivée à Québec qu'il n'a jamais rencontré autant de brume et de glace dans le détroit de Belle-Isle. Il a suivi la même route que l'Empress of Australia.

Une famille canadienne-française de Jonquière a franchi 110 milles en auto la nuit dernière pour s'installer au quai de l'Anse-au-Foulon et y voir débarquer Leurs Majestés. Les journalistes chargés de décrire l'arrivée du roi et de la reine sont groupés dans un enclos d'où il leur est presque interdit de sortir. Ils doivent rédiger leurs notes debout. Quelques messagers vont les porter aux stations télégraphiques à 150 pas de là.

Sa Majesté a envoyé un message de remerciement à sir Edward Beatty pour le confort dont la reine et lui ont joui pendant la traversée à bord de l'Empress of Australia. Sir Edward Beatty a répondu immédiatement.

Le roi a exprimé le désir que tous ceux qui assisteront au déjeuner du gouvernement canadien à Québec restent assis pendant son allocution. D'habitude, le discours du roi s'écoute debout.

A Washington, Mme Lindsay, femme de l'ambassadeur britannique, a invité 1.300 personnes à la réception organisée par l'ambassade en l'honneur du roi et de la reine le 8 juin prochain. Elle est d'avis qu'elle se sera fait beaucoup d'ennemis, car dix fois plus nombreux auraient voulu être les invités. Quant au dîner officiel à l'ambassade, il est limité à 35 personnes.

Dès aujourd'hui, l'Empress of Australia cesse d'être yacht royal pour redevenir paquebot régulier. Il repartira de la Vieille Capitale demain avec de nombreux passagers, entre autres: sir Harry Tyford, ancien lord-maire de Londres, qui retourne en Angleterre après un voyage en Australie; M. et Mme T. Faccette, Mme K. Soul, Mme Lilian Le Grand, Mme J. Harry Smith, M. et Mme A. B. Doble, Miss F. M. Wood, et M. Paul Stanley, de Montréal; M. et Mme Pierre Langlois, de France; Mlle Jeanne Guibert, de Calgary.

A Québec

Ceux qui ont été présentés aux souverains

Ce matin à l'Anse-au-Foulon

Québec, 17. (De l'envoyé spécial du Devoir). — Voici la liste officielle des personnages qui ont été présentés, ce matin, à Leurs Majestés, le roi Georges VI et la reine Elisabeth, à leur arrivée à l'Anse-au-Foulon:

S. H. M. E.-L. Patenaude, lieutenant-gouverneur de la province de Québec, et Mme Patenaude; le colonel Denis-B. Papineau, aide-camp du lieutenant-gouverneur; MM. Raoul Dandurand, leader du gouvernement au Sénat, ministre d'Etat; T.-A. Gréar, ministre des Mines et des Ressources naturelles, et Mme Gréar; Ernest Lapointe, ministre de la Justice, et Mme Lapointe; P.-J.-A. Cardin, ministre des travaux publics, et Mme Cardin; C.-A. Dunning, ministre des Finances, et Mme Dunning; W.-D. Euler, ministre du Commerce et de l'Industrie, et Mme Euler; Fernand Rinfrel, secrétaire d'Etat; Ian Mackenzie, ministre de la Défense nationale; Charles Gavan Power, ministre de la Santé et des Pensions, et Mme Power; J.-L. Hsley, ministre du Revenu national, et Mme Hsley; J.-E. Michaud, ministre des pêcheries, et Mme Michaud; Norman Rogers, ministre du Travail, et Mme Rogers; Norman McLarty, ministre des Postes, et Mme McLarty; J.-A. Mackinnon, ministre sans portefeuille, et Mme Mackinnon; sir Gerald Campbell, haut-commissaire de Grande-Bretagne à Ottawa, et lady Campbell; MM. D. de Waal Meyer, représentant de l'Union Sud-Africaine au Canada, et Mme Meyer; Walter-E. Foster, président du Sénat, et Mme Foster;

Des lampes pour le presbytère...

Une manufacture où MM. les curés vont de préférence, pour acheter leurs lampes de bureau, lampes de table, lampes torchères, pour le parloir et le salon, c'est bien The Lawson Manufacturing Co., située au no 846, rue William, à l'ouest de la rue McGill, une rue au sud de la rue St-Paul, près l'inspecteur.

Le directeur-gérant de cette importante fabrique, M. Lionel Audet, et son assistant, M. Varin, accordent au clergé les prix véritables du gros, pour tout achat de lampes sur pied et de cendriers.

Vous serez surpris de voir la grande variété des modèles, leur originalité et leur fabrication artistique en beau métal chromé, lorsque vous viendrez visiter l'établissement: The Lawson Mfg Co.

DIEU ET MON DROIT



A nos gracieux souverains
George VI et Elizabeth
nous souhaitons la plus cordiale
Bienvenue
ainsi qu'un heureux séjour parmi nous

Dupuis Frères

ALBERT DUPUIS, président,
A.-J. DUGAL, v.-p. et dir.-gér. ARMAND DUPUIS, sec.-trés.

FERMES DEMAIN, TOUTE LA JOURNÉE

OUVERTS CE SOIR JUSQU'À 10 HEURES.

Elections demain dans l'Île-du-Prince-Édouard

Charlottetown, 17. (C.P.) — Les électeurs de l'Île-du-Prince-Édouard élisent aujourd'hui les programmes des deux partis — libéraux et conservateurs — avant de se rendre demain aux polls. L'Assemblée législative dissoute le 21 avril dernier se composait entièrement de députés libéraux. Le premier ministre Thane-A. Campbell a prononcé lundi soir son dernier discours, mais les chefs de l'opposition conservatrice, M. le Dr W.-J.-P. MacMillan, poursuit sa campagne et les assemblées contradictoires se multiplient à travers la province. Les programmes formulés par les chefs des deux partis se ressemblent en plus d'un point. Libéraux et conservateurs insistent sur l'agriculture — la principale industrie de l'île — et tous deux s'engagent à adopter une politique de restauration agricole et d'établissement des jeunes sur la terre. M. le Dr MacMillan a promis d'instituer, s'il était élu, une enquête immédiate et complète sur la véritable situation financière de la province et de mettre fin aux augmentations inconsidérées de la dette publique qui se sont succédées depuis quatre ans. M. Campbell a promis de continuer son administration efficace et économe des services publics.

J.-E.

Fournier

Limitée

MANUFACTURIERS
D'ARTICLES
DE VOYAGE

10 magasins

Adoptez

Les CAFÉS, THÉS
et CONFITURES de

J. A. DÉSAY,

(Limitée)

Qualité supérieure

Montréal

Jours de fête dans Québec

Québec, 17. — Le lieutenant-gouverneur en conseil annonce officiellement dans la Gazette Officielle de Québec, numéro spécial, que les jours de fêtes suivants sont décrétés pour les villes de Montréal, Québec et Trois-Rivières. Mercredi, 17 mai pour Québec; jeudi 18 mai pour Montréal et Trois-Rivières. L'arrêté ministériel ajoute que le 18 mai est déjà jour férié en vertu des lois provinciales. La Gazette Officielle annonce aussi que samedi le 20 mai est jour de fête officiel pour la fête du roi.

Vient de paraître:

L'Histoire de l'Acadie

(Des origines à nos jours)

par le R. F. Ant. Bernard, C.S.V.

Au Service de Librairie du "Devoir", 430, rue Notre-Dame est, à Montréal, 60 sous. Par la poste, 65 sous.

TRAIN EN COMMUN 15 DE MONTREAL

Dimanche, 21 mai

Vu le retard qui s'est produit dans l'arrivée de Leurs Majestés, les changements importants suivants seront effectués dans le service des trains.

Le train en commun 15 quittera Montréal, gare Windsor, à 5 h. p.m., heure normale de l'Est, au lieu de 3 h. p.m. et se rendra à Toronto seulement. Il n'y aura pas de wagons-lits pour Chicago.

Il n'y aura pas de correspondance pour les endroits situés à l'ouest de Toronto, le train n'allant pas plus loin que cette ville.

PACIFIQUE CANADIEN

CANADIEN NATIONAL

LEURS • TRÈS • GRACIEUSES • MAJESTÉS
LE • ROI • GEORGE • VI • ET • LA • REINE • ELISABETH

Jadis vinrent en ce pays lointain certains membres des Anciennes Corporations d'Or-fèvres. C'étaient les fondateurs de cette maison dont la loyauté n'a jamais été affaiblie.

Pour la première fois dans l'histoire mouvementée du Canada, notre Roi vient voir ses sujets Canadiens chez eux. Et nous, ainsi que les 1200 membres de notre personnel, d'un océan à l'autre, nous répétons la prière que l'habitude n'a pas affaiblie!

DIEU • SAUVE • LE • ROI

HENRY • BIRKS • AND • SONS • LIMITED